

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume X.

Montréal (Bas-Canada), Mars et Avril, 1866.

Nos. 3 et 4.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE.—Poésie: Le Berger, J. Autran.—BEAUX-ARTS: L'Architecture en Canada. II. Les Églises—Notre-Dame, St. Patrice et le Gesù, à Montréal.—ROMANS: Le Soleil et la Lune, Arthur Maugin.—Histoire du Canada: Journal du Siège de 1760, tenu par M. Paquet, (suite et fin).—ÉDUCATION: Exercices d'Institution et de Langage—Enseignement simultané, Baron de Guimpé.—Exercices pour les Éléves des Écoles: Exercices de Grammaire.—Avis Officiels: Bureaux d'Examineurs.—Nominations de Municipalité.—Diplôme octroyé par l'École Normale Jacques-Cartier.—Diplôme octroyé aux Bureaux d'Examineurs.—Instituteur Discombé.—PARTIE ÉDUCATIVE: Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'Écoles.—Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes: Canada, États-Unis, France.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVEAUX OFFICIELS: Tableau de la Distribution de la Subvention de l'Éducation Supérieure, pour l'année 1866.—GRACIAS: Notre-Dame de Montréal.—St. Patrice.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### LE BERGER.

Le troupeau tout le jour, sur ce mont solitaire,  
Rouge l'épais gazon qui pousse à fleur de terre:  
Au penchant des ravins, pâturage escarpé,  
De mouvante lumière et d'ombre entrecoupé,  
Où le ruissellement de la neige voisine  
Renouvelle sans cesse un tapis d'herbe fine.  
Le printemps n'y paraît qu'en juin, son plus beau mois.  
Là, remontent alors, s'y pressant à la fois,  
Cent convives divers qu'à sa riche manelle  
La féconde nourrice accueille péle-mêle.

C'est l'agile chevreau, c'est le bœuf aux pieds lourds  
Qui, sans bruit, va foulant le flexible velours,  
Et dont les blancs naseaux, levés par intervalle,  
Jettent leur tête souflée en brouillard qui s'exhale.  
C'est la brebis, l'ânesse et les ânonns joueurs  
Qu'une étrange gaieté visite par leurs.  
C'est quelque vache enfin, volontiers isolée,  
Dont tinte à chaque pas la clochette félée.

Quand un homme perdu monte là par hasard,  
La bête le regarde avec son doux regard,  
Et, sans autre souci du passant, continue  
À ronger lentement l'herbe courte et menue.  
De tous ces commensaux ruminants et broutants  
On entend le bruit sourd, et puis, de temps en temps,  
À l'écart, sur les bords de la lande déserte,  
Les aboiements du chien qui pousse un cri d'alerte.

Un antique rideau de frênes chevelus  
Ombre ce gazon qui s'incline en talus,  
Et le pied de ces bois, fendant la terre noire,  
Tempo dans une eau vive où les bêtes vont boire.

Rien de plus: le troupeau, les frênes, le torrent.  
Enfin, sur ces hauteurs, un jour si transparent,  
Un air pur, si semblable au cristal d'une glace,  
Que, si vous regardez aux confins de l'espace,  
Vos yeux distingueront dans le dernier lointain  
La neige du mont Blanc, toute rose au matin!

O désert, te voilà! Solitude sacrée,  
Livre-toi tout entière à mon âme altérée.  
Per mets que sur tes fleurs, à pas silencieux,  
Je marche en liberté, seul en face des cieux.  
Au bruit de tes ruisseaux et de tes avalanches,  
Laisse-moi respirer tes lis et tes pervenches;  
Et, durant tout un jour, de ton oubli profond  
Couvrir l'homme et la terre et le vain bruit qu'ils font!

Un homme est là, pourtant, qui près de moi respire;  
Un homme est là, que dis-je? un roi dans son empire,  
Celui qui sous sa loi, sans quitter son repos,  
Tient de l'aurore au soir ces paisibles troupeaux.  
Il est jeune et robuste, il a vingt ans peut-être,  
Or, la chèvre et le bœuf passant le jour à paître,  
Que faire pour tromper de sauvages ennuis?  
Il fera de son mieux: la racine d'un buis  
Avec choix fut cueillie, et ce bois qu'il découpe  
Deviendra sous ses doigts une tasse, une coupe!  
Il est à ce travail, du cœur et de la main.  
—Ici seront des fleurs, dit-il, rose et jasmin.  
Là, des chevreaux dormants que veille un chien fidèle.—  
Les chevreaux et le chien restent loin du modèle;  
L'inhabile ciseau s'égaro mainte fois:  
Saluons-la, pourtant, cette coupe de bois!  
Si l'ouvrage est informe et si l'outil fut gauche,  
Qu'importe? vénérons cette grossière ébranche,  
De tout chef-d'œuvre humain c'est le commencement.  
Tout débute ici-bas par un tâtonnement,  
Et chacun des grands arts qu'on adore sur terre  
A pour humble inventeur ce berger solitaire!  
D'autres, pour moissonner, se lèveront plus tard;  
Lui creuse le sillon, il inaugure l'art,  
Il s'inspire de toi, solitude féconde!  
Et, dans un jeu naïf, parfois il crée un monde,  
Faut-il étudier, d'un œil novice encor,  
Les cieux, la vaste nuit pleine d'étoiles d'or?  
Du fond de vos déserts, pères de la Chaldée,  
C'est par vous qui, tout d'abord, sans règle et sans compas,  
C'est vous qui, tout d'abord, sans règle et sans compas,  
Des constellations mesurez chaque pas,  
Et qui, sur l'horizon les voyant resplendir,  
À chacun des soleils donnez un nom champêtre.  
Poésie, art divin, quel fut ton inventeur?  
Qui chanta le premier, si ce n'est un pasteur?  
Lequel fit avant tous, artiste qui s'ignore,  
D'un simple roseau vide un instrument sonore,

Si ce n'est un enfant inspiré du hasard,  
Si ce n'est un berger précurseur de Mozart ?  
Enfin, n'est-ce point toi, berger que je contemple,  
Qui formas l'Hadès par un premier exemple,  
Et, génie inconnu, fis la coupe de bois,  
Avant que Cellini la fit d'or pour les rois ?

Oui, c'est vous, toujours vous, pères de la colline,  
C'est vous qui signalez toute grande origine !  
Toute nativité vous a pour visiteurs.  
Aux heures du sommeil veillant sur les hauteurs,  
Dès qu'un berceau divin réclame nos hommages,  
Autour du nouveau-né vous devancez les Mages !

J. AUTRAN.  
(Le Correspondant.)

## BEAUX ARTS.

### L'ARCHITECTURE EN CANADA.

#### II.

#### LES ÉGLISES — NOTRE-DAME, SAINT PATRICE ET LE GÉSU A MONTRÉAL.

Le Canada possède bien d'autres monuments nationaux et civils que ceux que nous avons décrits. Outre le palais du Parlement et les Ministères à Ottawa, il est d'autres constructions importantes qui méritent l'attention et qui demanderaient, dans un travail général, une mention honorable; mais, d'une part, ils ont déjà été décrits et signalés plusieurs fois; d'autre part, nous ne devons pas nous écarter de notre sujet, qui est surtout de donner une idée de l'architecture par quelques spécimens particuliers dans les différents genres. Nous allons donc aussitôt passer aux églises qui présentent des combinaisons toutes différentes et qui, par conséquent, méritent une étude à part dans un travail de ce genre.

Quelle que soit la beauté et même la magnificence des autres édifices, la plus grande gloire d'un pays, en fait d'architecture, c'est le nombre et l'importance de ses monuments religieux, de ses églises. En effet, le Palladium d'une nation, c'est la religion; et dès lors, le nombre et la beauté des églises méritent l'attention plus que tout le reste, parce qu'ils témoignent de la vitalité et de la puissance des pensées les plus nobles et les plus fructueuses qui peuvent animer une nation.

Or cette double gloire revient dignement au Canada; et, d'abord, quant à la multiplicité des sanctuaires élevés à la gloire de Dieu et à la piété des fidèles, que de choses ne pourrait-on pas dire!

Allez au plus profond du pays nouvellement occupé, au fond de ces forêts tant de fois séculaires, quelle douce surprise pour vous lorsque, dans les contrées les plus éloignées, vous entendrez les sons de la cloche religieuse faisant retentir ses accords et donnant une voix toute céleste au désert, à la forêt, à la solitude! Après des journées de marche où vous n'avez vu que la savane et le dôme des bois, vous verrez la tour rustique de quelque nouvelle église improvisée dominer déjà la silhouette accentuée des plus hauts arbres de la forêt. Lorsque les magnifiques steamers, pendant l'été, parcourent rapidement la surface argentée du fleuve géant, quel est l'un des plus touchants spectacles et celui qui étonne toujours l'étranger? C'est de voir le nombre multiplié des sanctuaires religieux que l'on contemple, parfois en même temps, ici sur la rive, là dans le lointain des plaines, plus loin sur la cime des montagnes ou des rochers. Il est des endroits où, par la sinuosité des contours, les rives du fleuve semblent se rapprocher jusqu'à n'offrir qu'un étroit passage, et, à cette extrémité, l'on voit s'élever, comme face à face, sur la rive du nord et sur la rive du sud, les asiles de la prière de plusieurs paroisses différentes semblant lutter de zèle et de magnificence pour attirer sur la contrée les bénédictions du ciel.

Ce sont là des signes frappants d'un état de choses bien supérieur à tous les agrandissements matériels, mais qui n'y est nul-

lement étranger. Car les siècles de foi ont été des siècles de grandeur et de prospérité, et ce sont les siècles d'incrédulité qui ont été, au contraire, des époques de ruine et de décadence, à tous les points de vue que l'on veuille les envisager.

De même pour ce qui est de la beauté et de la magnificence des églises, que n'aurait-on pas aussi à faire remarquer lorsque l'on voit, dans des paroisses relativement peu nombreuses, des sanctuaires qui ne dépasseraient pas de grandes villes? Que l'on aille visiter les beaux sanctuaires de la Beauce, la plupart de ceux des rives du St. Laurent, et l'on verra comme, en peu d'années, on a su réunir à l'utilité et aux besoins des populations les exigences de ce goût, de ce luxe, qui sont une louange si digne pour le Seigneur et l'un des plus précieux attraits pour la piété; mais pour nous borner dans un si vaste sujet, nous examinerons l'un des centres principaux du pays qui répondra à notre but, parce que les monuments qu'il renferme sont dus à des ouvriers venus des différentes localités du Canada, et que là ils ont montré l'habileté et le génie qui caractérisent cette race active, adroite et éminemment pratique à laquelle ils appartiennent.

Quand on traverse le St. Laurent, en venant de Laprairie, on a le loisir de considérer le panorama de Montréal dans son ensemble et sous un aspect qui donne vraiment l'idée d'une grande ville. Or, ce qui domine tout et ce qui lui donne sa plus grande majesté, ce sont les monuments religieux, ces dômes, ces tours imposantes, ces magnifiques clochers, qui dentellent si richement la ligne de l'horizon. Que sera-ce lorsque, dans un avenir prochain, tous les travaux commencés ou projetés seront terminés, et que l'on verra s'élever, sur une ligne continue, les dômes de la Cathédrale en avant de la flèche de St. Patrice; près de la coupole du Collège des Jésuites, les immenses clochers de l'église du Gesù; les tours imposantes de la Paroisse, en face du dôme de l'Hôtel-Dieu, et, en suivant l'horizon, les clochers de l'église St. Jacques et de l'église St. Pierre, sans compter les clochetons nombreux de tant de communautés particulières; c'est alors que Montréal pourra être signalé, entre toutes les villes de l'Amérique, comme la ville aux belles églises, et qu'elle exercera, par son aspect seul, une influence salutaire sur ceux qui, dans leurs voyages et leur pérégrinations, cherchent une impression morale.

Mais en attendant ces beaux jours, parlons des richesses actuelles de Montréal en décrivant trois de ses monuments principaux, qui représentent les deux plus beaux genres d'architecture religieuse: ainsi Notre-Dame et St. Patrice, qui appartiennent au style ogival, et le Gesù, qui nous donne une belle idée des ressources de ce que l'on appelle généralement le style italien.

A l'aspect de Notre-Dame et en songeant qu'elle a été bâtie il y a quarante ans, on ne peut que rendre justice au talent de l'architecte qui, dans un moment de vraie décadence dans les arts religieux, a su élever une nef aussi vaste et aussi majestueuse, l'édifier suivant de justes proportions, et a été le premier, depuis tant d'années, à porter dans les airs ces immenses constructions des tours, que l'on n'avait plus osé aborder depuis près de trois siècles dans le monde chrétien.

Il y a quarante ans, on se ressentait encore du XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'on sait qu'il n'avait pas été seulement une époque d'impiété et d'immoralité, mais aussi une époque de vraie décadence pour l'art religieux.

Suivant les principaux archéologues, au XVIII<sup>e</sup> siècle, on avait renoncé à tout ce qui impliquait quelque principe et quelque régularité; on ne voulait plus de la pure architecture grecque, si noble et si belle, et on ne comprenait pas la grandeur de l'architecture ogivale, non moins pure et non moins admirable, mais on y avait substitué un nouveau style qui était la négation de tout principe raisonnable, et qui était surtout souverainement inconvenant pour le sanctuaire et pour l'asile de la prière.

Laissons parler M. Hope, un des principaux archéologues anglais. Suivant lui, "on avait renoncé à tout principe et à toute régularité dans l'architecture, comme on prétendait y renoncer dans l'ordre moral et politique. C'était un esprit de bouleversement qui présidait aux œuvres intellectuelles avant de passer dans les faits. Ainsi, dans les arts, on ne voulait plus ni de ligne, ni de forme, ni de surface nettement définie; on combattait

tout ce qui était régulièrement rond, carré, uni ou saillant, droit ou angulaire, et l'on y substituait je ne sais quelle ligne irrégulière, vague, indéfinie, qui n'était ni absolument continue ou brisée, mais qui était comme un véritable entortillage ou zig-zag. On appliquait ce système à toutes les substances : bois ou métal, pierre, porcelaine, verre, étoffes, et on l'imposait sans distinction à tous les objets de l'art et de l'industrie. Temples et palais, tombeaux et maisons, voitures et vaisseaux, rien ne pouvait se soustraire à cet envahissement. On ne se préoccupait plus ni des principes de l'art, ni du caractère et de la destination des choses, mais on mettait tout sur le même pied, l'église et le théâtre, l'autel et le buffet ; tout était envahi par le même système d'ornementation que l'on voulait appliquer à tout, et que l'on avait décoré du nom pompeux de rococo."

"Cet exclusivisme, nous dit encore M. de Cantezin, *Inspecteur des monuments religieux au Ministère des Cultes*, fut cause que l'on démolit d'admirables églises pour avoir des édifices à la mode, et que les plus remarquables, telles que Notre-Dame de Paris, St. Germain des Prés, St. Germain l'Auxerrois et bien d'autres, furent mutilées, afin qu'au moins les chœurs fussent reconstruits suivant le goût du jour."

Il fallut bien des années pour revenir à des idées plus saines et plus traditionnelles, qui, depuis vingt ou trente ans, ont de nouveau doté la France et l'Angleterre de vrais chefs-d'œuvre ; mais lorsqu'on songe à la date de Notre-Dame de Montréal, on doit reconnaître le talent de celui qui a su devancer le triomphe des bonnes idées et donner à son œuvre un si grand air et une si belle apparence, et une si parfaite convenance à sa vraie destination, soit avec ses tours si élevées et si hardies, son portail si grandiose et si ample, son vaisseau si net et si harmonieux, qui se prête si admirablement à la décoration des anciennes basiliques des âges de foi.

La façade, occupée par un immense portique et ornée de deux tours semblables, a 130 pieds de largeur, tandis que les tours ont 210 pieds de hauteur. Notre-Dame de Paris, qui est une des plus célèbres cathédrales pour les belles proportions de sa façade, a à peu près les mêmes dimensions. L'édifice est des plus imposants et d'une élévation telle qu'il est aperçu aux différentes extrémités de la ville, mais même à plusieurs lieues de distance, c'est-à-dire à plus de trente milles.

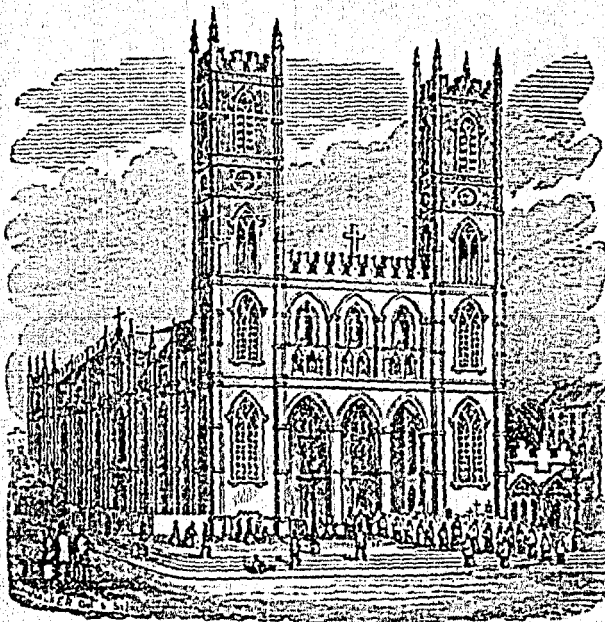
Le portique a 70 pieds de longueur sur 60 pieds de hauteur sous voûte, et 30 pieds de profondeur ; il donne un beau caractère à la façade ; caractère dont on est surtout frappé dans les grandes fêtes et dans les processions.

Au-dessus du portique et de ses trois arcades, l'on trouve trois grandes niches correspondantes ornées de statues, sans compter six autres niches qui seront remplies plus tard. En haut, une croix monumentale domine la crête éréolée de la façade. Chaque division est nettement définie. Quatre grands contreforts, ornés de clochetons, accompagnent chacune des tours et les isolent de la façade, dont chaque étage est nettement séparé du suivant par un double rang de cordons ou corniches d'un bon effet. Ce motif est répété dix fois depuis la base du monument jusqu'au sommet des tours.

On voit au moins, par l'étendue de sa façade, que cette église appartient à la famille de ces grandes basiliques du vieux continent qui, après tant de siècles, n'ont pas épuisé l'admiration des chrétiens et qui ont inspiré, encore récemment, le génie des grands

apologistes de la religion au XIX<sup>e</sup> siècle. Même les esprits les plus éloignés du dogme sont ramenés au respect des choses saintes par la contemplation des grandes lignes du temple chrétien qui doivent dominer, dit Mgr. Duffrè, *les édifices profanes d'une ville, et même tout édifice religieux des temps païens, comme la doctrine qu'elles représentent domine toute doctrine venant des hommes.*

Lorsque le chrétien contemple, de loin comme de près, la majesté des grands temples de la religion, il est instruit, éclairé et il éprouve dans le fond de son cœur ce qui a été si bien dit dans les paroles suivantes : "L'Eglise a montré sa pensée dans la construction de ses temples, qui sont comme le symbole de sa destinée. Elle y dit son histoire, commencée dans les larmes et qui finira par le triomphe. Elle a bien pris garde que rien n'y manquât de la longue vie qu'elle a déjà accomplie ; elle y a gravé tous ses souvenirs et toutes ses convictions, ses douleurs et ses espérances. Dès qu'une fois elle sût échappée des catacombes, de la crypte souterraine où le monde païen l'avait tenue, elle a lancé cette crypte dans les airs (avec ses nefs taillées en croix et ses chapelles dépositaires des tombeaux des martyrs) ; d'autant plus profondément elle était descendue et d'autant plus haut elle monta ; (autrefois, elle avait dû s'incliner sous la main du Seigneur ; maintenant elle s'élève, mais c'est vers son Dieu, elle se met aussi proche que possible de la nuee et de ce ciel où réside son maître et son époux), et la flèche flamboyante échappa comme le profond soupir d'une poitrine opprimée depuis des siècles, et si puissante était la respiration, si fortement battait ce cœur du genre humain, qu'il fit jour de toutes parts dans son enveloppe de pierre, qui céla l'amour pour recevoir le regard de Dieu."



Avant d'entrer dans le temple, n'oublions pas ce qui donne la vie à ses tours si imposantes, une réunion complète de belles arches, dont la principale, pesant 25 mille livres, est la plus belle de l'Amérique, et peut être égalée à la plupart des bourdons célèbres des vieilles cathédrales de France et d'Angleterre.

Enfin l'on franchit le seuil de la basilique, et, du premier coup d'œil, on peut en contempler l'enceinte dans toute son étendue. En face, le chœur, qui est dans la forme de ceux que l'on voit dans toutes les cathédrales d'Angleterre, mais qui n'est pas suffisamment orné pour produire son véritable effet comme à York, Lincoln, Exeter, Cliechester, Windsor, etc., etc. ; du reste, cette forme se rencontre aussi en d'autres pays, ainsi en France : à Laon, à Poitiers, à Dol, et à St. Serge d'Angers.

La nef du milieu a 200 pieds de longueur, 70 pieds de largeur, 80 pieds de hauteur. Elle est d'une belle proportion, mais demanderait, avant tout, à être plus éclairée dans les combles. Les bas-côtés ont 25 pieds de largeur. Le tout, avec les jubés, offre une surface pouvant loger, dit-on, près de quinze mille assistants.

Les bas-côtés, qui sont occupés par deux rangs de galeries, ont 60 pieds de hauteur et sont éclairés par quatorze grandes fenêtres de quarante pieds de hauteur, qui seraient du plus bel effet si elles étaient plus en vue du côté de la nef par la suppression au moins de l'un des jubés.

Quoiqu'il en soit, l'ensemble est imposant et on peut dire que, jusqu'à présent, il n'y a pas de vaisseau qui représente mieux, de ce côté de l'Atlantique, l'effet des grandes nefs du vieux continent. La nouvelle cathédrale de Philadelphie n'est pas à beau-

coup près d'une étendue aussi considérable; la façade n'a que cent pieds de largeur et la nef principale moins de soixante pieds. Enfin, le style en étant quelque peu massif, diminue encore l'effet de ses dimensions véritables.

Au milieu de tous ces éloges, nous n'oublions pas ce qui manque encore à cette belle église pour qu'elle soit vraiment digne de ses dimensions. Pour différentes raisons inutiles à mentionner ici, l'intérieur n'a jamais reçu de décoration proprement dite; il n'y a pas de vitraux peints aux fenêtres; enfin, le chœur, les chapelles, etc., n'ont pas l'ornementation qui leur conviendrait.

Il faudrait donc d'abord appliquer les ressources de la peinture décorative à toute l'église, et l'on verrait alors quel en serait le bel effet. Les voûtes étant suffisamment éclairées par des ouvertures prises sur le toit, devraient être revêtues de ces grands fonds bleus relevés d'or et coupés par des nervures aux brillantes couleurs, tel que cela s'est pratiqué dans les édifices de style ogival. Les colonnes, actuellement peintes de couleur sombre, gagneraient à avoir une couleur plus vive qui les détacherait sur le reste de l'édifice. Enfin, les vitraux placés dans les fenêtres auraient besoin, pour paraître dans leur beauté, d'être délivrés du jubé supérieur, qui a au moins trois inconvénients des plus graves: d'empêcher le jour de se répandre dans la voûte ainsi que dans la nef principale, et, enfin, de couper toutes les lignes du monument ainsi que les ouvertures de la manière la plus disparate et la plus désagréable.

Ce n'est pas tout. Les confessionnaux, les chapelles et le Chemin de la Croix, qui occupent la partie inférieure des bas-côtés, pourraient être reliés par une décoration générale qui harmoniserait tout cet ensemble, et ne serait pas une des moindres beautés de l'édifice, ainsi que cela s'est pratiqué dans la belle église de Ste. Clotilde, à Paris.

Tout ce que nous disons, du reste, sur les améliorations à introduire ne diminue en rien l'estime que nous avons témoigné pour l'architecte de ce bel édifice. Nous pensons qu'il lui fait le plus grand honneur et qu'il n'est pas à regretter qu'il ne lui ait donné aussitôt l'ornementation dont il était susceptible. A l'époque où il travaillait, la vraie ornementation des églises du style ogival avait été peu étudiée encore et était tombée dans l'oubli; il était donc plus sage de se servir de l'église telle qu'elle était et d'attendre des temps plus favorables, tels que ceux où nous sommes arrivés et où l'art religieux a fait réellement les plus grands progrès et a réparé ce qu'il avait perdu pendant les siècles de destruction et de révolution.

Nous allons passer maintenant à l'église St. Patrice, qui est encore du style ogival, mais qui présente des dispositions différentes de celles que nous avons observées à la Paroisse; cela nous fournira l'occasion d'entrer dans quelques détails sur la richesse et la variété de cette architecture religieuse à laquelle appartiennent ces deux monuments.

Nous ferons, d'abord, une première observation sur le caractère vraiment particulier de cette architecture et son appropriation merveilleuse à son objet si haut et si relevé.

"C'est là une des gloires de la religion chrétienne, nous dit M. de Maistre, d'avoir produit une nouvelle forme architecturale." M. Mérimée et M. Vitet, de l'Académie française, ont admirablement démontré, dans leurs études sur l'art chrétien, comment cette forme remplissait parfaitement toutes les exigences les plus hautes de la science et de l'art. M. de Châteaubriand, de plus, a la gloire d'avoir, l'un des premiers, montré comment elle répondait, non-seulement aux exigences du culte, mais de plus aux grandes idées qu'elle était appelée à représenter. On trouve la même idée dans les plus belles pages des grands apologistes de la religion au XIX<sup>e</sup> siècle, et on peut lire à ce sujet, avec M. de Maistre et M. de Châteaubriand, M. de Bonald, M. de Montalembert, le P. Lacordaire, qui nous représentent cette architecture comme le merveilleux perfectionnement de toutes les autres, à la fois originale, féconde, impuisable, mystérieuse, infinie comme la religion qui l'inspira et voulut se peindre en elle. C'est ainsi que l'auteur de la *Solution des Grands Problèmes* a reproduit la même pensée.

Cette nouvelle forme a eu deux manifestations principales.

D'abord, les artistes chrétiens ont transformé le style antique en ce qu'on appelle le style roman, où le cintre est encore employé, mais avec mille détails nouveaux; ensuite, ils sont arrivés à une nouvelle transformation, où le cintre est définitivement exclu et remplacé par l'arc ogival.

La période romane a produit, pendant des siècles, de vrais chefs-d'œuvre, depuis Ste. Sophie de Constantinople jusqu'à St. Marc de Venise, et dans l'intervalle on doit lui attribuer tout ce qui porte ces différents noms, suivant les différents pays: le Byzantin, en Orient; le Lombard, en Italie; l'Anglo-Saxon et le Normand, en Angleterre; le Carlovingien, dans le nord de la France, et, dans le sud, le Roman proprement dit; enfin, la transformation du style antique a subi encore une modification, et l'on est arrivé, par la force des choses et le génie même de l'art, à la forme ogivale proprement dite.

Tous ces détails sont empruntés aux archéologues modernes, et, en particulier, à l'un des plus célèbres, M. Lassus, homme d'une foi profonde et de la plus haute science, le restaurateur de la Sainte Chapelle et de Notre-Dame de Paris, membre, avec M. Mérimée et M. Vitet, du comité des arts et monuments. Nous achèverons cette explication en le citant encore.

On a cherché, dans les derniers temps, à déterminer l'origine de l'ogive, et l'on n'a pas trouvé, dans les documents historiques, l'explication de cette marche de l'art allant du cintre à l'arc ogival; mais par l'inspection des monuments même de l'art, il est facile de montrer comment, dans ses développements successifs, l'architecture a dû arriver logiquement à cette forme si nouvelle, mais si riche, si féconde et si élégante.

"L'ogive, dit M. Lassus, n'est pas un accident, elle est au contraire le dernier terme d'une progression, le terme nécessaire et absolu; les prémisses étant posées, les conclusions devaient venir," et c'est ainsi qu'il explique cette marche de l'art qui est un vrai perfectionnement.

Les Grecs avaient trouvé la colonne, l'architrave et le fronton reposant horizontalement sur la colonne; les Romains vont plus loin, ils remplacent l'architrave par l'arcade, le plafond par la voûte, et arrivent à cette belle application du cintre dans le dôme et la coupole.

Les artistes chrétiens ayant tous ces éléments entre les mains, tout en conservant d'abord le cintre, y ajoutent ces merveilleux détails qui constituent réellement une architecture nouvelle et à part; mais voulant aller plus loin et désirant élever des monuments immenses dans l'étendue et la hauteur, sans rien perdre toutefois de la délicatesse des formes et de l'élégance des détails, c'est alors qu'ils remarquèrent, au milieu de leurs travaux, qu'il y avait un moyen de rendre l'arcade plus haute sans qu'elle perdît rien de sa solidité, ni de ses proportions les plus sveltes; ils aiguïsèrent le cintre au sommet et dès lors un problème d'une admirable fécondité est résolu. L'arc ogival est trouvé, et, comme il a moins de poussée que le cintre, avec lui on peut élever les arcades les plus hautes sur des piliers qui ont une souveraine élégance, on peut faire reposer des voûtes immenses sur des murs percés d'innombrables fenêtres, et, bien avant que Michel-Ange eût placé le Panthéon sur le Parthéon dans St. Pierre de Rome, on avait suspendu dans les airs de vraies coupoles tout aussi extraordinaires, à Contances, à Bayeux, à Canterbury, à Ely, à Burgos et à Ste. Marie des Fleurs, à Florence, etc., etc., coupoles qui avaient l'arc ogival pour soutien.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer toutes les qualités de cette magnifique architecture, qui a couvert le monde de tels chefs-d'œuvre qu'en France seulement, suivant le Chanoine Bourrassé, on trouvait, avant la Révolution, près de 300,000 sanctuaires exposant aux regards plus d'un million de clochers, dont la plupart étaient de vrais prodiges de l'art; mais ce que nous ne devons pas passer sous silence, c'est la richesse et la variété presque infinies de cet art chrétien, qui serviront à nous faire encore mieux comprendre comment deux églises peuvent être du même style, tout en ayant des dispositions différentes et même un différent caractère.

Tout en appartenant à ces deux grandes divisions de l'architecture chrétienne, que l'on désigne par les noms de Romano et

Ogivale, les édifices des âges de foi présentent une variété extraordinaire, une richesse presqu'infinie. Chaque siècle a eu son caractère à part. Après les différents types de l'architecture romane, ou à en aussi différents types dans l'art ogival; les édifices du XII<sup>e</sup> siècle ne ressemblent pas à ceux du XIII<sup>e</sup>, et ainsi de suite jusqu'à la renaissance. De plus, dans le même siècle, chaque pays a eu son style particulier; ainsi, les constructions ogivales d'Italie telles qu'on les voit à St. Jean de Latran, à la Minerve, à St. François d'Assise, à Pise, à Florence, à Venise, ressemblent, mais non pas absolument, aux édifices de la même époque en Angleterre, en Allemagne, en France, en Espagne, qui, de même, en appartenant au même genre, diffèrent sensiblement entre eux; ce sont les membres particuliers d'une même famille. Ce n'est pas tout; outre cette variété multiple de siècles et de contrées, il en est encore une autre qu'on ne peut passer sous silence, c'est la variété essentielle qui existe entre les monuments de chaque pays et entre les différents genres de monuments.

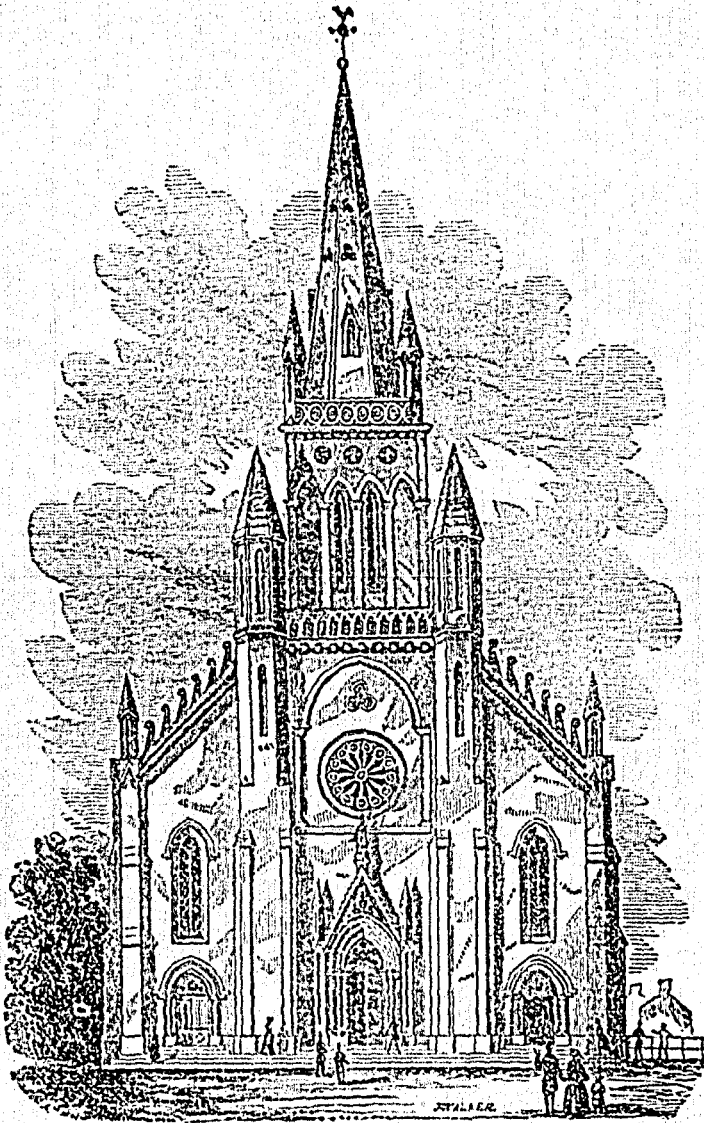
Dans toute l'Europe, il n'y a pas deux cathédrales qui se ressemblent, et, dans chaque pays, chaque édifice a son aspect à part. Les Métropoles diffèrent des églises abbatiales, des collégiales, etc., etc., suivant une richesse infinie de détails. Enfin, nous ne pouvons terminer ce point de la richesse de l'art religieux sans dire aussi quelques mots de la variété merveilleuse des différentes parties dans une église. C'est un monde d'aspects, de conceptions et de points de vue toujours variés. L'extérieur, à lui seul offre autant d'aspects tranchés qu'il y a de côtés et même de différents étages et divisions. La façade a son propre caractère bien tranché sur le reste de l'édifice, et ses richesses varient à chaque étage avec ses porches, ses galeries, ses rosaces, ses ouvertures, ses contre-forts, ses pinacles et ses clochetons, ses tours, et, enfin, ses flèches. Si l'on fait le tour de l'église, on voit d'autres merveilles qui ne répètent rien des prodiges de la façade. Des subdivisions, des nefs principales et des bas-côtés se présentent, ensuite l'intersection des transsepts, l'abside qui apparaît comme une rotonde ou couronne, colossale à triple étage. Sans compter les tours, les clochers, les pavillons des transsepts et la grande flèche ou le grand dôme du centre. Si on entre dans l'église, on voit d'autres dispositions qu'on a pu à peine soupçonner du dehors; le jubé de l'orgue, qui forme comme un portique monumental, ensuite la nef, dans sa majesté; les allées latérales, les chapelles mystérieuses, faisant apparaître dans toute son immensité la largeur de l'église; de plus, les belles fenêtres, ornées de vitreaux

et servant de tableaux pour l'instruction des fidèles; de plus, outre l'orgue, la chaire et les confessionnaux, qui sont autant de motifs de décoration et d'ornementation à part; on voit apparaître, dans le fond de l'église, la splendeur de l'autel principal, la magnificence des tabernacles et des stalles; sans compter les galeries, qui font le tour du chœur et qui sont comme des musées de peinture, de sculpture habilement ménagés pour l'admiration et l'instruction des fidèles. On peut-on reporter ses yeux sans être arrêté par de nouvelles merveilles? Sur le pavé, les ornements des tombes; sur les parois, les richesses de la peinture murale; aux fenêtres, les verrières éblouissantes; sur les colonnes, les torsades et les chapiteaux relevés d'or; dans les voûtes, les fonds d'azur constellés d'or, encadrés de nervures aux riches couleurs, et, avec tout cela encore, d'autres détails que la description la plus minutieuse ne peut essayer de faire connaître. Voilà, au moins, ce que l'on peut dire de plus succinct pour faire comprendre les ressources d'une architecture qui a son caractère à part, ses lois régulières, mais, en même temps, des ressources d'une richesse et d'une variété presqu'infinies, bien digne de la merveilleuse doctrine qu'elle représente, et, comme nous le disions en commençant, la merveilleuse fusion de toutes les architectures, originale, seconde, inépuisable, mystérieuse, infinie comme la religion qui l'inspire, et voulut se peindre en elle.

Après cela, on pourra voir bien des constructions ogivales comme on en voit déjà plusieurs à Montréal, à Toronto, à Ottawa, à Buffalo, à Albany, à New-York, et l'on ne devra pas s'étonner de trouver le même style répété, mais avec des dispositions et des aspects si différents, puisque telle est la richesse de la merveilleuse architecture à laquelle appartiennent ces constructions.

St. Patrice en est un exemple; on n'y trouve pas les mêmes détails qu'à la Paroisse, et qui plus est, on peut concevoir que ces deux églises pourront être relevées toutes les deux et revêtues des ornements qui leur conviennent tout en différant autant entre elles qu'elles diffèrent déjà maintenant. Mais entrons dans quelques explications.

La façade a 120 pieds de largeur sur 200 pieds de hauteur à l'extrémité de la croix de sa flèche. Elle est percée de trois portes, dont la principale est d'une belle largeur, au-dessus, une statue colossale de St. Patrice orne admirablement le sommet du portail; plus haut, une belle rosace, qui est d'une très-grande proportion et qui relève le sommet de l'église, est surmontée d'une énorme tour et d'une très-belle flèche qui se voit à une grande distance. Tout cet ensemble est vraiment imposant et excite



l'admiration de tous les étrangers; ajoutons que le site de l'église est très-élevé et très-beau par lui-même, ce qui ajoute encore beaucoup au bel aspect du monument. Lorsqu'on entre dans l'église, on est frappé de ses belles proportions, nettes et bien divisées. On sait qu'on en doit le plan principalement aux conseils du Rév. Père Martin, alors Supérieur du Collège Ste. Marie, et qui connaissait parfaitement l'architecture religieuse; suivant les ressources que l'on avait alors en mains, on peut dire qu'il a suggéré l'idée d'une belle et noble église, et qui répond bien jusqu'à présent au développement de la nombreuse congrégation irlandaise à laquelle elle est consacrée. La nef principale, depuis la porte jusqu'aux balustrades, a 200 pieds de longueur sur 100 pieds de largeur avec les bas-côtés, la partie du milieu a environ 60 pieds, et les allées latérales 20 pieds de chaque côté. L'église est bien éclairée. Toutes les fenêtres sont garnies de vitraux d'une bonne couleur; le jubé, pour l'orgue, est extrêmement large et profond, et d'un très-bel aspect. Le chœur, qui est grand et ample, est revêtu de stalles; l'autel est surmonté d'un retable qui a 55 pieds de hauteur sur 20 pieds de largeur. Les voûtes de l'église sont peintes à fond bleu et étoilés d'or; elles sont d'un bon effet et donnent une belle apparence à tout l'intérieur de l'édifice. Du reste, cette église n'a pas encore reçu toute l'ornementation dont elle est susceptible; mais, sauf quelques détails faciles à réparer, tout ce qui est fait est bien fait et est en bonne voie, suivant les vraies données traditionnelles de la décoration.

S. V.

(A continuer.)

## SCIENCE.

### Le soleil et la Lune.

Arago raconte, dans son *Histoire de sa Jeunesse*, la piquante anecdote que voici: un de ses camarades de l'École Polytechnique s'était trouvé dans une soirée avec un des professeurs de l'École, M. Hassenfratz, et avait eu avec lui une discussion quelque peu aigre. Il paraît que M. Hassenfratz était rancunier et vindicatif. Rentré à l'École, le jeune Leboullenger (c'était le nom de l'élève) raconta à ses camarades ce qui lui était arrivé. "Tenez-vous sur vos gardes, lui dit l'un d'eux: vous serez certainement interrogé ce soir, et le professeur vous aura préparé quelque gros problème dont vous ne vous tirerez pas aisément."

"Nos prévisions, dit Arago, ne furent pas trompées. A peine les élèves étaient-ils arrivés à l'amphithéâtre, que M. Hassenfratz appela M. Leboullenger, qui se rendit au tableau.

"M. Leboullenger, lui dit le professeur, vous avez vu la Lune?—Non, monsieur.—Comment, monsieur, vous dites que vous n'avez jamais vu la Lune?—Je ne puis que répéter ma réponse: non, monsieur." Hors de lui, et voyant sa proie lui échapper par cette réponse inattendue, M. Hassenfratz s'adressa à l'inspecteur chargé ce jour-là de la police, et lui dit: "Monsieur, voilà M. Leboullenger qui prétend n'avoir jamais vu la Lune.—Que voulez-vous que j'y fasse?" répondit stoïquement M. Lebrun. Repoussé de ce côté, le professeur se tourna encore une fois vers M. Leboullenger, qui restait calme et sérieux au milieu de la gaieté indicible de tout l'amphithéâtre, et il s'écria, avec une colère non déguisée: "Vous persistez à soutenir que vous n'avez jamais vu la Lune?—Monsieur, répartit l'élève, je vous tromperais si je vous disais que je n'en ai jamais entendu parler; mais je ne l'ai jamais vue.—Monsieur, retournez à votre place."

Cette question insidieusement mise: avez-vous vu la Lune? cachait sans nul doute un piège hérissé de difficultés transcendantes, dans lequel Hassenfratz voulait attirer le jeune homme, et que celui-ci sut éviter par sa présence d'esprit et son sang-froid. A tout prendre, la réponse était plus sincère et moins impertinente qu'elle ne le parut au professeur irrité. En réalité, M. Leboullenger n'avait pas vu la Lune; l'immense majorité des humains ne l'a pas vue davantage, non plus que le Soleil, et bien des gens ne pourraient pas dire en toute vérité, comme le spirituel condisciple d'Arago, qu'ils en ont entendu parler.

Car ce n'est pas voir le Soleil et la Lune que de les apercevoir comme nous faisons quand nous levons les yeux vers le ciel. Le premier nous éblouit par son éclat et, selon l'expression vulgaire, qui est ici littéralement exacte, "nous n'y voyons que du feu;" le second nous apparaît comme un disque lumineux ombré de quelques traces

grisâtres auxquelles nous prêtons très-gratuitement une ressemblance approximative avec les traits d'un visage humain; ce qui ne nous donne qu'une idée très-fausse de sa grandeur et de sa forme réelles, et ne nous laisse rien soupçonner de sa constitution physique. Les astronomes eux-mêmes, qui ont observé assidûment ces deux astres à l'aide de puissants instruments, et en suppléant par de merveilleux calculs à l'impuissance de ces moyens matériels, peuvent tout au plus dire qu'ils ont vu la Lune et le Soleil. En tout cas, ils ne connaissent que la moitié de notre satellite, puisque celui-ci, accomplissant sa rotation sur lui-même dans le même temps que sa révolution autour de la Terre, nous présente éternellement la même face; et encore ne la connaissent-ils qu'imparfaitement, puisqu'ils ne peuvent décider sûrement si elle a ou n'a pas d'atmosphère, s'il est ou non admissible qu'il s'y trouve des êtres vivants.

Pour ce qui est du Soleil, ce qu'on n'a pu découvrir jusqu'à présent des phénomènes dont sa surface est le théâtre, a suggéré, relativement à la constitution physique de ce globe énorme et resplendissant, des hypothèses plus ou moins ingénieuses et plus ou moins plausibles, mais que l'on ne peut aucunement vérifier. Le plus remarquable de ces phénomènes, celui qui a le plus exercé la sagacité et l'imagination des astronomes, ce sont les taches variables et mobiles qui se montrent constamment sur le disque solaire et qui, si je ne me trompe, furent observées pour la première fois par Fabricius, il y a environ deux siècles et demi. Ces taches ont tout d'abord donné la solution d'un problème extrêmement important. Leur marche régulière d'Orient en Occident, leur élargissement à mesure qu'elles approchent du centre et leur rétrécissement à mesure qu'elles s'en éloignent, enfin leurs alternatives d'apparition et de disparition à des intervalles uniformes, ont mis hors de doute la forme sphérique du soleil et sa rotation sur lui-même, et permis de mesurer aisément la durée de cette rotation, qui s'accomplit en vingt-cinq jours et demi. Quand je dis la rotation du soleil, je m'avance peut-être beaucoup; car le déplacement des taches est une preuve manifeste de la rotation de la photosphère, mais elle n'implique pas nécessairement la rotation de la masse solaire tout entière. Et, à ce propos, il y aurait peut-être lieu de poser aux astronomes cette question, dont ils ne semblent point s'être préoccupés: comment se fait-il que, le Soleil tournant sur lui-même, et chacune des molécules qui se trouvent sur son équateur étant animée de cette prodigieuse vitesse qui leur fait décrire en 25 jours et demi une circonférence de plus de 1,120,000 lieues,—comment se fait-il, dis-je, que cet astre échappe aux lois de la force centrifuge, que sa sphéricité n'offre aucune déformation, aucun aplatissement aux pôles, aucun renflement à l'équateur? Voilà une anomalie qui me semble difficile à expliquer, quelque hypothèse que l'on adopte relativement à la constitution physique du Soleil.

Les hypothèses qui ont été proposées depuis trois cents ans sont fort nombreuses; je n'ai point l'intention de les exposer et de les discuter toutes, et je dois me contenter d'exposer brièvement celles qui ont rallié récemment, parmi les hommes compétents, le plus grand nombre de partisans. Mais il est indispensable de dire auparavant en quoi consistent les accidents principaux qu'on a observés à la surface du Soleil, et dont les causes proprement dites ne sont qu'un cas particulier. Ces taches elles-mêmes sont toujours de forme très-irrégulière et très-instable; leurs dimensions varient aussi très-sensiblement, non-seulement d'une tache à l'autre, mais pour une même tache, puisqu'on les voit apparaître, grandir, diminuer, s'effacer, tantôt rares, tantôt nombreuses, offrant en un mot tous les caractères d'un phénomène essentiellement irrégulier; ce qui déjà suppose la photosphère où elles se produisent douée d'une grande mobilité, fluide et, par conséquent, sujette à des perturbations fréquentes. En outre, les taches se composent ordinairement de quatre parties distinctes, savoir: le noyau ou tache proprement dite, qui est complètement obscure; les lucules, appelées aussi "brins de paille" par M. Dawes, et "feuilles de saule" par le P. Secchi, et qui se présentent sous la forme de franges lumineuses, situées au bord du noyau; la pénombre, qui environne le noyau d'une sorte de demi-jour; enfin les facules, qui sont des protubérances très-lumineuses, formant le plus communément un véritable bourrelet autour de la pénombre. Il arrive souvent que deux ou trois seulement de ces phénomènes se produisent à la fois, ou même qu'on les observe isolés et en apparence indépendants les uns des autres. Ainsi on a vu des taches consistant uniquement en un noyau sans bordure d'aucune espèce; d'autres avec pénombre sans lucules, etc. On a vu aussi des facules, c'est-à-dire des protubérances lumineuses que n'accompagnait aucun des autres éléments dont je viens de parler; mais il n'est pas rare que la formation de ces facules précède immédiatement celle des taches obscures. Enfin, en dehors de ces phénomènes, on a remarqué sur la limbe du disque solaire, principalement lors des éclipses totales, des protubérances blanches ou colorées, de grandes formes et de dimensions variables, qui semblaient jaillir de la surface de la photosphère. Celle-ci apparaît elle-même, lorsqu'on l'examine attentivement et à l'aide de bons instruments, comme une

masse granuleuse, sillonnée de rides sombres et de rides claires, et dont l'aspect général a été comparé à celui d'un fond de gravure.

Revenons maintenant aux théories par lesquelles les astronomes modernes ont cherché à rendre compte de ce que l'observation directe leur a appris touchant la constitution physique du Soleil.

D'après William Herschell, le Soleil serait formé d'un noyau solide et obscur, enveloppé de trois atmosphères concentriques : la première serait une couche de vapeurs à demi condensées, semblables aux nuages terrestres ; la seconde serait la photosphère ou sphère incandescente, qui répand autour d'elle les torrents de chaleur et de lumière qui échauffent et éclairent toutes les planètes du système ; la troisième, gazeuse et diaphane, entourerait l'astre tout entier et s'étendrait, en se raréfiant graduellement, sur une immense étendue. Cette hypothèse explique d'une manière très-satisfaisante les taches, les facules, les gerbes lumineuses, etc., qui ne seraient que des déchirures, des boutsoufflures, des projections de matières ignées, produites dans la photosphère par les dilatations inégales, les explosions, les perturbations de toute sorte qui doivent agiter cet océan de feu ; mais elle a le défaut de ne pas s'expliquer elle-même. Pourquoi un noyau solide ? pourquoi, autour de ce noyau, trois atmosphères plutôt que deux ou quatre ? A ces questions, qui se présentent naturellement à l'esprit, on ne peut répondre d'une manière satisfaisante.

Une autre hypothèse, imaginée par M. Kirchhoff, à la suite des études célèbres auxquelles ce savant s'est livré de concert avec M. Hansen sur l'analyse spectroscopique, fait du Soleil une sphère liquide entourée seulement d'une atmosphère diaphane, et veut que les taches solaires soient de véritables nuages qui prendraient naissance, au sein de cette atmosphère, par suite de refroidissements partiels dus à des causes indéterminées. Cette théorie laisse sans explication plusieurs phénomènes très-importants, tels que les facules et les gerbes lumineuses ; elle attribuerait d'ailleurs au Soleil une densité bien supérieure à celle que les calculs lui assignent. En somme, après avoir séduit au premier abord un certain nombre de savants, elle est aujourd'hui abandonnée.

Enfin, un de nos plus célèbres astronomes, M. Faye, a développé récemment, au sein de l'Académie des sciences, une nouvelle théorie qui, chose remarquable, était exposée presque en même temps à l'Académie pontificale de Rome par le P. Secchi, et à la Société royale de Londres par M. Huggins. D'après cette théorie, il faudrait considérer le Soleil comme traversant actuellement la deuxième des trois grandes phases de constitution cosmique par lesquelles notre Terre, que Descartes appelait un Soleil encroûté, a passé elle aussi, avant d'entrer dans la phase de solidification extérieure ou phase géologique. Dans cette phase, qui succède à celle de fluidité gazeuse complète, la sphère de vapeurs commence à se refroidir extérieurement ; l'attraction qui en a peu à peu groupé les éléments autrefois disséminés dans l'espace, a transformé en chaleur la force vive dont ils étaient animés. De là une in calculable élévation de température qui, dans la masse centrale, s'oppose à toute action chimique. Les corps qui composent cette masse centrale s'y trouvent donc à l'état de gaz simples ; leur pouvoir émissif et leur pouvoir absorbant se sont à peu près équilibrés, et ils conservent presque toute leur chaleur et leur lumière. C'est seulement dans les couches superficielles, où la température n'est plus guère, dit M. Faye, que de 25 à 45 fois supérieure à celle d'un foyer de locomotive, que les actions chimiques reprennent leur empire. Des combinaisons, des décompositions, des condensations, des liquéfactions s'opèrent incessamment dans cette formidable chaudière, dans cet immense Phlogéon. Des courants ascendants et descendants s'établissent de la masse centrale à la photosphère et réciproquement ; des tourbillons, des explosions, des précipitations agitent cet océan de feu essentiellement formé, comme le voulait Arago, de gaz enflammés qui répandent une chaleur prodigieuse, mais rempli de particules solides qui le rendent lumineux comme les particules solides de charbon rendent lumineuses les flammes du gaz d'éclairage de nos lampes et de nos bougies. Cette hypothèse rend parfaitement compte des phénomènes visibles à la surface du Soleil, c'est-à-dire des taches, des facules, etc. Elle est d'accord avec ce que les théories de Laplace et d'Ampère nous ont appris touchant l'origine physique des mondes. Enfin elle s'applique non-seulement au Soleil, mais à toutes les étoiles, qui sont, comme chacun sait, autant de soleils. Il faut reconnaître qu'elle répond aussi bien que l'hypothèse d'Herschell aux questions soulevées par les taches et par l'aspect général du Soleil ; qu'elle n'encourt pas, comme cette hypothèse, le reproche de ne reposer que sur une conception ingénieuse, mais arbitraire. Est-ce à dire qu'elle ne doit soulever et ne soulève dès à présent aucune objection, et que le grand problème de la constitution physique du Soleil doit être considéré comme définitivement et entièrement résolu ? Les astronomes, ceux-là même qui ont proposé ou soutenu avec le plus de conviction la nouvelle théorie, ne le pensent pas ainsi et poursuivent leurs recherches et leurs observations avec ardeur.

Un savant jésuite établi à la Conception (Chili), le père Cappelletti, a eu le bonheur d'être témoin, le 15 avril 1865, d'une éclipse totale, phénomène toujours très-favorable, comme je l'ai dit, à l'étude des phénomènes solaires. Il a communiqué ses observations au P. Secchi, dans une lettre que ce dernier a transmise à l'Académie des sciences, au mois de novembre dernier : « La première impression que je reçus après la disparition du Soleil, dit le père Cappelletti, fut celle d'une immense montagne de feu en forme de corne, de couleur rose, à 57 degrés du zénith vers le nord-ouest. Je pus observer cette protubérance pendant tout le temps que l'éclipse resta totale, c'est-à-dire pendant 22 minutes 22 secondes. Presque diamétralement opposée à celle-ci, il y en avait une autre plus petite, d'une couleur un peu plus claire et de la même forme ; sous la corne, il y avait un nuage de même couleur. J'estimai la première à 2' 46" de hauteur, et la seconde à 2' 00". Cette deuxième était à peu près à 30 degrés de l'est au sud. Après 38 secondes de temps à peu près, commença à paraître une série de flammes colorées ; de sorte que le soleil paraissait être en feu et me fit l'impression d'une traînée de poudre qui prend feu successivement avec grande vitesse. Cet arc rose avait 30 degrés d'étendue. C'est là sans doute le filet lumineux en forme de chapellet du baron de Prades. La forme était, en effet, celle d'un chapellet ; mais il y avait des grains allongés, deux terminés en pointe, et quelques-uns ondulés. La lumière de ces protubérances était très-vive, et je fus surpris de voir au-dessus d'elles un point isolé coloré en rose vif. Je l'appelle point, à cause de son extrême petitesse. Du côté oriental, je n'aperçus aucune protubérance, sans doute à cause de ma position oblique par rapport aux centres des astres. Lorsque le Soleil disparut, trois faisceaux de lumière se montrèrent dans une direction normale au bord de la Lune. Le plus lumineux, d'une clarté telle qu'il blessait presque la vue dans la lunette, était dans la même position que la protubérance, avec cette particularité que, du côté de l'ouest, il était coupé droit selon la prolongation du diamètre lunaire ; de l'autre côté, il était terminé non en forme ronde, mais en plan incliné. L'autre faisceau était presque diamétralement opposé au premier et faisait, avec la deuxième protubérance, un angle de 10 à 15 degrés ; il était moins lumineux que l'autre et se terminait par des bords arrondis. Le troisième faisceau occupait, par rapport aux deux autres, le sommet d'un triangle isocèle, et était assez faible. De ces faisceaux les commissaires du gouvernement n'en virent que deux, mais à Rio-Janeiro on en vit cinq. Je quittai pendant un instant la lunette pour voir le grand spectacle autour de moi : il était grandiose ! L'obscurité était un peu plus forte que je ne m'y attendais, peut-être à cause du brouillard. Elle était environ celle d'une heure après le coucher du soleil. Tout, autour de moi, avait pris une teinte verdâtre qui faisait horreur. Un arc irisé parut à la distance de plus de 30 degrés du Soleil, et disparut quand l'éclipse cessa d'être totale. Cet arc était en forme de croissant ; ses extrémités s'appuyaient sur une ligne tangente au bord inférieur du Soleil. L'axe de cet arc formait un angle de 50 degrés environ avec la direction du grand rayon lumineux. Les habitants de la Conception observèrent clairement la marche de l'ombre sur le brouillard, ce qui excita chez eux un sentiment de frayeur. On vit plusieurs étoiles de première et de deuxième grandeur. Chez les animaux on ne remarqua rien de particulier, si ce n'est que le coq chanta au commencement de la totalité, et de nouveau lorsque le Soleil reparut. Les poules, pendant l'obscurité, se retirèrent à leur abri et sortirent immédiatement après, au retour de la lumière. Ce qui me surprit le plus au moment de l'apparition du premier rayon de Soleil, fut de voir son bord ondulé. Ce bord paraissait comme l'Océan près du cap Horn, avec ses vagues immenses. Les protubérances disparurent, mais la couronne resta encore visible pendant 56 secondes. Il est remarquable que pendant l'éclipse totale la Lune était environnée d'un anneau de lumière d'un blanc d'argent, après lequel venait la couronne de rayons ; ce blanc faisait un contraste singulier avec le noir du corps de la planète. Son bord était assez déchiqueté, et à ces irrégularités est due en partie l'irrégularité du croissant du Soleil à sa réapparition. »

Mais il est temps de quitter le Soleil pour revenir à la Lune et de là à notre planète même, sur laquelle le dernier mot astronomique n'est pas dit, comme le pourrait faire croire les traités de cosmographie où nous avons puisé les premières notions sur la nature et les révolutions des corps célestes appartenant au système solaire. Ces traités nous ont appris, d'une part, que la Terre accomplit sa rotation sur elle-même dans un espace de 24 heures, à très-peu près, qu'on désigne sous le nom de jour, et qui est absolument uniforme ; d'autre part, que la Lune exécute sa révolution autour de notre planète en un peu plus de 29 jours et demi. Mais les choses ne se passent pas d'une façon tout à fait aussi simple, et notamment les astronomes ont remarqué dans le mouvement de la Lune, au moins dans son mouvement apparent, une accélération assez notable pour pouvoir être évaluée au bout d'une centaine d'années, et qu'ils ont désignée sous le nom d'équation séculaire de la Lune. Cette accélération est-elle



réelle, ou bien n'est-ce qu'une illusion comparable à celle dont l'humanité a été dupe tant qu'elle a cru à l'immobilité de la Terre et au mouvement circulaire du Soleil et du ciel tout entier? Ou bien faut-il, dans cette équation séculaire, faire deux parts: l'une pour l'illusion, l'autre pour la réalité? et en tout cas, quelle est la cause du phénomène? Ces questions ne pourraient manquer de provoquer les recherches attentives des astronomes. L'illustre Laplace essaya un des premiers d'en donner la solution. Il fut conduit à regarder l'accélération du moyen mouvement de la Lune comme un fait parfaitement réel, et à la rattacher à la variation séculaire de l'excentricité de l'orbite terrestre. Des calculs ultérieurs, parmi lesquels il faut citer ceux de M. Adams, sans infirmer la théorie de Laplace, en ont démontré l'insuffisance; on n'a reconnu que la valeur réelle de l'équation séculaire de la Lune devait être, selon toute probabilité, à peu près double de celle que produit la variation de l'excentricité de notre orbite. Il fallait donc trouver une autre cause à laquelle on pût attribuer l'accélération dont il s'agit, c'est-à-dire la partie dont la cause trouvée par Laplace ne peut pas rendre compte. C'est à quoi s'est appliqué M. Delaunay; et les résultats de ses recherches forment le sujet d'un remarquable mémoire lu par lui à l'Académie des sciences, le 11 décembre dernier. Ce n'est pas tous les lundis qu'il se fait dans la dite assemblée et parmi les profanes qui suivent ses travaux, un silence complet pendant la lecture d'un mémoire d'astronomie; ce n'est pas tous les lundis qu'aux dernières paroles du lecteur succède un murmure d'admiration. Un tel succès est rare au sein de notre aréopage scientifique. M. Delaunay l'a obtenu dans la séance du 11 décembre, et jamais succès ne fut mieux mérité, car il est impossible d'exprimer en un langage plus clair et plus précis, des idées plus nettes et des déductions d'une plus irréprochable logique. Aussi n'est-ce pas sans un vif regret et sans une sorte de honte que je me vois forcé de défigurer, en l'abrégé et en la résumant, cette excellente notice. Dans le phénomène de l'accélération du mouvement de la Lune, Laplace avait trouvé la part de la réalité; M. Delaunay vient de déterminer la part de l'illusion. Il a montré que le mouvement de translation de notre satellite semble s'accélérer plus qu'il ne fait réellement, parce que le mouvement de rotation de la Terre se ralentit; que ce dernier se ralentit principalement sous l'influence même de l'attraction lunaire, et que l'action retardatrice de la Lune est intimement liée au phénomène des marées.

On sait que ce phénomène est un effet des attractions combinées du Soleil et de la Lune sur la masse mobile des eaux de l'Océan, mais que la Lune, à raison de la faible distance qui la sépare de nous, y joue un rôle tout à fait prépondérant. On sait que chaque jour les eaux de l'Océan s'élèvent et s'abaissent deux fois entre deux retours consécutifs de la Lune au méridien, et qu'une oscillation complète s'effectue dans l'espace d'environ douze heures cinquante minutes. Mais ce que beaucoup de personnes ignorent, ou qu'elles oublient, c'est que chaque marée est double; c'est-à-dire que les mers éprouvent deux soulèvements simultanés, dont les points culminants sont situés aux deux extrémités d'un même diamètre terrestre. L'un se produit sur l'hémisphère qui regarde la Lune, et il est dû à l'attraction directe de cet astre; l'autre se produit sur l'hémisphère opposé, parce que l'attraction de la Lune s'exerçant d'autant moins sur les molécules liquides qu'elles sont plus éloignées, celles-ci restent en arrière; leur pesanteur vers le centre de la terre en est diminuée. Il en résulte que la nappe liquide qui s'étend sur la partie de notre globe relativement soustraite à l'influence de la Lune, prend la même forme que celle qui s'y trouve immédiatement soumise. Pour mieux faire comprendre comment l'attraction de la Lune sur les eaux de la mer retarde, dans une certaine mesure, la révolution diurne de notre globe, M. Delaunay suppose la Terre entièrement recouverte par l'Océan.

« Voyons, dit-il, comment l'action de la Lune sur la masse totale de la Terre est modifiée par la forme allongée que cette même action de la Lune fait prendre à la surface de la mer. En vertu de cette forme, il existe comme deux protubérances liquides situées vers les extrémités d'un diamètre terrestre qui se dirige, non pas vers la Lune même, mais vers un point du ciel situé à une certaine distance de cet astre du côté de l'orient. Ces deux protubérances sont inégalement éloignées de la Lune; l'une d'elles est plus près de ce corps attirant que le centre de la Terre, et l'autre en est, au contraire, plus éloignée. Si l'on se reporte à la manière dont on obtient la portion de l'action lunaire qui occasionne le phénomène des marées, on verra que la première de ces protubérances est comme attirée par la Lune, et la seconde, au contraire, comme repoussée par le même astre; il en résulte donc un couple appliqué à la masse du globe terrestre, et tendant à le faire tourner en sens contraire du sens dans lequel il tourne réellement: couple qui doit produire, d'après cela, un ralentissement dans la rotation de ce globe. Le Soleil, qui contribue pour sa part à la production du phénomène des marées, quoique dans une proportion moindre que la Lune, doit également contribuer à cette diminution progressive de la vitesse de rotation de la Terre.

« D'après les explications dans lesquelles nous venons d'entrer, nous pouvons énoncer la proposition suivante: « Les forces perturbatrices auxquelles sont dues les oscillations périodiques de la surface des mers (phénomènes des marées) en exerçant leur action sur les intumescences liquides qu'elles occasionnent, déterminent un ralentissement progressif du mouvement de rotation de la Terre, et produisent ainsi une accélération apparente sensible dans le moyen mouvement de la Lune. » M. Delaunay n'a point entrepris de calculer exactement la valeur du ralentissement progressif de la rotation de la Terre par les actions combinées de la Lune et du Soleil sur les eaux de l'Océan. Ce calcul exigerait la connaissance parfaite de toutes les circonstances que présente le phénomène des marées. Il est donc à peu près impossible à effectuer directement, et ce n'est guère que par des moyens détournés que l'on peut y suppléer. M. Delaunay pense que la détermination aussi exacte que possible de la valeur de l'équation séculaire de la Lune par les observations conduira à ce résultat.

À la suite de cette importante communication, M. Emmanuel Lévis a soumis, à son tour, à l'Académie quelques remarques sur le même sujet. Il assure qu'il avait depuis longtemps songé que les forces qui produisent les marées ne sauraient être sans influence sur le mouvement de la Terre, et il a rappelé que dans un ouvrage récemment publié par lui, il avait signalé le développement de chaleur auquel elles donnent lieu en imprimant aux particules matérielles du globe des vibrations qui ne peuvent s'arrêter qu'en se transformant en calorique. Il pense que l'action retardatrice des forces qui produisent les marées est beaucoup plus énergique que M. Delaunay ne le suppose, et qu'il s'en fait d'ailleurs de beaucoup qu'elle soit la seule qui tende à ralentir le mouvement de la Terre. L'une de celles qui, selon lui, concourent le plus puissamment à cet effet serait le magnétisme terrestre. En effet, l'axe magnétique du globe est incliné à l'orbite lunaire. Or on sait, dit M. Lévis, qu'un corps magnétique ne peut se mouvoir en présence d'un autre moins magnétique, ni un corps se déplacer devant un aimant sans que l'un et l'autre éprouvent une résistance qui provient de la transformation en chaleur d'une partie des forces vives. D'après cela le magnétisme agirait en même temps pour ralentir la rotation de la Terre et la translation de la Lune; d'où résulterait entre les deux corps, en vertu des lois de la mécanique, un rapprochement qui aboutirait finalement à une augmentation de la vitesse angulaire de notre satellite.

ARTHUR MASSE.  
(Le Correspondant.)

## HISTOIRE DU CANADA.

### SIÈGE DE QUÉBEC EN 1759.

(Suite et fin.)

28 juillet.—Plusieurs coups de canon du Sault, tant de notre part que de celle des ennemis. Ils ont pareillement continué le bombardement et la canonnade de la ville.

29—Il a été pendu un homme pour cause de vol. Le bombardement et canonnade a continué.

30—Continuation du bombardement.

31—Deux soldats que j'ai fait arrêter ayant un quart d'eau de rio dans la cave de M. Soupiran qu'ils avaient roulé et mis dans la maison de Charland, quartier de St. Roch, ont été pendu à trois heures après midi.

Sur les neuf heures du matin, deux frégates d'environ 30 pièces de canon chaque appareillèrent et furent s'échouer au Sault Montmorency, sur la pointe de l'Est, se mirent en travers pour canonner en revers notre retranchement. Un autre gros vaisseau de 60 canons se mit derrière eux. Aussitôt ils démasquèrent une batterie de 30 pièces de canon. Ils firent un feu considérable de cette batterie et de ces trois vaisseaux. On estime qu'ils ont tiré plus de 2,500 coups de canon depuis 6 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. De ce feu continué nous n'avons eu que quatre hommes de tués et environ quinze blessés. Pendant cette canonnade à laquelle nous répondions avec trois pièces de canon que nous avions, qui formaient une petite redoute, laquelle perça la première frégate de plus de trente boulets, à raz d'eau, étant échouée et lui voyant sa quille. Environ 300 berges (anglaises) partirent de l'île d'Orléans et de la Pointe Lévis, et se mirent sur trois lignes entre les deux bâtiments échoués.

On ne douta point au camp que l'action ne devint générale; pour cet effet M. de Montcalm se porta au Sault où était M. de Lévis. Sur les cinq heures, 2,000 Anglais mirent pied à terre, à busse mer, de leurs berges, marchèrent avec bonne contenance et précipitation à la redoute et batterie que nous avions, et qui avait été

abandonnée une demi-heure auparavant faute de boulets. Ils s'en emparèrent, mais voulant avancer aux retranchements ils furent reçus par un feu canadien réitéré d'environ 1,500 coups de fusils, lesquels Canadiens étaient soutenus par 1,500 hommes de troupes réglées. Le reste du camp de Beauport et les Canadiens du passage étaient de file et nous avions environ 12,000 hommes de rendus; mais ce qu'il y a de singulier, presque plus de balles au camp. Heureusement, que ces 2000 furent si bien reçus qu'ils se rembarquèrent dans leurs berges avec la même précipitation qu'ils en étaient sortis. 5000 Anglais qui marchaient d'un pas grave, et en bon ordre, et qui passaient le Sault à gué en ordre de bataille, n'avancèrent qu'à deux portées de fusil, et se retirèrent, quand ils virent ceux des berges se rembarquer. Quel bonheur qu'ils ne savaient pas qu'il n'y avait point de balles au camp! Quelle négligence qu'il n'y en eut point, et quel malheur s'il y en avait eu, que les Anglais n'eussent point continué leur attaque. Ils s'enfournaient dans une bourse, commandée par une hauteur dont ils ne pouvaient plus sortir. Dans cette œuvre, les Anglais ont perdu 200 hommes, et autant de blessés. Nous en avons fait enterrer 83. Il a été apporté au camp 260 fusils; bien d'autres ont été emportés à la marée montante. Un capitaine écossais a été fait prisonnier; il était blessé de 4 balles dont 3 dans le corps, sans paraître l'être dangereusement. Nous avons perdu environ 10 hommes et une vingtaine de blessés.

Le même jour, nous attendîmes dans le quartier St. Roch un grand cri de femmes et d'enfants qui criaient Vive le Roi! Je montai sur la hauteur, et je vis la première frégate tout en feu; peu de temps après, une fumée noire dans la seconde qui sauta, et qui prit ensuite en feu. Ce sont les Anglais qui y ont mis le feu de crainte que nous en profiterions.

1er août.—Les Sauvages et les Canadiens, malgré les défenses qu'on leur faisait d'aller, crainte d'être exposés au canon de l'ennemi, à la Tère frégate brûlée et que la mer avait éteint, y furent sauver du lard, de la farine, des pies, des pioches, des balles d'écarlatine et plusieurs autres effets. Par ce, on peut juger si ce bâtiment était riche.

Le capitaine écossais, prisonnier, a dit qu'il était à la tête de 50 grenadiers; que ceux qui étaient avec lui étaient les troupes choisies, mais qu'ils l'avaient abandonné; et qu'il y avait une grande terreur dans l'armée. Ils ont continué à canonner et bombarder la ville.

2.—Ils ont fait de même jusques à deux heures après-midi qu'ils ont cessé, et de là jusqu'à six heures du soir, ayant envoyé un parlementaire de la part de cet officier écossais qui demandait son domestique, ses hardes et linges et de l'argent. On lui a tout envoyé à l'exception de son domestique. A six heures, ils ont continué leur bombardement avec fureur, pour réparer le temps perdu.

3.—On a craint la nuit, par le mouvement de trois gros vaisseaux qui portaient le cap sur la ville, et par plusieurs qui filaient le long de la côte de Lévy, une autre descente soit à la ville, soit à l'Anse-des-Mères, mais il ne s'est passé rien de nouveau.

4.—Continuation du bombardement. Ils n'avaient porté leurs bombes qu'à la haute et qu'à la basse-ville; ils en envoyèrent quelques unes de 80 par delà les murs, et dans le quartier St. Roch.

5.—Ja partis pour Ste. Anne, voir mon épouse. On avait dépêché un courrier pour les trois vaisseaux mouillés, qui étaient la frégate commandée par M. Vanquelin, la Pie par M. Sauvage et le Duc de Frontac appartenant à M. Gran.

6.—Ces trois bâtiments appareillèrent et montèrent le Richelieu, et les vaisseaux anglais ne firent aucun mouvement. Ces trois bâtiments ont mouillé vis-à-vis l'église des Grenadines. Nous avons appris que nous avions fait sauter les Forts de Carillon et St. Frédéric à l'approche de 12,000 hommes ennemis. Nous n'en avions que 3000. On s'est replié à Pisle aux Noirs.

7.—Les Anglais tentèrent deux descentes à la Pointe aux Trembles. L'une à 4 heures du soir, vis-à-vis de l'église, composée d'environ de 200 hommes; qui ne mirent pas pied à terre et qui perdirent environ 60 hommes. M. de Bougainville, colonel et commandant des Grenadiers, s'aperçut que cette attaque n'était qu'une feinte, ayant vu passer au-dessus plus grande quantité de berges. En effet, il fit défilé son monde en suivant les berges, et voyant que les ennemis voulaient descendre au ruisseau, nommé de la Muletère, une demi-lieue au-dessous de la rivière Jacques-Cartier, où nous avons fait des retranchements, il y fit embusquer son monde avec défense de tirer qu'ils n'eussent reçu l'ordre. Il pouvait avoir 50 Grenadiers, 300 hommes de troupes réglées et 600 miliciens. Les ennemis à cette descente pouvaient avoir, par l'estime de leurs berges, environ 1200 hommes qui virent avec confiance, se promener à vingt pas de notre embuscade, où ils furent reçus par un feu étouffé; à la seconde décharge, les berges anglaises regagnèrent le large. On compte qu'ils ont perdu, dans cette action, 200 hommes, et autant de blessés. M. de Bougainville m'a assuré qu'il a vu 7 berges dans lesquelles il pouvait y avoir 50 hommes dans chaque, et qu'il n'en a remarqué dans chaque que 4 ou 5 en état de ramer. Le même jour nous apprît la prise de Niagara, et que la garai-

son était prisonnière. On craint que M. de Caprenay n'ait subi le même sort.

8.—Après cette action les berges qui s'étaient retirées au large, gagnèrent le matin la côte du Sud. 2 frégates se rangèrent à terre pour favoriser leur descente. 100 hommes que nous avions dans cette partie firent trois décharges pour s'opposer à leur descente, mais inutilement; ils tuèrent environ 10 hommes, mais ils furent obligés de se retirer étant canonnés par les vaisseaux et berges. Les 1200 hommes de descente redescendirent à St. Antoine à la maison de Dornisseau.

Le même jour fut fatal pour moi et pour bien d'autres. Les Anglais qui n'avaient cessé de canonner et bombarder depuis le 12 juillet firent, lorsque vint le soir, un nouvel effort: ils jetèrent des pots à feu sur la basse-ville, dont trois tombèrent, un sur ma maison, un sur une des maisons de la place du marché et un dans la rue Champlain. Le feu prit à la fois dans trois endroits. En vain, voulut-on couper le feu et l'éteindre chez moi, il venait un petit Nord-Est, et bientôt la basse-ville ne fut plus qu'un brasier; depuis ma maison, celle de M. Désery, celle de Maillon, rue du Sault au Matelot, toute la basse ville et tout le Cul-de-Sac jusqu'à la maison du Sr. Voyer qui en a été exempte, et enfin jusqu'à la maison du Sr. DeVoisy, tout a été consumé par les flammes.

Il y a eu 7 voutes qui ont crevées ou brûlées, celle de M. Perrault, le jeune, celle de M. Tachet, de M. Turpin, de M. Benjamin de La Morde, Jehanne, Maranda. Jugez de la consternation. Il y a eu 167 maisons de brûlées.

9 août.—Les Anglais ont continué leur bombardement, et ont dirigé leurs bombes à la haute ville.

10.—Ils en ont fait de même; et on a fait un détachement pour les Pais d'en haut de 500 hommes.

11.—Il se fit de notre Camp sous Beauport, un détachement de 300 Canadiens et de 300 Sauvages pour aller attaquer les travailleurs qui étaient au-dessus du Sault; au lieu de compter sur ces travailleurs, ils trouvèrent 800 hommes armés qui les soutenaient. Notre parti donna vaillamment et tuèrent environ 150 hommes. Les ennemis se replièrent. On aurait pu engager une action générale si on avait soutenu notre parti et tombé sur les travailleurs.

Le même jour dans la nuit, il y eut une alerte: trois frégates essayèrent de passer avec une petite goëlette. Les trois frégates se retirèrent au feu de nos canons et de nos mortiers; la petite goëlette passa; elle s'échoua néanmoins, et 5 bateaux armés de 2 canons la poursuivirent, mais elle se releva et continua sa route.

12.—Malgré une pluie continuelle les Anglais ont continué de canonner et bombarder. Depuis le 10, ils ont porté leurs bombes qui étaient de 80, et leurs pots à feu, qu'ils ont sans doute mises dans un gros mortier, au-dessus de la porte St. Louis, dans la rue St. Valier, et jusqu'aux tentes du commissaire, le sieur Corpron, faisant fonction de munitionnaire, et du garde magasin, campés devant l'Hôpital Général, au-dessous de la terre d'Abraham. Cette même nuit, il y a eu une alerte: un soldat ayant rapporté qu'on fusillait à l'Anse des Mères; l'erreur était grossière. C'était à la rivière des Etchemins.

13.—Les Anglais ont dirigé leurs bombes à deux bâtiments échoués à la rivière St. Charles qui servaient de batteries, à l'entrée de la rivière St. Charles, en faisant un feu continu, ainsi que de leurs batteries du Sault Montmorency, malgré cela, on ne compte que 40 hommes tués du canon, et de la bombe, tant au Sault qu'à la ville, et autant d'estropiés.

14.—Continuation du feu de la Pointe-Lévy sur la Ville. 2 matelots tués sur les ramparts de la batterie de M. Nau.

15.—Les Anglais ont diminué leur feu, et n'ont presque point jeté de bombes.

16.—Ils ont fait peu de feu, pendant le jour, mais à l'entrée de la nuit ils ont jeté beaucoup de bombes et pots à feu dont un, sur les neuf heures du soir, mit le feu à la maison de la veuve Pinguet, vis-à-vis les murs des Récollets. Ce feu fut assez bien servi suivant que je l'ai vu. Deux frères Récollets et deux charpentiers empêchèrent la communication du feu, en montant sur la maison voisine de Planty et la découvrant malgré les bombes et les canons dont la direction était sur le feu. Il n'y eut personne de blessé, et M. Lusignan et moi en furent quittes pour la peur, deux boulets nous ayant râtés, et une planche des Récollets, détachée par un boulet de canon de dessus la couverture de leur église, ayant passé entre le frère Noël et moi.

17.—On s'est aperçu ce matin que quatre bateaux anglais se détachaient de la flotte et allaient rejoindre les bâtiments qui étaient au Saut; on ne douta point que c'était pour rembarquer partie de leur artillerie; en effet, ils y travaillèrent toute la journée et tirèrent dans cette partie peu de canons. Le feu des Anglais de la Pointe Lévi a commencé, ils tirèrent jusqu'à 12 coups de canon à la fois de 1/2 heure en 1/2 heure. Et sur quoi tiraient-ils? sur les tristes débris de l'incendie de la basse-ville. Il y a eu ce jour un Pilotin de tué chez M. Glemet.

18.—Les Anglais firent une descente à Deschambault à la maison

de M. Perrot, capitaine du lieu. Cette maison servait de retraite à la belle Amazone aventurière. C'est madame Cadet, femme de sieur Joseph Ruffio.

Cette maison était riche par le dépôt que plusieurs officiers avaient fait de leurs malles, lesquelles ainsi que la maison ne furent point sauvées de l'incendie. Lors que se faisait cette belle opération 15 cavaliers, à la tête desquels étaient le sieur Belcour, major de la cavalerie, se présentèrent hardiment. Les Anglais crurent sans doute que c'était une avant-garde et se rembarquèrent. Ce qui encouragea ce petit parti qui venait au secours, composé d'environ 300 hommes du Cap-Saint. Les Anglais étaient près de 800; ils perdirent 22 hommes, sans compter les blessés. Nous n'avons eu qu'un Canadien de blessé, légèrement. Il est à observer que M. de Montcalm parut après cette noble expédition.

Les Anglais traversèrent avec leurs berges à Ste. Croix, et razèrent la terre pour ne point se laisser aller au courant. M. Courmoyer, officier de la colonie, qui avait 15 hommes avec lui, posta son monde en embuscade, et leur ordonna de tirer sur la lère berge; ce qu'ils firent. Ils les passèrent ainsi en revue, et ils en tuèrent environ 200 sans coup férir, puisqu'ils ne voyaient point ceux qui tiraient sur eux.

19.—Les Anglais ont recommencé à canonner la ville, et à mettre le feu dans les côtes de St. Antoine et de Ste. Croix.

20.—On s'est aperçu que les quatre navires anglais mouillés aux Ecoreuils faisaient leur eau, et se préparaient à descendre devant la ville ayant bastonné leurs vaisseaux de grosses pièces de bois. Continuation du feu de canon à la ville, et 2 matelots tués.

21.—Les Anglais, suivant leur coutume, ont mis le feu à St. Jonchim, et ont brûlé les deux fermes. Toujours canonnade à la ville.

22.—Ils ont mis le feu au moulin du Saut, et à toute la côte du Petit-Pré et du Château Richer.

23.—Le feu de ces côtes a continué, et nous l'avons vu toute la nuit. Le même jour, je fus me promener à la basse-ville. Nous tirâmes sur les Anglais une douzaine de bombes, et 20 coups de canon, et ils cessèrent leur feu tout l'après-midi.

24.—On envoya M. St. Laurent, à 7 heures du matin, en parlementaire pour l'officier Ecosais mort, blessé à l'affaire du Saut du 31.—Il a fait son testament, par lequel il a donné tout son argent et ses effets au soldat de Languedoc qui l'a pris prisonnier—pour savoir si l'on agréait son testament. Je ne sais pas encore la réponse.

La suspension d'armes a duré jusqu'à neuf heures. Ensuite les Anglais nous ont salué de 12 coups de canon. Le même jour, nous avons remarqué que les Anglais avaient mis le feu à leur retranchement du Sault, et que le feu recommença aux maisons du Petit-Pré.

25.—Les Anglais ont commencé le feu de leur batterie de la Pointe Lévi, et ont tué deux hommes sur le rempart.

26.—Continuation du feu anglais.

27.—Il fut décidé que les sieurs Duval et La Garenne, commandant la batterie du Domaine et de M. Levasseur, partiraient avec les hommes d'élite pour armer les six frégates mouillées à Batiscan. M. Cadet, à la tête, fit embarquer tout le monde le même jour, qui partiront dans la chaloupe. M. de Bougainville devait partir avec 2000 hommes pour traverser au sud, vers St. Antoine, pour battre les ennemis.

Indiscrètement on fit partir la chaloupe, à la vue de l'ennemi, qui canonna ces bateaux sans aucun fruit. Ils se rendirent la même nuit à la Pointe-aux-Trembles.

Le même soir les ennemis, sans doute informés de notre démarche, profitèrent à neuf heures du soir d'un petit vent de nord-est, et passèrent avec une frégate de 28 canons, un bâtiment de 18, un de 8, un de 6 et un de 4. On s'aperçut que nos batteries étaient dégarées, car le feu n'était point vif; ils passèrent, je crois, sans recevoir beaucoup de mal.

Les batteries des Anglais firent un feu d'enfer de la Pointe Lévi tant en bombes qu'en canons. Il y eut sur les remparts un homme tué, à côté de moi, d'un boulet de canon qui passa au travers des banquettes de la batterie; 3 hommes de tués à la batterie Dauphiné de M. Garen, et 15 de blessés et brûlés par des gargousses qui prirent en feu la vieille batterie.

Il est à observer que les vaisseaux anglais mouillés aux Ecoreuils furent descendus vers le Cap Rouge et la Pointe-aux-Trembles.

Cette même nuit nous craignîmes une descente; on eut, on vint nous avertir qu'on découvrait des berges à l'Anse des Mères. Nous réglâmes du camp sous Beauport un renfort composé de 4 piquets de troupes réglées, de 50 hommes chacun, et de 50 Grenadiers. M. de Bernetz, commandant de la place, les fit poster, savoir: un piquet à la Basse-Ville, à la Construction, un à l'Anse des Mères, l'autre à Samos, et l'autre à Sillery avec les Grenadiers, pour s'opposer à la descente.

28 août.—Notre alarme n'eut aucune suite. Courval, qui commanda la frégate le *Brassavran*, fut blessé à la cuisse, dangereuse-

ment, en revenant avec son monde, suivant les ordres, à Jacques Cartier, par un Canadien, qui était dans le bois, et, qui, ayant eu peur, tira sur lui. Il avait malheureusement un habit comme un Anglais; on craint qu'il n'en revienne point.

29.—Au matin, continuation de canonnade, et de bombardement de la Pointe-Lévy.

30.—Les vaisseaux anglais qui étaient devant St. Augustin et le Cap Rouge firent une canonnade considérable depuis une heure jusqu'à huit heures du matin. Sur les 5 heures ils tentèrent un débarquement avec des bateaux plats vers St. Augustin. 40 matelots des bateaux de M. Denet, qui s'étaient jetés à terre, ayant abandonné leurs bateaux, fusillèrent dans le bois. A cette fusillade arriva du secours des premiers de cette côte, et les ennemis se rembarquèrent. Nous avons eu un homme de tué Canadien, et un de blessé. On ignore ce qu'ont perdu les ennemis, n'étant point débarqués.

31.—Toute la matinée les Anglais ont fait un feu considérable de canon de la Pointe Lévy.

Le même jour, sur les 9 heures du soir, il passa 7 bâtiments, dont une frégate de 20 canons, et 6 bâtiments, goélettes ou bateaux, malgré le feu de nos batteries, qui en périrent plusieurs.

1 septembre.—Les Anglais continuèrent à mettre le feu à leurs retranchemens du Sault, et continuèrent à canonner la ville et le bombarder. Leur direction fut sur le quartier St. Roch.

2.—Sur les dix heures du matin, nous vîmes un mouvement considérable de la part des ennemis: trois gros vaisseaux anglais ayant le cap sur la ville avec petit nord-est étaient mouillés entre la pointe de l'île et de la Pointe Lévy. Nous aperçûmes clairement environ 40 berges chargées de monde, entre ces bâtiments et qui se tenaient au courant. Ce mouvement donna une alerte à la ville; je me rendis, après avoir bu deux coups de liqueur, chez Magnan à la porte St. Jean, et nous bûmes le troisième à l'alerte. Nous nous rendîmes à la porte St. Louis où était le commandant, lequel ayant vu la manœuvre, me détacha, volontairement, pour aller à la batterie St. Louis; de là, je découvris que les berges reviraient à la Pointe Lévy; qu'il y en avait 40 autres qui suivaient le chenal du nord, qui se rendaient à l'Isle d'Orléans.

3.—Les bâtiments anglais au nombre de 17, dont un gros de 60 canons, 3 frégates et autres bâtiments étaient mouillés depuis le Cap Rouge jusqu'à Sillery. Ils faisaient un C pour fermer l'entrée de la rivière du Cap Rouge. Ce mouvement augmenta l'arrivée de M. Bougainville; on détacha environ 500 hommes pour garder cette partie. Le même jour, il nous fut tué 3 hommes, dont deux à la batterie de M. Dunet, et un sur les remparts par le feu de la Pointe Lévy.

4.—On s'aperçut au camp de Beauport que les ennemis avaient entièrement évacué le fort. Qu'il n'y restait plus que deux petits bâtiments mouillés vis-à-vis l'Eglise de l'Ange Gardien.

Le même jour, on envoya à la découverte au Sault; on n'y découvrit aucun Anglais; les habitants trouvèrent leur bled en état, et moins endommagés que ceux qui sont près de nos soldats.

On avait donné ordre de mettre le feu à trois retranchemens que les Anglais n'avaient point brûlés, ce qui fut exécuté sur le matin. 4 berges se présentèrent à Samos, lesquelles se retirèrent à la première décharge.

Nous avons appris, savoir s'il est vrai, qu'un ingénieur anglais, pris par Duval, et 5 autres soldats et 3 sauvages, que le général Amherst ne comptait pas paraître plus loin; qu'il risquait le monde pour porter des nouvelles au général Wolfe.

Cet ingénieur rapporte que les nouvelles sont que, nous sommes maîtres de la meilleure partie de l'Irlande; je voudrais que cela fût.

6.—Les Anglais firent un feu considérable de la Pointe Lévy, et démontèrent une batterie de la po. . . . qu'ils firent. . . .

Le même jour, étant à la batterie de M. Dunet, on vint nous avertir qu'un dessus de la côte de Begin, sur le grand chemin, il passait une colonne de troupes anglaises. Le sieur Garen et Dunet pointèrent chacun un canon de 21, qu'ils chargèrent à charge et demie. Le premier coup porta dans la colonne et doit en avoir incommodé quelques uns d'entre eux plus qu'ils ne s'y attendaient, parce que le coup porta à cet endroit; le second porta au-dessus de la colonne, et leur fit faire un mouvement qui fit conjecturer que le premier les avait incommodés.

Le même jour, sur les 8 heures, il y eut une alerte. M. de Bougainville, qui était à St. Augustin, avait vu les Anglais défilier la rivière des Etchemins; ensuite, il avait vu une contremarche. On nous envoya 5 piquets de divers régiments avec une compagnie des grenadiers. Je me rendis à la porte St. Louis, mais il n'y eut rien de nouveau.

7.—Tous les bâtiments anglais se sont réservés vers la partie de Sillery. Ils ont fait au Sud différentes marches qui nous ont inquiété.

La batterie de la Pointe Lévy fit un feu continu qui tua l'Enseigne de la batterie de M. Dunet, et un blessé.

Une petite goélette d'environ 40 tonneaux passa sur les trois heures, petit air de Nord-Ouest, devant la ville. On s'imagina que

c'était une gageure, car il n'y avait qu'environ 15 hommes, dont 8 paraissaient officiers, gouvernaient eux-mêmes et faisaient la manœuvre. Ils réussirent dans leur gageure, car la majeure partie des officiers se tenaient à leur pont. Il fut tiré environ 100 coups de canon qui, suivant notre estime, ne firent que percer leurs voiles.

8.—Les Anglais n'ont presque point tiré devant la ville. Les Canadiens envoyés à la côte du Nord ont rapporté que tout était brûlé, à l'exception des Églises, et aucun tort dans les grains.

Le même jour, il vint un déserteur à la nage de l'Isle d'Orléans; il est assez de rapport avec le premier.

(Le reste du manuscrit n'a pas été conservé.)

## EDUCATION

### Exercices d'intuition et de langage.

#### ENSEIGNEMENT SIMULTANÉ.

C'est l'intuition qui fournit à l'enfant ses premières occasions d'appliquer et de développer son intelligence, et en même temps ses premières idées, celles qui servent de prémisses à toutes ses connaissances. Ces données de l'intuition ne manquent jamais entièrement, parce qu'elles résultent de la vie même; mais nos notions intuitives peuvent être superficielles et fugitives, inexactes et incomplètes, vagues et mal ordonnées; il importe donc que l'éducation régularise pour l'enfance cette première source de savoir, et donne ainsi à tout enseignement une base à la fois large et solide.

C'était pour réaliser cette idée que Comenius publiait il y a deux cents ans son *Orbis pictus*, recueil de gravures nombreuses, qui devait servir à un premier enseignement. Mais l'ordre manquait dans cette collection; l'enfant y passait rapidement d'un objet à l'autre sans les étudier assez pour s'en former une idée juste et complète, sans s'y livrer à un exercice propre à augmenter beaucoup la puissance de ses facultés.

Nous ne croyons pas que Pestalozzi ait eu connaissance du travail de Comenius; et cependant, dans ses premiers essais, il paraît suivre les traces du savant hollandais.

Ainsi, au début de sa carrière pédagogique, il faisait observer aux enfants divers objets représentés, soit par des dessins, soit par des modèles en bois. Un jour que son école était occupée à étudier une fenêtre dessinée sur le papier, un petit enfant dirigeant ses regards vers la croisée de la chambre, s'écria: "Ne pourrions-nous pas apprendre cela mieux en examinant la fenêtre?" Ce fut un trait de lumière pour Pestalozzi; il comprit qu'un dessin ne remplace pas entièrement son modèle, qu'il ne peut en donner une idée complète à l'enfant encore pauvre d'observations antérieures et par conséquent incapable de suppléer par la comparaison à ce qui manque à la représentation pour être la réalité. Dès lors, il employa la chose même plutôt que son image; il ne voulut aucun intermédiaire entre la nature et l'enfant; il fit donc observer directement à ses jeunes élèves les meubles de la chambre, les animaux, les plantes, les pierres qu'il trouvait à sa portée.

Chaque objet occupait leur attention jusqu'à ce qu'ils l'eussent considéré sous toutes ses faces, dans toutes ses propriétés, dans toutes ses parties et dans tous les rapports qui les unissent. Chaque fait observé, chaque jugement, devait être énoncé en termes clairs et précis. Ainsi se formait le talent d'observer, et celui de s'exprimer d'une manière exacte et correcte, avantages bien précieux dans le cours de la vie, et que les petits enfants qui composaient l'école de Pestalozzi à Berthoud acquirent en peu de mois à un degré surprenant. Mais il faut bien se rappeler que dans cette école, aux enfants appartenait l'activité, l'initiative des jugements et des énoncés, au maître seulement la direction et la rectification. Ainsi l'élève en parlant n'exprimait jamais sa propre pensée, le produit de sa propre observation, et non point le savoir d'autrui. En même temps il ne se bornait pas à répéter des phrases toutes faites; il avait lui-même formulé sa pensée, il l'avait lui-même rectifiée quant au fond et quant à l'expression, d'après les observations critiques du maître.

Ces exercices, bien dirigés, sont toujours attrayants pour l'en-

fant, car ils le font marcher de découvertes en découvertes; chaque jour ils accroissent ses forces, ils étendent le domaine de ses expériences, et ils augmentent son désir de savoir.

Mais les exercices d'intuition ont pour objet le monde matériel tout entier; leur champ est immense en étendue et en diversité, il est inépuisable. Cette multitude de notions qu'il fournit à l'enfant amènerait bientôt la confusion dans son esprit, si aucun ordre ne présidait à leur acquisition. C'est pourquoi Pestalozzi chercha quel est le point de départ naturel de nos observations intuitives, de notre instruction en général.

Ce point de départ devait être le même dans tous les temps, dans tous les pays, dans toutes les conditions de la vie; il devait être en même temps le centre de toutes nos connaissances, le foyer d'où rayonne tout notre développement physique, intellectuel et moral. Ce ne pouvait être que l'homme lui-même: l'homme corporel, qui renferme les conditions, les organes de toute intuition physique, qui est en quelque sorte l'être placé le plus près de nous, celui qui est le mieux en notre pouvoir, le premier anneau enfin de cette chaîne qui forme le sujet de l'histoire naturelle; l'homme intellectuel, qui se manifeste par le langage avec toutes les facultés de son entendement; l'homme moral, ses sentiments, sa conscience, sa volonté. Ainsi l'homme, considéré sous ce point de vue général, est le centre, le point de départ de tous les progrès que l'éducation est appelée à réaliser.

L'enfant doit donc commencer l'étude du monde matériel par celle de son propre corps, l'étude du monde intellectuel par celle de sa propre intelligence exprimée par le langage, l'étude du monde moral par celle de sa propre conscience. C'est le *connaiss-toi toi-même* de Socrate. Cette triple étude doit procéder à l'aide d'éléments assez simples et assez clairs, de faits assez spéciaux et assez saillants, pour être observés par l'enfant dès ses premières années; elle doit précéder l'école et commencer dans le sein de la famille.

C'est à la mère que Dieu a confié le premier développement de l'enfant en lui donnant une sorte d'instinct d'éducation que les préjugés et la corruption ne parviennent point à détruire entièrement. C'est elle qui est sa compagne et son amie; c'est elle qui ne le quitte point tant qu'il a besoin d'un appui. C'est elle qui est destinée à diriger les premiers exercices d'intuition.

Pestalozzi fit donc un appel aux mères pour leur rappeler cette sainte et douce tâche. Il voulut en même temps leur fournir un guide pour les ramener des traditions de l'école à la marche simple de la nature, de manière à assurer à la fois, et le développement de toutes les facultés de l'enfant, et sa préparation aux diverses branches d'étude qui l'attendent; telle était l'idée qu'il cherchait à réaliser lorsqu'il publia le *Livre des Mères*. Mais cet ouvrage n'a jamais été achevé; ce qu'il en existe ne répond pas même entièrement aux vues théoriques de Pestalozzi, et ne peut suffire pour les faire bien connaître; tel que l'auteur l'avait conçu, ce livre est encore à faire.

Nous avons vu que le point de départ des exercices d'intuition doit être le corps de l'enfant; on lui en fera donc observer et nommer les différentes parties; puis on dirigera son attention sur leur nombre, leur forme, leur position relative, leurs diverses fonctions, etc., en l'habituant à énoncer d'une manière claire et correcte chacune de ces observations.

L'étude du corps humain suffirait à une longue suite d'exercices de ce genre, mais on se gardera bien d'attendre qu'on l'ait épuisée pour s'occuper d'un autre objet; la nature entière se présente à l'enfant avec sa variété infinie, et nous ne pouvons ni la soustraire à ses investigations ni lui en faire étudier méthodiquement tous les détails. L'essentiel est de lui apprendre à bien voir ce qu'il voit, et à bien dire ce qu'il a vu.

La marche qu'on aura suivie pour faire étudier à l'enfant son propre corps s'appliquera également à tout ce qui pourra l'intéresser; ses premières observations, bien dirigées, lui rendront toutes les autres faciles et amusantes; chaque lieu, chaque moment, chaque circonstance de sa vie lui fournira des occasions de s'instruire; les exercices d'intuition trouveront leur place au milieu des occupations les plus diverses, dans les leçons, dans les jeux, à table, à la promenade.

Si les objets d'observation ne peuvent être rangés dans un ordre rigoureux, s'ils se trouvent le plus souvent déterminés par l'occasion, par le goût de l'enfant, par les connaissances de la mère et du maître, en un mot si la liberté est nécessaire dans la marche des exercices d'intuition, il n'en est pas moins vrai qu'un ordre général doit présider aux vues de celui qui les dirige, soit pour conserver autant que possible les avantages de l'enchaînement, soit pour qu'aucune des notions qui doivent servir de base aux études suivantes ne soit entièrement oubliée.

Cet ordre se trouve presque indiqué par le point de départ que nous avons reconnu. Après avoir commencé par le chef-d'œuvre de la création, nous descendrons l'échelle des êtres organisés; puis viendra le règne inorganique: les rivières, les montagnes, les vallées, etc., y auront leur place. Ainsi se trouveront solidement acquises par la voie de l'expérience une foule de notions indispensables à l'étude des sciences naturelles et de la géographie. Après les œuvres de Dieu, celles de l'homme; après les objets de la nature, ceux de l'industrie et de l'art.

Telle est la marche naturelle qui doit présider à l'étude du monde matériel, sans pourtant en régler tous les détails. Cet ordre sera souvent abandonné, mais on ne négligera aucune occasion d'y revenir; quelques parties seulement du sujet seront étudiées d'une manière complète, mais aucune ne sera tout à fait négligée.

Nous avons vu que le nombre, la forme, et le langage sont les éléments premiers de nos connaissances, ceux que l'enseignement doit chercher à développer dès son début comme préparation à toute l'instruction future de l'enfant. C'est aux exercices d'intuition qu'il appartient de commencer cette préparation; c'est en se proposant ce but à atteindre qu'ils conserveront toujours la direction la plus utile aux études dont ils sont les préliminaires.

Ainsi l'on aura soin de faire observer aux enfants le nombre et la forme de tous les objets qu'on leur présentera, le nombre et la forme de leurs parties, les différences et les rapports qui existent entre ces divers nombres et entre ces diverses formes.

C'est dans l'observation de la chambre et de l'ameublement que l'instituteur trouvera la meilleure occasion d'initier l'enfant à la connaissance des nombres et de leurs rapports: il lui fera compter les vitres de la fenêtre, les panneaux de la boiserie, les carrés du parquet, les cases du damier; ce dernier meuble surtout pourra servir à d'utiles exercices: combien de rangées de cases de gauche à droite? combien de bas en haut? combien de cases en tout? si l'on retranche une rangée en haut, combien restera-t-il de cases? si l'on en retranche aussi une à droite, combien? si l'on en retranche deux dans chaque sens, combien? L'enfant se trouve ainsi sur la voie de découvrir, intuitivement, expérimentalement, quelques règles du toisé et de la composition du carré des nombres.

Les meubles limités par des plans seront les plus favorables à une première étude intuitive des formes. L'enfant apprendra à y reconnaître les diverses faces: rectangles, carrés, triangles; les arrêtes: lignes droites horizontales, verticales, obliques; les angles: droits, aigus, obtus; on se gardera bien de lui donner déjà les définitions. Puis il comparera les longueurs des diverses lignes observées, en s'accoutumant à les mesurer de l'œil.

Ce n'est pas le moment d'en dire davantage sur ce sujet puisque nous devons consacrer des chapitres spéciaux à l'intuition des nombres et à l'intuition des formes. Mais le premier développement du langage est trop intimement lié aux exercices d'intuition pour que nous voulions l'en séparer dans notre exposition.

L'homme parle parce qu'il pense; parce qu'il faut à la pensée fugitive et immatérielle une forme pour se fixer, une représentation sensible pour se transmettre. Comme le langage n'est que l'expression de la pensée, ce n'est que par elle et avec elle qu'il peut se développer. Les premières paroles de l'enfant, celles du moins qu'on peut considérer comme un langage, ne proviennent que du besoin de faire connaître ses idées. C'est d'une manière purement intuitive, c'est par l'usage et par l'expérience qu'il apprend peu à peu à parler, et par conséquent à connaître le sens des diverses formes du langage, sans que ces formes lui aient été préalablement expliquées. Aussi le voit-on employer sans hésiter

et avec justesse des mots et des constructions de phrases dont l'analyse embarrasse quelquefois les grammairiens.

Cette étude pratique de la langue, que l'enfant trouve dans la vie sociale et dès ses premières années, est nécessaire à tout son développement ultérieur et surtout à l'intelligence des principes de la grammaire; car ces principes n'ont de valeur pour l'élève qu'autant qu'ils émanent d'une manière claire et générale des règles dont il avait une connaissance confuse pour les avoir cent fois appliquées lui-même dans des cas particuliers.

C'est par cet exercice, antérieur à toute étude raisonnée, que nous apprenons à sentir les nuances les plus délicates de notre langue et à les employer avec facilité sans être obligés de combiner d'abord laborieusement tous nos mots. Nous parlons enfin grâce à une espèce de tact, à un sentiment intime du génie de la langue, qui résulte de l'usage et que la grammaire seule ne produirait jamais.

Cette connaissance intuitive est donc pour nous un immense avantage; elle est notre moyen le plus universel d'en acquérir d'autres, en même temps qu'elle donne à nos facultés le développement le plus varié.

Nous la devons d'abord aux soins maternels; mais combien n'est-il pas de mères qui sont, ou incapables de secourir dignement l'enfant dans ses premiers essais, ou trop peu pénétrées de la sainteté et de l'importance de ce devoir pour y donner les soins nécessaires? Pestalozzi avait été frappé de cette insuffisance si fréquente, et il aurait sans doute contribué à y remédier, s'il avait pu écrire le *Livre des Mères* tel qu'il l'avait conçu.

Cependant, si c'est à la mère d'abord qu'il appartient de diriger les exercices de langage, ce n'est point à elle seulement qu'est réservée une tâche si étendue. Le langage se développe avec les occasions de l'employer, c'est-à-dire avec les idées que donnent l'instruction et l'expérience de la vie; cet apprentissage ne peut donc être entièrement accompli dans la première enfance, et il est trop important pour qu'on l'abandonne au hasard. Cette vérité a été plus ou moins méconnue dans tous les anciens plans d'éducation: on y parle beaucoup de grammaire; d'exercices de langage, jamais. N'est-ce pas là une des causes de l'obscurité et du dégoût que les enfants ont si souvent trouvés dans l'étude de la grammaire? et conçoit-on qu'on ait poussé l'aveuglement jusqu'à ériger en système l'habitude de commencer toute étude régulière du langage par l'énoncé des règles abstraites d'une langue morte?

Les exercices de langage doivent donc occuper non-seulement la mère, mais aussi l'instituteur; celui-ci les rattachera, d'abord aux exercices d'intuition, puis à tous les objets spéciaux de son enseignement. L'enfant y trouvera, selon l'expression de M. Naville, une sorte de gymnastique intellectuelle par laquelle se perfectionneront chaque jour, et son langage et sa pensée qui en est inséparable; en même temps la langue maternelle sera comme le centre, le point d'attache de toutes ses connaissances; elle constituera l'unité de son instruction.

Les exercices d'intuition seront donc en même temps pour l'enfant une première étude pratique de sa langue; on aura soin que sa parole soit correcte, précise, et surtout qu'elle n'exprime que la vérité; ce dernier point est d'une grande importance non-seulement sous le rapport de la justesse des idées, mais, sous celui de la véracité du caractère; c'est en habituant l'enfant dès l'abord à ne voir dans la parole qu'un organe de la vérité, qu'on sera pour lui de cette vertu un besoin. Mais pour y parvenir il faut proscrire toute vérité qui n'en serait pas une pour l'enfant parce qu'elle n'appartiendrait pas à sa sphère d'activité. Que tout ce qu'il dira soit vrai pour lui sans restriction, vrai à son point de vue actuel et immédiat; qu'on lui fasse rectifier au besoin toute phrase qui ne présenterait pas ce caractère, et qu'il s'accoutume ainsi à éviter ces énoncés incomplets ou exagérés, trop particuliers ou trop généraux, première atteinte portée à la vérité, qui souvent en amène de plus graves.

Comme le témoignage des sens n'est pas la seule base de la culture humaine, de même il ne doit pas seul fournir l'objet des exercices de langage. La langue, pour servir d'instrument à l'éducation morale, doit avoir été formée intuitivement à l'expression des sentiments du cœur. Cette partie de la tâche des

mères et des instituteurs sera traitée dans un autre livre de cet ouvrage ; mais son importance et sa liaison intime avec le sujet de ce chapitre nous obligent à l'indiquer ici. (1)

Comme chaque exercice de langage doit consister dans l'expression d'une pensée actuelle de l'enfant, l'ordre de ces exercices ne sera autre chose que celui de l'acquisition des idées. Il y aura par là même gradation et enchaînement ; car l'expression, se compliquant avec la pensée, s'éleva peu à peu de la préposition simple au discours complet.

Mais lorsque l'enfant sera familiarisé avec la pratique de sa langue, lorsqu'il en aura appliqué cent et cent fois les règles diverses sans connaître leurs énoncés, alors ce savoir empirique ne lui suffira plus ; il aura besoin de se rendre compte du rôle qu'il fait jouer à chaque mot de sa phrase, du sens qu'il reconnaît à chaque forme de langage pour exprimer sa pensée ; il aura besoin de formuler les règles qu'il a tant de fois appliquées, afin de s'en faire un guide pour les cas nouveaux qu'il pourrait rencontrer. Alors commencera pour lui l'étude de la grammaire fondée sur l'analyse de la pensée, ainsi que nous l'exposerons en nous occupant de l'enseignement raisonné de la langue naturelle.

Après avoir indiqué le but des exercices d'intuition et de langage, après en avoir tracé le plan général, nous risquerions de n'en donner à nos lecteurs qu'une idée bien vague, si nous ne leur en montrions pas un exemple. Nous supposons en même temps que l'enseignement s'adresse à une classe entière afin de faire voir comment le maître peut maintenir l'attention et l'activité de tous les enfants à la fois. Ce que nous aurons à dire ici des formes d'un enseignement simultané pour la première enfance s'applique à la plupart des objets d'étude ; aussi, après avoir traité ce sujet ici avec quelque détail, nous pourrions nous dispenser d'y revenir dans les chapitres suivants.

Et d'abord, nous conseillons pour une classe de petits enfants, les gradins demi-circulaires usités dans les salles d'asile ; cette disposition réunit tous les enfants sous l'œil du maître, en même temps qu'elle permet à chacun d'eux de bien voir l'objet de la leçon.

Supposons que cet objet soit un chien, non point un chien peint ou empaillé, mais un chien vivant dont la vue excitera sans aucun doute l'intérêt de tous les enfants.

Le maître leur dira : Que voyez-vous ? mais il ne permettra pas qu'on réponde par un seul mot ; car, pour développer le langage des enfants il importe de les accoutumer à former des propositions complètes.

Réponse. Je vois un animal. Je vois un chien.

Aux diverses questions du maître sur la couleur de l'animal, les enfants répondront successivement :

Ce chien est noir. Ce chien n'est pas entièrement noir. Ce chien a le ventre blanc, les pattes blanches. Ce chien n'est pas entièrement noir ou blanc ; ses flanes ne sont pas noirs comme son dos ; ils ne sont pas blancs comme son ventre ; ils sont roux ; ils sont fauves ; ils n'ont pas partout la même nuance ; leur couleur est plus foncée près du dos ; elle est plus claire près du ventre, etc.

Ensuite viendra l'examen des divers membres de l'animal, de leur position et de leur grandeur relatives, enfin de leurs fonctions. Nous laissons imaginer au lecteur les questions successives qui amèneront les réponses suivantes :

Ce chien a une tête, un tronc quatre jambes, une queue.

Les jambes portent le tronc ; le tronc porte le cou et la queue ; le cou porte la tête.

Le cou est aussi long que la tête. La queue est plus longue que la tête ; elle est longue comme le cou et la tête pris ensemble ; elle est longue comme deux fois la tête. Le tronc est plus long que la queue ; il est long comme la queue et la tête pris ensemble ; il est long comme trois fois la tête, etc.

Ce chien marche ; il marche avec ses jambes ; les jambes servent à marcher. Articulations des jambes, etc.

On engagera peu à peu les enfants à réunir plusieurs observa-

tions dans un seul énoncé, ce qui les habituera à former des phrases de plus en plus compliquées ; ils en viendront à faire une description complète du chien. Ce sera le moment de leur faire distinguer les caractères spécifiques qui appartiennent à tous les chiens, des caractères particuliers à celui qu'ils ont sous les yeux. Ainsi, s'ils disaient : *Le chien est un animal noir à poil ras*, on leur ferait remarquer que les chiens ne sont pas tous noirs, qu'ils n'ont pas tous le poil ras, et que, s'ils veulent parler de la couleur et de la longueur du poil, ils doivent dire : *Ce chien est un animal noir à poil ras*.

Lorsque l'enfant aura ainsi observé des animaux de diverses classes, il les comparera sous le rapport des organes qui auront attiré son attention.

Le ver de terre n'a point de jambes, il ne marche pas, il rampe, la poule a deux jambes, le chat en a quatre, la mouche en a six, l'araignée en a huit, l'écrevisse en a dix, le cloporte en a quatorze.

Le pigeon a deux ailes couvertes de plumes ; la mouche a deux ailes transparentes ; la guêpe a quatre ailes transparentes ; le hanneton a deux ailes transparentes repliées sous des élytres bruns ; le papillon a quatre ailes recouvertes d'une poussière colorée.

Il va sans dire que les enfants n'emploieront pas un mot sans en bien connaître le sens, et que les expressions nouvelles pour eux leur seront fournies et expliquées par le maître alors seulement qu'ils en auront besoin pour énoncer les faits observés.

Les fleurs, les arbres, les ruisseaux, les outils, les maisons, tout enfin peut servir à des exercices semblables. On conçoit combien cette richesse et cette variété de sujets donnent de facilité au maître pour intéresser ses jeunes élèves ; mais il ne faut pas qu'il en abuse en laissant ceux-ci voltiger d'un objet à un autre ; il faut au contraire exiger dès le premier jour qu'ils étudient chaque chose de manière à en conserver une connaissance solide et aussi complète que leur âge le comporte. Ils n'en prendront ensuite que plus de plaisir à leurs exercices, et ils auront contracté une habitude précieuse pour le reste de leur vie.

A chaque question qui leur sera adressée, les enfants prêts à répondre lèveront la main, et le maître désignera parmi eux celui qui doit parler. Cette précaution est nécessaire pour empêcher, soit la confusion de plusieurs réponses faites à la fois, soit une sorte de monopole des réponses que quelques enfants plus développés ou plus bavards que les autres pourraient accaparer. Le maître aura soin d'accorder la parole souvent aux faibles et aux timides ; il les interrogera même directement, s'il remarque qu'ils ne lèvent jamais la main.

L'instituteur ne se hâtera pas de corriger lui-même les énoncés inexacts ou incomplets ; il cherchera à les faire corriger par les enfants eux-mêmes en leur adressant des questions comme celle-ci : Cette réponse est-elle juste ? est-elle complète ? Qui peut me dire ce qu'il lui manque ? Qui peut répondre mieux ?

On s'arrêtera plus particulièrement à l'énoncé de toute observation qui peut avoir quelque valeur scientifique, quelque importance pour les études futures, ou quelque application aux usages de la vie. Un tel énoncé, après avoir été reconnu juste pour le fond et pour la forme, sera répété à haute voix par tous les enfants plusieurs fois de suite ; puis on le fera redire encore aux plus retardés d'entre eux.

Pour éviter la confusion qui pourrait résulter de ce concours de voix répétant une phrase toutes ensemble, il y faut un rythme bien prononcé ; les enfants en sentent eux-mêmes le besoin et s'y habituent très-promptement ; mais l'instituteur devra, dès le premier jour, exiger qu'ils ne crient pas et qu'ils disent tout, d'un ton simple et naturel.

Avec ces précautions, les exercices de vive voix faits par la classe entière ont de grands avantages : ils donnent à la leçon un caractère de vie qui plaît aux enfants ; ils entretiennent l'attention et l'activité de chacun d'eux ; ils gravent dans leur mémoire l'énoncé correct des idées acquises par leurs propres observations ; ils contribuent enfin, et à leur prononciation nette et facile, et à leur santé future, par le développement qu'ils assurent aux organes de la voix.

Nous n'avons point hésité à entrer dans tous les détails de

(1) On remarquera sans doute que, pour l'enseignement de la langue maternelle, nous avons beaucoup profité des travaux du P. Girard.

ce procédé d'enseignement, car l'instituteur sera appelé à en faire usage dans la plupart de ses leçons élémentaires, et nous n'en connaissons point d'autre qui puisse ainsi mettre en œuvre les facultés de tous les enfants d'une classe.

BARON ROGER DE GUIMPS. (1)

### Exercices de Grammaire.

#### § 3. Diverses espèces de noms ; genres, nombres.

DICTIONNAIRE.

Le médecin La Brosse se mêlait de lire dans les astres. Le jeune duc de Vendôme, qui avait grande confiance dans cet astrologue, vint un jour avertir Henri IV que le médecin avait dit qu'il fallait que le prince se tint sur ses gardes ce jour-là. Henri lui répondit : « La Brosse est un vieux fou d'étudier l'astrologie, et Vendôme un jeune fou d'y croire. »

Exercices.

Citez quelques noms pris dans cette diétée. — *Médecin, La Brosse, astres, duc, Vendôme, confiance, astrologue, etc.*

Y a-t-il quelques noms propres? — Oui: *La Brosse, Vendôme, Henri.*

De quel genre et de quel nombre sont ces trois noms? — Ils sont tous du masculin, puisqu'il s'agit de trois hommes; ils sont tous du singulier.

Peut-il y avoir des noms propres qui nient un pluriel? — Oui, puisqu'on pourrait dire que *quatre Henri* ont été rois de France, ou que parmi les rois de France on compte *quatre Henri*.

Citez des noms communs. — *Médecin, astres, duc, confiance, prince, gardes, jour, etc.*

Y a-t-il des noms masculins? — Oui: *médecin, astres, duc, prince, jour* sont du masculin.

Pourquoi *médecin, duc* et *prince* sont-ils du masculin? — Parce que le premier indique une profession et les deux autres des dignités appartenant aux hommes.

Y a-t-il des noms féminins? Oui: *confiance, gardes, astrologie*. Pourquoi *astre, jour* sont-ils du masculin, et *confiance, astrologie* du féminin? — Il n'y a pas de raison pour cela, puisque ce sont des noms de choses, qui n'ont un genre que par imitation. L'usage est donc le seul maître à cet égard.

Pourriez-vous, sur un de ces mots, par exemple sur le mot *astre*, montrer que l'application d'un genre a été primitivement tout à fait arbitraire? — Oui, puisque *astre* est du masculin, et que *étoile*, qui signifie exactement la même chose, est du féminin.

Y a-t-il beaucoup d'exemples semblables? — Assurément. Ainsi, par exemple, on dit *une chaise* et *un fauteuil*; *un canapé* et *une causeuse*, quoique la *causeuse* ne soit qu'un petit canapé. La *causeuse* s'appelle aussi *un tête-à-tête*, et ce mot est du masculin.

Vous dites que *gardes* est du féminin. Cependant on dit *un garde*. On dit *un garde* dans le sens d'un homme qui garde; et *la garde* pour l'action de garder. *Ses gardes* serait masculin si l'on disait Henri IV appela *ses gardes*. Il est féminin dans l'expression *se tenir sur ses gardes*.

Quels sont les noms au pluriel dans cette diétée? — Il n'y a que *astres* et *gardes*.

Pourquoi sont-ils au pluriel? — *Astres* est au pluriel, parce qu'il s'agit de tous les astres; *gardes* est au pluriel, parce que ce mot dans ce sens n'est usité qu'à ce nombre.

Qu'est-ce que le mot *fou* dans ces phrases? — *Fou* est primitivement un adjectif; mais il se prend substantivement et devient alors un nom, comme ici, lequel peut à son tour recevoir un adjectif, *un vieux fou, un jeune fou*.

Composition grammaticale.

Reprenez dans cette diétée les noms communs qui sont à un nombre, et mettez-les à l'autre nombre quand cela sera possible. Donnez aussi les féminins qui se rapportent aux masculins, soit que ces féminins indiquent directement la femme ou la femelle, soit qu'ils signifient seulement une idée qui s'y rapporte.

*Médecin*, pluriel *médecins*. — Nom féminin, *médecine* la science du médecin.

*Astre*, singulier *astre*.

(1) Extrait de l'ouvrage de cet auteur, *La Philosophie et la Pratique de l'Éducation*. Paris, Durand. 1860.

*Duc*, pluriel *ducs*; féminin *duchesse*.

*Confiance*, le pluriel est usité.

*Astrologue*, pluriel *astrologues*. — Nom féminin *astrologie*, la prétendue science de l'astrologie.

*Prince*, pluriel *princes*; féminin *princesse*.

*Jour*, pluriel *jours*. — Nom féminin *journée*.

*Fou*, pluriel *fous*; féminin *folle*.

Manuel de l'Instruction Primaire.

## AVIS OFFICIELS.



BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par minute en Conseil, en date du 23 janvier dernier, approuver la résolution du Conseil de l'Instruction Publique passée à une réunion du dit Conseil, tenue le 12 octobre dernier, recommandant l'établissement d'un Bureau d'Examineurs dans la paroisse de la Baie St. Paul, pour les comtés de Charlevoix et Saguenay, avec pouvoir d'accorder des diplômes pour écoles élémentaires.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par proclamation en date du 31 janvier dernier, établir un Bureau d'Examineurs dans la paroisse de la Baie St. Paul, dans le comté de Charlevoix et Saguenay, avec pouvoir d'accorder des diplômes pour écoles élémentaires, lesquels auront force et effet dans les comtés de Charlevoix et de Saguenay seulement.

NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par minute en Conseil, en date du 20 février dernier, nommer les Révérends MM. Fidèle Morissette, Clovis Gagnon, Antoine Martel, Joseph Nérée Gingras, Téléphore Fortin et Ovide Clément, membres du Bureau d'Examineurs pour les comtés de Charlevoix et Saguenay.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par minute en Conseil, du 20 février dernier, nommer le Révérend George Slack, M. A., membre du Bureau des Examineurs du district de Bedford.

INSPECTEUR D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par minute en Conseil, du 20 février dernier, nommer Ludger Lussier, Eccl., instituteur, inspecteur des écoles du comté de Bonaventure, en remplacement de Joseph Mengher, Eccl., qui a résigné. M. Lussier est muni du diplôme pour école modèle de l'école normale Jacques-Cartier.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence le Gouverneur Général a bien voulu, par minute en Conseil du 20 février dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté d'Arthabaska.—St. Christophe: MM. Jean Patoine et Edouard Bélin.

Comté de Beauce.—Ste. Marie: MM. Charles Carter, père, et Narcisse Blouin.

Comté de Bonaventure.—Rustico: Le Révérend M. Pierre Saucier, et MM. Jean Blaquière, Basile Gallant, Thomas Dorion et Simon Martin.

Comté de Bonaventure.—Ristigouche: Le Révérend M. Pierre Sancier et MM. Samuel Sook, Grégoire Laroque, John Barnabé et Athanasie Jérôme.

Comté de Champlain.—St. Narcisse: MM. François Xavier Cossette et Patrick Byrns.

Comté de Chicoutimi.—Notre-Dame de Laterrière: M. Benjamin Godreault.

Comté de Drummond.—Grantham: Le Révérend Majorique Marchand.

Comté de Gaspé.—Mont Louis: M. Auguste Poitras.

Comté de Gaspé.—Barre-à-Choir: MM. François Michel, Philippe Tapp, Jean-Baptiste Blondin, John Lafolly et John Bond.

Comté de Gaspé.—Miguasha: MM. Alexander Campbell, Alexander Labilloy, Hypollite Quallsie, Jeremiah Naughton et Edward Campbell.

Comté de Maskinongé.—Hunterstown : M. Norbert St. Onge.  
 Comté de Missisquoi.—Farnham Ouest : M. Pierre Fontaine.  
 Comté d'Ottawa.—Lochaber : MM. Philippe Nash, John McLoughlin, Francis McNamara et Michael McCormick.  
 Comté de Québec.—St. Gabriel Valcartier : Le Révérend Anthony Anron Von Iffland.  
 Comté de Québec.—Stoneham : M. Patrick Devine.  
 Cité de Québec : Les Révérends William Brown Clarke, Christian Wurtelle et John Gilmour.  
 Comté de Rimouski.—Matane : M. Jean Truchon.  
 Comté de Vaudreuil.—Vaudreuil : MM. Antoine Lafonde et François Xavier Valois.

SYNDICS D'ÉCOLES DISSIDENTES.

Son Excellence le Gouverneur Général a bien voulu, par minute en Conseil du 20 février dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté des Deux-Montagnes : St. Joseph du Lac : MM. James Walker et Duncan McGill.  
 Comté d'Ottawa.—Lochaber : M. Alexander McLean.

DIVISION DE MUNICIPALITÉS.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par minute en Conseil en date du 20 février dernier, d'ordonner que la propriété de MM. LeBouthillier et Frère, connue sous le nom de résidence d'hiver de MM. LeBouthillier, et située sur les limites des municipalités de Cox et Paspébiac, soit distraite de la municipalité scolaire de Paspébiac et ré-annexée à celle de Cox, à compter du 1er juillet prochain.

DIPLOME OCTROYÉ PAR L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Ecole modèle.—M. J.-Bte. Blais.  
 24 février 1866.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE RIMOUSKI.

Ecole élémentaire, 2e classe, F.—Melles. Marie Adèle Campbell, Marie Céline Chouinard et Marie Adèle Milliard.  
 18 février 1866.

P. H. DE MAS,  
 Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS D'OUTAOUAIS (AYLMER).

Ecole élémentaire, 1ère classe, F.—MM. Joachim Jovant et Joseph Labelle.  
 1ère classe, A.—M. John Sturrs.  
 2e classe, A.—MM. William Palmer, George Johnston, George Mainville, John O'Boyle et Melle. Ellen Burke.  
 6 février 1866.

JOHN WOOD,  
 Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

Ecole élémentaire, 1ère classe, F. et A.—M. Anthime Pilon.  
 2 août 1865.  
 Ecole modèle, F. et A.—Anthime Pilon.  
 6 février 1866.  
 Ecole élémentaire, 1ère classe, F.—Melles. Edwige Archambault, Martheleine Barrey, Malvina Coderre, Emélie Coiton, Judith Filatrault, Eliza Goyette, Azélie Richer, Héloïse Riendeau, et M. David Chenay.  
 Ecole élémentaire, 2e classe, F.—Melles. Virginie Bertrand, Malvina Lanctôt et Elize Minier.  
 6 février 1866.

F. X. VALADE,  
 Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE MONTRÉAL.

Académie, 1ère classe, A.—M. John Wilson Jolly.  
 Ecole modèle, 1ère classe, A.—M. A. Wright.  
 Ecole élémentaire, 1ère classe, A.—M. John Maxwell, et Melles. Emma Kahler et Malvina Patenaude.  
 2ème classe, A.—Melles. Ida Amanda Chilton, Martha Beckham, Ca-

therine Flora Campbell, Margaret J. Grant, Pomela L. Hall, W. L. Mills, Lydia Jane Richardson, Agnès P. Vaughan.  
 10 février 1866.

T. A. GINSON,  
 Secrétaire.

INSTITUTRICE DISPONIBLE.

Melle. Henriette Leblanc, qui est munie d'un diplôme d'école élémentaire, désire avoir une place comme institutrice. S'adresser au No. 13 de la rue des Allemands, Montréal.

M. Alphonse Lanctôt, ancien élève de l'École Normale Jacques-Cartier, muni d'un diplôme d'école modèle, désire avoir une place comme instituteur. S'adresser à ce Bureau.

BOUS OFFERTS À LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant de l'Éducation accuse avec reconnaissance réception des livres suivants :

De M. Bibaud, Doyen de l'École de Droit du Collège Ste. Marie : "Voyages de Brétigny dans l'Amérique Septentrionale."

De Son Excellence M. Vandenpeereboom, ministre de l'intérieur de la Belgique : "Rapport triennal sur l'état de l'Enseignement moyen en Belgique, daté de 1864."

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL (BAS-CANADA), MARS ET AVRIL, 1866.

Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.

(Suite.)

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur VALADE.

COMTÉS DE JACQUES-CARTIER, HOUELAGA, VAUDREUIL ET SOULANGES, ET LA POPULATION CATHOLIQUE DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

Comme toujours, j'ai considéré que ma mission, loin de suggérer de nouvelles théories, devait avoir pour but de veiller à la mise en pratique de vos prescriptions; je me suis fait un devoir de mettre autant que possible les écoles en rapport avec les besoins de la société, dont elles sont destinées à faire l'honneur et le profit. Aussi, me suis-je appliqué avec soin à visiter les comptes de chaque secrétaire, leurs engagements, le prélèvement des contributions, et à m'assurer de l'exactitude du paiement de l'instituteur. Je dois dire que je n'ai qu'à me féliciter de l'aptitude du grand nombre des secrétaires-trésoriers à remplir leur charge, que tous regardent comme le nerf du système scolaire.

L'intérêt que l'on porte au succès des écoles se manifeste au point que les parents, informés du jour et de l'heure de mes visites, se font une véritable joie d'assister aux examens.

J'ai toujours reçu une bienvenue cordiale de la part du clergé. Nos vénérables curés s'intéressent aux écoles d'autant plus que le principe religieux est la base de l'instruction que l'on y donne.

Quant à l'instituteur, cet homme privilégié, qui exerce un apostolat laïque, je l'ai généralement trouvé à son poste, plein de dévouement à la cause qui lui assure l'estime, le respect et la confiance des parents.

Je dois faire une mention honorable des quelques instituteurs de mon district qui ont été formés aux écoles normales; ils se distinguent par leur aptitude et leurs bonnes mœurs. La sobriété, la vigilance, l'amour de l'étude caractérisent la plupart d'entre eux.

Je n'ai que du bien à dire de nos établissements religieux d'éducation où règnent l'ordre et une parfaite discipline.

Si j'ai parlé du mérite reconnu des instituteurs, je ne dois certes pas oublier les services éminents que nos institutrices rendent dans leurs arrondissements respectifs.

Les progrès de deux branches d'instruction m'ont particulièrement frappé dans la plupart des écoles : l'orthographe sous dictée et l'arithmétique mentale; on ne néglige pas non plus l'art épistolaire, la composition et la déclamation.

Ci-suit un examen détaillé de chaque école placée sous ma surveillance.

COMTÉ D'HOUELAGA.

1. Hochelaga.—L'école catholique de cette municipalité est maintenant tenue par deux sœurs de la communauté des dames des Saints-



Noms-de-Jésus-et-Marie, qui donnent une excellente instruction à plus de 65 élèves. Les deux langues y sont enseignées avec un égal succès. La décence, l'ordre et une parfaite discipline caractérisent cet établissement. Les dames sont aussi régulièrement rémunérées, et les comptes sont en ordre. J'ai distribué 7 prix.

Les dissidents protestants ont aussi l'avantage de posséder une école distinguée par les branches variées que l'on y enseigne, et par les progrès habituels des 43 élèves qui la fréquentent. M. l'instituteur Webb est un jeune homme digne de la confiance dont il jouit. L'examen a été brillant; aussi ai-je eu devoir y distribuer 7 prix. Comptes en ordre.

2. Côteau St.-Louis.—Les commissaires ont, dans cette municipalité, 10, une académie tenue par deux clercs de l'institut de St. Viateur; 20, une école élémentaire de garçons dirigée par M. Nubasés; 30, deux écoles de filles tenues respectivement par Mmes Dugal et Aycard. Plus de deux cent cinquante élèves fréquentent ces quatre établissements. Il est à désirer que l'académie, inaugurée sous les plus favorables auspices, se maintienne avec les succès que l'on a droit d'en attendre. M. Nubasés, par sa probité et son aptitude, jouit d'une confiance illimitée. Des deux écoles de filles, je regrette de dire que l'une était faible, l'autre rétrograde; aussi chacune des deux institutrices a quitté l'enseignement peu après ma visite en avril dernier; elles ont été immédiatement remplacées.

La classe des sourds-muets que j'ai visitée avec un bien vif intérêt, excite comme toujours la sympathie la mieux méritée. Le sourd-muet que la nature a voulu comme séquestrer de la famille humaine, est ici un être actif, intelligent, modeste et pieux. J'ai distribué 19 prix tant à l'académie qu'à la classe des sourds-muets, (15 élèves) qu'à l'école de M. Nubasés. Les comptes sont en ordre, bien qu'il s'y trouve annuellement beaucoup d'arrérages.

Les dissidents ont toujours une école tenue sur un bon pied par M. Lamb, qui enseigne, outre les branches d'une école élémentaire, le mesurage, l'arithmétique dans toutes ses parties, l'usage des globes et la composition. 43 élèves fréquentent cette excellente école. Honneur à M. Lamb dont les talents égalent l'aptitude. Prix distribués, 11. Comptes en ordre.

3. Côte-de-la-Visitation.—L'école catholique est actuellement tenue par Mlle. Lemire, qui s'acquitte on ne peut mieux de ses devoirs. 36 élèves fréquentent cette école, soutenue en partie par le séminaire de Montréal. Prix distribués, 3. Comptes bien tenus.

La municipalité protestante reste inactive; point de cotisations et point d'école; les parents envoient leurs enfants aux écoles des municipalités voisines.

4. Côte-des-Neiges.—Les commissaires ont sous leur contrôle trois écoles: l'une est une école modèle tenue par M. Jardin; les deux autres sont élémentaires et tenues respectivement par mesdames Leduc et Huberdeau. 138 élèves fréquentent ces écoles. C'est avec plaisir que je constate ici combien les contribuables de cette municipalité se distinguent par leur esprit de liberté et leur sollicitude à avoir constamment au milieu d'eux de bonnes écoles. Aussi leurs instituteurs et institutrices sont-ils bien et ponctuellement payés, et les affaires monétaires en bon ordre.

De même l'école dissidente répond aujourd'hui parfaitement aux sacrifices que s'imposent les contribuables. M. Walker, l'instituteur, remplit avec ponctualité ses devoirs; et ses élèves se distinguent par leurs progrès. Elèves, 30; prix distribués, 4. Comptes en ordre.

L'on rencontre, à la côte, deux écoles indépendantes, dont l'une est particulièrement soutenue par le séminaire, et fréquentée par 50 élèves; l'autre en compte 20.

5. Côteau-St.-Pierre.—Comprend 3 écoles, chacune pourvue d'une bonne institutrice: madame Lanctot, et mesdemoiselles Burns et Bell; les deux premières possèdent parfaitement le français et l'anglais, et Mlle. Bell l'anglais seulement; ses élèves sont d'origine anglaise. Ces trois écoles réunissent 173 élèves. Prix distribués, 18. Comptes en ordre.

6. Côte-St.-Paul.—Les dissidents ont une école, qui, sans aucun doute, leur ferait honneur, si les institutrices, quelquefois étrangères à l'enseignement, ne se succédaient pas, plusieurs fois même chaque année; ce qui est tout à fait incompatible avec les progrès des élèves. Elèves, 30. Prix, 1. Comptes, point rendus.

7. St.-Henri-des-Tanneries.—Possède une école de garçons tenue par M. Héu, et une de filles par mademoiselle Lucie Bibaud, dont le travail assidu et l'excellente méthode d'enseignement méritent l'encouragement le plus libéral de la part des commissaires. Elèves fréquentant ces deux écoles, 189. Prix distribués, 15. Comptes parfaits. Je ne crois pas hors de propos de dire que j'ai rencontré dans l'école de mademoiselle Bibaud une douzaine de jeunes filles

répondant avec un aplomb admirable sur les règles du participe, et en faisant l'application dans des phrases écrites à la dictée.

Les dissidents ont une école tenue par M. Burns et fréquentée par 40 élèves. M. Burns quitte l'arrondissement, et les syndics vont de suite engager un nouveau maître. Comptes en ordre.

Il y a ici une école indépendante fréquentée par environ 25 élèves d'origine anglaise.

(A continuer.)

## Bulletin des Publications et des réimpressions les plus Récentes.

CANADA.

MONAG: The place British Americans have won in History, by H. J. Morgan. Ottawa, 1866, 32 p. in-12. Hunter et Rose.

C'est une lecture faite à Aylmer, il y a quelques semaines, par M. Morgan, déjà favorablement connu de nos lecteurs. L'auteur, avec une rare impartialité, a réuni, dans un court espace, les noms et les titres d'un grand nombre de Canadiens des deux origines qui se sont fait une réputation dans le pays ou à l'étranger. La liste de ces derniers a quelque chose de piquant et d'imprévu. Peut-être M. Morgan s'est-il trop empressé de réclamer comme Canadiens quelques personnages nés ici de parents étrangers et qui, n'y ayant point reçu leur éducation et n'y ayant point vécu, ne sont pour nous que des compatriotes de hasard. Il va sans dire que nous ne comprenons dans cette catégorie ni le célèbre prédicateur Jésuite, François-Xavier Duplessis, né à Québec en 1693; ni l'abbé Louis Léopard de Beaujeu, descendant d'une famille canadienne, qui fut le confesseur de Louis XVI; ni Grasset de Saint-Sauveur, né à Montréal, en 1757, et élevé dans cette ville, auteur d'un grand nombre d'ouvrages; ni Mgr. Gillies, évêque de Lymira, mort à Edinburg dont il fut longtemps vicaire apostolique, mais né et élevé parmi nous. Le Canada peut réclamer également avec orgueil les hommes qui ont découvert le plus grande partie de ce continent et dont M. Morgan a réuni avec bonheur les noms dans une seule phrase: «La Louisiane fut colonisée par l'herville, la Nouvelle-Orléans fut fondée par son frère de Blenville, Milwaukee par Salomon Juneau, Galveston par Michel Menard; Jean-Baptiste Faribault a fondé au Minnesota l'établissement qui porte son nom; Gabriel Franchère a été parmi les premiers explorateurs de la Colombie, et il traversait les Montagnes Rocheuses longtemps avant les expéditions de Frémont et de Palliser; tandis que le Colonel Head, né à la Nouvelle-Ecosse, démontrait que la vraie route des Indes était dans cette direction." Si à tous ces noms on ajoute ceux des évêques et des prêtres distingués que le Canada a fournis à tant d'autres pays de l'Amérique, on trouvera que des noms canadiens brilleront dans la postérité au berceau de presque toutes les chrétientés de l'Amérique. *Gesta Dei per Francos!*

RAYMOND: Discours sur l'amour de la Vérité, par M. Raymond, V.-G. St. Hyacinthe 1866, in-8vo, 47 p. Presses du Courrier.

Ses études religieuses, philosophiques et littéraires de cet élégant écrivain éparses dans les revues, les journaux et les brochures formeraient maintenant un couple de beaux volumes. Nous avons plusieurs fois entendu exprimer le désir de les voir reproduire sous cette forme, et nous osons nous en faire l'interprète, dussions-nous par là blesser la modestie de l'auteur et encourir sa disgrâce.

JOHNSTONE. A Dialogue in hades. Quebec, 1866, 55 p. in-8o. Middleton et Dawson.

C'est encore une publication due à la Société Littéraire et Historique de Québec et plus particulièrement au zèle d'un de ses membres, M. LeMoine, qui, dans une note, nous apprend ce que fut le Chevalier Johnstone, auteur de ce mémoire. Partisan du malheureux Jacques II, le Chevalier, comme beaucoup d'autres Jacobites, s'était réfugié d'Ecosse en France et avait pris du service dans l'armée de ce dernier pays. En 1748, il s'était embarqué de Rochefort pour le Cap-Breton, et il combattit en Amérique jusqu'en 1760, qu'il repassa en France. Dans toute la campagne, il avait été attaché comme aide-de-camp au Chevalier de Lévis; mais au moment où ce dernier était envoyé à Montréal, il fut transféré à l'état-major du Marquis de Montcalm, à raison surtout de ses connaissances stratégiques et de l'étude qu'il avait déjà faite des positions qui entourent Québec et particulièrement de Beauport, où l'on avait établi les principaux ouvrages destinés à défendre la ville du côté du bassin. Montcalm y avait concentré une armée de 11,000 hommes, ne laissant que 1500 hommes pour la garnison de la ville. Le mémoire du chevalier Johnstone est écrit en assez mauvais anglais, soit qu'il eût oublié cette langue en France, soit qu'il n'en eût jamais eu qu'une connaissance imparfaite, comme c'était le cas pour beaucoup de gentilshommes écossais à cette époque. Il avait donné à son travail la forme assez usitée alors et assez piquante d'un dialogue entre l'ombre de Wolfe et celle de Montcalm. Les deux généraux y étudiaient ensemble leur campagne, s'éclairaient mutuellement sur les fautes qu'ils ont commises ou cherchent à les justifier. Ce document est surtout remarquable en ce que l'auteur rend pleine justice aux milices canadiennes, traitées assez laetement dans les dépêches du général Mont-

calm et dans la correspondance de quelques-uns de ses officiers, dans celle de M. Doreil surtout. Le chevalier Johnstone attribue à leur intrépidité le salut d'une partie de l'armée française, dans la bataille du 13 septembre. Ce document se trouve aux archives du ministère de la guerre en France, et il est parmi ceux qui ont été copiés pour la bibliothèque de notre Parlement. Il fut d'abord mis en lumière par M. l'abbé Ferland, qui y attachait la plus grande importance. Il est à regretter qu'on ne l'ait point reproduit in extenso. La partie qui a rapport à la seconde bataille des plaines d'Abraham et à la capitulation de Montréal aurait eu, il nous semble, autant d'intérêt que tout le reste. La brochure se termine par l'extrait mortuaire de Montcalm, que nos lecteurs aimeront sans doute à conserver et qu'on ne peut lire aujourd'hui sans émotion :

"L'an mil sept cent cinquante-neuf, le quatorzième jour du mois de septembre, a été inhumé dans l'église des Religieuses Ursulines de Québec, haut et puissant seigneur Louis Joseph, Marquis de Montcalm, Lieutenant Général des armées du Roy, Commandeur de l'Ordre Royal et militaire de St. Louis, Commandant en chef des troupes de terre en l'Amérique Septentrionale, décédé le même jour de ses blessures, au combat de la veille, muni des sacrements qu'il a reçus avec beaucoup de piété et de Religion. Etaient présents à son inhumation Mrs. Resche, Cugnet et Collet, chanoines de la Cathédrale, Mr. de Ramezay, Commandant de la Place et tout le corps des officiers.

"(Signé) " RESCHE, Ptre. Chan.  
" COLLET, Chan."

TAYLOR: Portraits of British Americans. La livraison d'octobre, qui n'a fait son apparition que tout dernièrement, contient les biographies et les portraits de M. Byrdes, gérant de la compagnie du Grand Tronc, que M. Taylor appelle très-spirituellement le plus Grand Foyer de l'Amérique; de Mgr. Mulloch, évêque catholique de Terrebonne; des Hons. MM. Buchanan et Cauchon, et de feu M. le protonotaire Monk. Les photographies sont comme toujours excellentes, et les articles sont écrits avec le talent que nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier. Cette livraison termine le premier volume.

LE FOYER CANADIEN: Comme nous l'avions annoncé, il s'est fait des changements importants dans la publication de ce recueil, qui s'imprime à Québec, chez M. Darveau. Le Foyer a maintenant une partie européenne et une partie canadienne, dont la pagination est distincte. Le prix d'abonnement est élevé d'une piastre à deux piastres par année. Il y a une chronique politique et des faits divers, nouvelles littéraires, artistiques et bibliographiques sous la direction de M. E. Gérin. Les trois premières livraisons nous donnent dans leur partie européenne: "Le Fraternité," roman du Vicomte Walsh, et dans la partie canadienne, une étude de M. l'abbé Casgrain sur le mouvement littéraire en Canada, une lecture de M. le Dr. Larue intitulée: "Paroisse et travail," et un discours de M. le grand-vicaire Raymond sur les études classiques. Nous donnerons prochainement quelques extraits de ce dernier travail.

THE METROPOLITAN FOURTH READER: Arranged expressly for the Catholic Schools in Canada, Montreal, 1866, in-8o, 489 p. D. & J. Sadlier & Cie.

Le Conseil de l'instruction publique, en approuvant la série de livres de lecture graduée dont celui-ci fait partie, n'avait donné sa sanction qu'à la condition que ce volume serait refondu de manière à en retrancher plusieurs articles, dont la tendance ne convenait point à des sujets britanniques, et à y introduire divers extraits d'ouvrages canadiens. Ces changements avaient été ordonnés et précisés dans une minute du conseil longtemps avant les discussions qui ont eu lieu dans la presse, sur l'ancienne édition, qui n'avait jamais été approuvée. La nouvelle édition, que MM. Sadlier n'ont pu publier avant le commencement de janvier de cette année, est exempte de tout reproche au point de vue politique, et ceux qui lui ont été adressés au point de vue religieux tombent devant ce fait que ce n'est point l'intention du Conseil d'imposer ces livres aux écoles protestantes, et qu'ils n'ont été approuvés que sur la recommandation des membres catholiques du comité des livres, distinction qui a été établie, comme nous l'avons déjà fait observer à plusieurs reprises, afin d'avertir les commissaires, les parents et les instituteurs de la tendance des différents livres approuvés. C'est ce qu'ont admis le Montreal Gazette et le Richmond Guardian.

BORTHWICK: The Harp of Canada; or Selections from the Poets on Bible Historical Incidents, by Rev. J. Douglas Borthwick. Montreal, 1866. in-8o, 269 p. Worthington.

D'abord instituteur, aujourd'hui ministre de l'Eglise anglicane, M. Borthwick est l'auteur de plusieurs excellentes compilations que nous avons déjà mentionnées. Dans ce recueil, les poésies sont classées d'après l'ordre chronologique du récit biblique, commençant à la création et finissant à l'apocalypse. Le True Witness, autorité peu suspecte en pareille matière, le recommande aux lecteurs catholiques.

LA REVUE CANADIENNE: Les trois premières livraisons de cette année contiennent la suite de la jolie nouvelle acadienne de M. Bourassa; un article très-largement écrit par M. Royal sur l'annexion; la suite et la fin de l'essai de M. Raymond sur l'Eglise et l'Etat; un article d'économie politique sur nos relations avec les Etats-Unis, par M. Gérin; le commencement d'une étude historique sur les dernières années de la domination française, par M. LeMoine; de charmantes poésies par MM. Prudhomme et Benjamin Sulte; des articles bibliographiques par M. Royal, et les événements du mois par M. Lesage.

ÉTATS-UNIS.

SADLIER'S Catholic Almanac and Ordo for the year 1866; in-8o, 426 p. New York.

Cet almanac contient les détails les plus complets sur l'Eglise catholique aux Etats-Unis, dans les Provinces Britanniques et dans la Grande-Bretagne et l'Irlande. Nous en extrayons les résumés statistiques qui suivent. Il y a dans l'Amérique Britannique deux archevêques catholiques, 18 évêques et 1014 prêtres. Le diocèse qui contient le plus grand nombre de prêtres est celui de Montréal: 236; vient ensuite celui de Québec, qui en a 188. Il y a, en Irlande, 4 archevêques catholiques, 27 évêques et 3050 prêtres; en Angleterre, 1 archevêque, 12 évêques et 1325 prêtres; en Ecosse, 4 évêques et 179 prêtres. Il est fâcheux que cet almanac ne contienne point une semblable récapitulation pour les Etats-Unis, quoique la liste du clergé américain soit donnée d'une manière très-détaillée, d'abord par diocèses, et ensuite dans l'ordre alphabétique.

DRAPER: A Text Book on Anatomy, Physiology and Hygiene, for the use of Schools and Families, by John C. Draper, M. D. New York, Harper; 1866. Royal 8vo, 300 pp.

DRAPER: A Text Book on Physiology, for the use of Schools and Colleges. New York, 1866; in-8vo, 376 p. Harper.

Ce sont d'excellents traités très-habilement faits et illustrés de nombreuses gravures; le premier n'en a pas moins de 270. Sans doute qu'il est bon que les élèves acquièrent quelques connaissances d'hygiène et de physiologie; mais elles doivent plutôt leur être données par le maître lui-même que puisées directement dans des traités aussi volumineux. S'il fallait, même dans nos collèges, mettre entre les mains des élèves des abrégés aussi complets sur toutes les branches imaginables des connaissances humaines, la vie ne serait-elle pas trop courte pour y faire un cours d'étude? Ces deux livres n'en seront pas moins très-utiles aux maîtres qui voudront se mettre en état de parler de ces sujets avec connaissance de cause, nous dirions même à ceux des élèves qui se sentiraient un goût particulier pour ces études, s'il n'y avait point tout un chapitre qui n'est pas ad usum juventutis.

FOA: Le Petit Robinson de Paris, par Mde. Eugénie Foa, Boston 1864, in-12, 152 p.

SENNE ET LEGOUVÉ: Bataille de Dames, 1866; mêmes éditeurs.

Nous avons choisi ces deux titres sur une foule de jolies brochures publiées par la maison Urbino, à Boston, avec des notes en anglais, dans le but de propager le goût et la connaissance de la langue et de la littérature françaises en Amérique. Les pièces de Scribe sont choisies parmi les plus morales, et l'histoire du petit Robinson de Paris est une touchante et fine critique de la société moderne. Elle prouve qu'une grande ville peut être pire qu'une île déserte pour un enfant abandonné; mais elle compte sans la *Sœur de Charité* et sans le *Vrai de la Miséricorde*. Du reste, il y a de la vérité ou du moins de la vraisemblance dans le récit; il est exempt de déclamation et plait de la première à la dernière page.

FRANCE.

DE LAVEYLLÉ: De l'instruction du peuple au 19e siècle.— Sous ce titre, M. Emile de Laveylle publie, dans la *Revue des Deux Mondes*, une série d'articles écrits avec le plus grand soin et qui témoignent chez leur auteur un esprit patient de recherches et d'études qu'on trouve aujourd'hui assez rarement chez les écrivains des revues européennes lorsqu'il s'agit de l'Amérique. Dans la livraison de janvier dernier, M. de Laveylle s'est occupé particulièrement des progrès de l'instruction publique en Angleterre et dans les colonies anglaises, et la plus grande partie de son article a trait au Canada. Nous lui devons nos bien sincères remerciements pour tout ce qu'il dit de favorable à notre pays et à l'administration de ce département en particulier. Nous en extrayons les passages suivants:

"La publication du rapport général annuel tel qu'il a été rédigé l'an dernier forme encore un stimulant des plus énergiques. Ce document intéressant contient en effet les rapports particuliers de tous les inspecteurs, qui rendent compte de la façon dont l'instruction est donnée dans chaque district scolaire et souvent dans chaque école. Les lacunes, les négligences sont dénoncées sans pitié, les services rendus signalés avec éloge, et la publicité complète est ainsi la peine la plus sévère pour les uns, la récompense la plus efficace pour les autres. A ce propos, on peut signaler encore une excellente coutume des administrations de l'autre côté de l'Atlantique. Tandis qu'en Europe les rapports ne sont publiés d'ordinaire qu'assez longtemps après l'époque à laquelle ils se rapportent, en Amérique on les livre au public chaque année avec toutes les données de l'année précédente. Ce n'est pas le statisticien seul qui a lieu de se réjouir de ces procédés expéditifs. Les autorités scolaires et le public, instruits de la situation actuelle des choses, peuvent immédiatement porter remède aux abus et introduire à temps les réformes nécessaires.

"Les progrès accomplis depuis l'introduction de la loi nouvelle sont vraiment remarquables, surtout dans les dix dernières années.

"Quand on se rappelle le niveau inférieur d'où le Bas-Canada est parti, quand on songe à tous les obstacles que la nature du pays oppose à la fréquentation régulière des écoles, on s'étonne presque des résultats obtenus en si peu de temps, et l'on admire l'activité et la persévérance qu'il a fallu déployer pour les réaliser.

"Le Bas-Canada a établi un système d'enseignement primaire dont

l'opulente Angleterre envie l'évidente supériorité. Si la colonie pauvre et peu active a réussi dans l'œuvre où a échoué la métropole riche et entreprenante, c'est que l'une a repoussé et que l'autre a admis le principe essentiel de l'intervention de l'État; c'est que celle-ci a adopté l'école communale soutenue par l'impôt et une organisation uniforme pour tout le pays imposée par la loi, et que celle-là, jusqu'à présent, n'en a pas voulu. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre a été dépassée sous le rapport de l'instruction populaire par l'Écosse; au XIX<sup>e</sup>, elle l'est déjà par l'Australie et le Canada."

FAURE: Histoire de Saint Louis, par Félix Faure, 2 vol. in-8, 1314 p. Paris, 1865. Hachette, 15 fr.

OZANAM: Œuvres complètes de F. A. Ozanam, avec une préface par M. Ampère, de l'Académie française, tomes 10 et 11, Paris, 1865. Lecoffre.

VAMBÉRY: Voyage d'un faux derviche dans l'Asie centrale, par Arminius Vambéry, traduit de l'anglais par E. D. Forquès, grand in-8, 406 p. une carte et 34 gravures. Paris, 1863. Hachette, 10 fr.

VAFEREAU: Dictionnaire universel des Contemporains, 3<sup>e</sup> édition, grand in-8, à 2 colonnes, x-1866 p. Paris, 1865. Hachette, 25 fr.

MARCOU: Le Niagara quinze ans après, 18 p. br., une carte et une gravure.

M. Marcou a fait, pendant les années 1848-49 et 1850, cinq visites aux cataractes de Niagara. Quelques unes de ces visites ont été de véritables séjours, se prolongeant pendant plusieurs semaines. Quinze années après, en septembre 1863, M. Marcou a fait une nouvelle étude géologique de la même localité, et la brochure que nous venons de recevoir donne le résultat de ses observations qu'il formule comme suit :

"A. La chute américaine ne se retire que d'une manière extrêmement lente, et on peut la dire presque stationnaire, en comparaison de la chute canadienne. L'eau qui s'y précipite n'est pas assez forte pour creuser un lit dans les roches, et l'on voit au pied de cette chute américaine les blocs qui tombent du sommet et forment déjà une espèce de contrescarpe entre le pied de la chute et le fleuve.

"B. Le volume de l'eau de la chute américaine va en diminuant, et ira de plus en plus en diminuant à mesure que la chute canadienne se retirera, et, lorsque cette dernière aura atteint les îles des Trois-Sœurs, c'est-à-dire dans huit ou dix siècles, il ne passera plus d'eau par la chute américaine, l'île à la Chèvre se renouvra alors à la terre ferme.

"C. La chute canadienne se retire assez rapidement, sans toutefois que l'on puisse donner de règle annuelle dans sa progression rétrograde, parce que la solution du problème dépend de données variables et qui ne peuvent être appréciées annuellement. Ainsi une année le mouvement rétrograde sera très-sensible, tandis qu'une autre année il sera inappréciable.

"Le volume de l'eau de la chute canadienne augmente par suite de la diminution de celui de la chute américaine; et de plus la masse de l'eau abandonne la rive canadienne pour se porter vers le raiileu du fer à cheval et ainsi vers l'île à la Chèvre (1); d'où l'on peut conclure: 1<sup>o</sup> que le mouvement rétrograde de la chute canadienne ira en s'accélégrant de plus en plus; 2<sup>o</sup> que la vallée de dénudation de la rivière Niagara va se rapprocher de l'île à la Chèvre et tournera à l'est, en faisant un coude assez brusque et anguleux, comme au Whirlpool; 3<sup>o</sup> et qu'enfin on aura à l'endroit même où se trouve la chute canadienne aujourd'hui un autre Whirlpool, avec les mêmes phénomènes d'étranglement de la vallée, de dénudation au-dessous, et surtout au-dessus, et de tourbillon en forme de trombe au coude du fleuve.

"La constitution géognostique et lithologique du plateau du Niagara indique clairement que plus les chutes vont en s'éloignant de leur point de départ et en se rapprochant du lac Érié, plus ces chutes deviennent élevées. Il est probable qu'au commencement, près de Lewiston, il y avait plusieurs chutes se succédant les unes aux autres, avec de grands rapides, comme cela a lieu à Rochester. Puis la grande masse d'eau en se précipitant a successivement miné toutes les assises calcaires qui se sont effondrées, et l'on n'a plus eu qu'une seule chute depuis le Whirlpool.

"L'épaisseur des couches calcaires allant en augmentant à mesure que les chutes se retirent, le bord de l'abîme devient de plus en plus massif, et par conséquent plus difficile à soutenir par les assises friables et si peu fortes des marnes qui forment la base. D'ailleurs, dans cette chute, l'eau est chassée avec une force considérable contre les parois des roches, et il se produit sous la chute des courants très-violents qui frappent les roches et aident à leur désagrégation. L'eau tourbillonne en s'enchevêtrant de mille manières, et l'usure des strates, sur tout le pourtour de cette espèce de pilon de géants où tout vient se briser et disparaître, doit être de plus en plus forte à mesure que l'on se rapproche du niveau du lac Érié.

"Si géognostiquement on peut essayer de décrire le Niagara, il n'en

(1) Si l'on consulte le dessin publié par le père Hennepin en 1698, et qui est la plus ancienne figure des cataractes du Niagara que l'on connaisse, on voit qu'une énorme quantité d'eau se précipitait de Table-Rock, tandis qu'à présent l'eau qui y tombe est presque insignifiante. En se portant vers l'île à la Chèvre, l'eau enlève continuellement les berges occidentales de cette île, entre la tour Terrapine et les îles des Trois-Sœurs, et l'on est obligé, pour diminuer et atténuer son action, d'établir contre la falaise plusieurs barrages fixes.

est pas de même au point de vue physique ou artistique; toute description pittoresque ou même poétique, toute peinture ou dessin sont bien pâles à côté de la réalité; car ici le réalisme dépasse tout. Il faut voir le Niagara: 1<sup>o</sup> l'été à midi avec son arc-en-ciel et son panache de fumée de vapeurs d'eau; 2<sup>o</sup> la nuit, avec son arc-en-ciel de lune, avec un aurore boréale arrivant jusqu'au zénith, et avec une pluie d'étoiles filantes; 3<sup>o</sup> l'automne avec les feuilles aux mille couleurs des arbres si variés de la flore forestière américaine; 4<sup>o</sup> l'hiver avec les glaces suspendues tout autour, comme d'immenses guirlandes de cristaux entrelacés autour de la ceinture du vieux Tonnerre des eaux; enfin 5<sup>o</sup> il faut surtout visiter le Niagara au printemps, à la débâcle des glaces; alors et seulement alors, on a une idée de la force de dénudation de ce grand déversoir des lacs Supérieur, Michigan, Huron, Saint-Clair et Érié.

"Nota.—Il y a cependant une force qui peut déjouer tous les calculs de rétrogradation des cataractes du Niagara et les amener à une stagnation presque absolue: c'est la prodigieuse activité industrielle des Américains. Déjà un joli filet d'eau formant une véritable rivière a été détourné sur la rive américaine pour faire rouler des usines; et cette rivière vient se jeter plus bas que les chutes. Une trentaine ou une quarantaine de saignées comme celle-là, faites des deux côtés canadien et américain, et le Niagara ne sera plus qu'un modeste ruisseau comme le Rhin à Schaffouse, la chute du Bois de Boulogne, ou les cascades de Tivoli. Le Tonnerre des Eaux ne sera plus alors qu'un roulement de tambours. L'industrie aura désarmé Jupiter tonnant. Avec l'énergie des jeunes peuples du Nouveau-Monde, il n'y a rien d'impossible, et c'est pour eux surtout que ce mot a été rayé du dictionnaire."

### Petite Revue Mensuelle.

Les Fénians ont pris possession, sinon du Canada, du moins de la presse canadienne, depuis notre dernière livraison, et l'occupent encore en colonnes serrées au moment où nous écrivons. Le récit des allées et venues de leurs chefs; des projets des deux sociétés rivales d'O'Mahoney et de Roberts; les faits et gestes du général Sweeney; le mouvement militaire qui en est résulté en Canada; les alertes qui se sont succédées; enfin les mille conjectures auxquelles les journalistes se sont livrés, si nous entreprenions de les transporter dans notre modeste chronique, l'encombreraient de la manière la plus complète, et nous ne saurions par où commencer et encore moins comment en finir.

Quelques journaux de New-York ont eu d'aimables plaisanteries à l'adresse du Canada, et après nous avoir annoncé que quarante, cinquante ou soixante mille anciens soldats des armées du Nord, mêlés à tout ce que l'on pourrait trouver d'aventuriers et de pillards de bonne volonté, allaient se jeter sur nos frontières sans défense; après avoir eux-mêmes publié que le gouvernement des États-Unis mettrait à nous protéger un zèle proportionné à celui qui avait animé le gouvernement britannique en faveur du Nord, pendant toute la guerre de la sécession, ils ont feint de trouver très-ridicules les démarches de notre gouvernement et l'anxiété bien légitime qu'ont éprouvée les populations exposées subitement à tous les malheurs qui suivent une invasion, surtout lorsqu'elle n'est point faite par une armée régulière, ni placée dans les conditions normales de la guerre et du droit des gens; anxiété qui, du reste, ne s'est traduite nulle part par une folle terreur, mais, bien au contraire, par un noble esprit de résistance, et une détermination bien arrêtée de défendre coûte que coûte patrie, foyers et famille!

Les forces que le gouvernement a eues à sa disposition, après l'appel fait aux volontaires, ont été résumées comme suit par un journal bien renseigné.

"Premièrement, il y a, dans les différentes parties de la Province, de 8,000 à 10,000 hommes de troupes régulières de l'armée anglaise. Secondement, il y a 11,000 volontaires canadiens d'appelés pour le service de la frontière. Et il doit être remarqué que ces hommes étaient sur pied douze heures après avoir été notifiés — promptitude qui n'a jamais été dépassée dans aucun autre pays, si toutefois elle a été égale; et ceci peut être considéré comme une preuve des sentiments de la population. Il y a, de plus, 15,000 volontaires complètement armés et exercés, pourvus de munitions et d'accoutrements, prêts à sortir sous un avis d'une heure, au moment que le signal en sera donné par le ministère. A part ces volontaires, il y a 80,000 hommes qui ont été tirés au sort pour le service de la milice, qui sont prêts à répondre à l'appel, si le gouvernement le croit nécessaire, pour aller soutenir les volontaires et les troupes régulières. De plus, il est digne de remarque que le gouvernement est accablé d'offres de service, chaque jour, de la part d'hommes de toutes les parties du pays, qui sont mécontents de ce qu'on n'accepte pas leurs services. Ce fait est néanmoins digne d'intérêt en ce qu'il fait connaître le caractère du pays. Ces offres viennent en grande partie de la part d'hommes qui ont été volontaires et qui ont quitté le service; mais ils sont bien exercés et n'ont pas oublié l'exercice. Il est bon de remarquer qu'il existe dans le pays 20,000 à 30,000 hommes de cette catégorie. En somme, la situation doit inspirer la plus grande confiance."

Le jour de la Saint-Patrice, 17 de mars, avait été fixé par les rumeurs et les articles des journaux à sensation, pour la grande levée de boucliers qui devait décider du sort de l'Irlande et du Canada. A Québec et en quelques autres endroits, on a cru prudent de supprimer la procession et le banquet d'usage, et les Irlandais de l'ancienne capitale se sont prêtés avec un bon vouloir qui leur fait honneur, à cette mesure de précaution. Ceux

de Montréal ne se sont pas moins distingués par une conduite toute différente; ils ont fait de la célébration de leur fête patronale une éclatante démonstration de dévouement au pays de leur adoption, pays où de fait ils jouissent d'une prospérité qui ne leur laisse rien à envier à leurs compatriotes émigrés aux Etats-Unis ou dans les autres parties du monde. Après une messe très-solennelle, et un éloquent sermon de M. O'Farrell, jeune prêtre Irlandais de la maison de St. Sulpice, la procession, plus nombreuse et plus brillante qu'à l'ordinaire, a parcouru les rues de la ville, et s'est rendue d'abord à l'Hôtel St. Laurent, où elle a salué S. E. le Gouverneur Général, entouré de ses ministres et de ses aides-de-camp, et qui prononça en cette circonstance l'allocution suivante :

"Messieurs.—Comme représentant de votre Souverain, je vous remercie de ce déploiement de loyauté. J'ai raison de croire que les sentiments de mes compatriotes en Canada à mon égard sont des plus bienveillants (applaudissements). Mais je ne regarde pas cette démonstration comme adressée à moi-même. Je l'accepte comme une preuve de votre loyauté à notre reine et de votre attachement aux institutions du Canada; bien plus, comme une protestation de votre part contre les principes et les desirs d'hommes pervers, dont la conduite déshonore le nom irlandais, lesquels menaçaient de convertir en attaque sur ce paisible et prospère pays un jour pieux consacré à la fête de notre patron national (applaudissements). Par l'accueil que vous me faites ainsi qu'aux paroles que je vous adresse, j'ai lieu de me réjouir de ce que vous savez me comprendre (applaudissements). J'avais déjà la preuve de ces bonnes dispositions de votre part à mon égard. Je pourrais me contenter de citer le fait que le président de la société St. Patrice est le commandant d'un des plus beaux corps volontaires du pays (applaudissements). Cela me prouve amplement que si l'occasion se présentait, et plaise au ciel qu'elle ne se présente point, vous seriez prêts à défendre par les armes vos sentiments de loyauté (vifs applaudissements)."

La procession se rendit ensuite sur le terrain qui a été acquis pour y construire un édifice destiné aux séances de la Société et à d'autres objets liés avec les intérêts de la population irlandaise de Montréal, et elle se dispersa dans le plus grand ordre, après avoir entendu des discours de son président, M. Derlin; de l'hon. M. McGee, ministre de l'Agriculture et représentant en Parlement du quartier Ouest de Montréal, dans lequel domine l'élément libérien; du Maire de la ville et des présidents de différentes sociétés. Le soir, il y eut à la Salle Bonsecours, à l'Hôtel de Ville, une réunion, à laquelle assistaient les ministres. Une foule immense où toutes les classes de la société et tous les éléments de la population étaient dignement représentés, a écouté avec la plus grande attention et dans l'ordre le plus parfait, les discours et les chants patriotiques qui formaient un programme aussi varié qu'intéressant. Somme toute, cette journée, par les calamités qu'elle a contribué à détourner du pays, par l'effet décisif qu'elle aura eu sur le cours des événements, prendra place parmi les meilleures pages de notre histoire.

Même aux Etats-Unis, grâce surtout à l'intervention du clergé catholique, la St. Patrice n'a pas donné au fanatisme rien qui approchât de ses espérances. En beaucoup d'endroits, l'élément révolutionnaire a été formellement et complètement exclu de la célébration, et là où il a pu se faire jour, ses manifestations n'ont rien eu de bien formidable. Rassuré, dans une certaine mesure, par tout ce qui s'est passé depuis une quinzaine de jours, le gouvernement a cru pouvoir donner congé à une grande partie de la force volontaire qu'il avait appelée sous les armes; retenant, cependant, des compagnies aux postes suivants: à Sandwich, Windsor, Sarnia, Chatham, Danville, Port Colborne, Brockville, Prescott, Cornwall, Ottawa, Ste. Anne, Niagara (les deux compagnies du Capt. Cinq-Mars), Phillipsburg, Freleighsburg, Stanstead, Hemmingford, Huntingdon, Lacolle, Elgier, Franklin, St. Jean, Bedford, St. Armand, Richmond, Melbourne, Durham, Beauharnois, Stottville et à l'Île aux Noix.

Si la grande conspiration féniennne a donné beaucoup de besogne et occasionné une assez forte dépense à notre gouvernement, elle n'a pas été non plus sans inquiéter sérieusement celui des Etats-Unis, qui, tout en voulant donner quelque satisfaction aux passions populaires et ménager les chefs de cette organisation, ne désirait aucunement courir les risques d'une guerre avec l'Angleterre, laquelle, à cause du Mexique, aurait probablement entraîné une autre guerre avec la France.

Cette situation, déjà très-difficile, est encore aggravée par la mésintelligence qui a éclaté entre le Président et le Congrès. M. Johnson, qui, il n'y a guère plus d'un an, était porté à la vice-présidence par le parti le plus acharné contre les Etats du Sud, M. Johnson, dont on considérait l'accession au pouvoir par suite du meurtre du Président Lincoln comme fatale à toute réconciliation, M. Johnson a précisément fait tout le contraire de ce qu'on attendait de lui; il est devenu le protecteur des anciens Etats séparés, et, tandis qu'il reçoit maintenant les félicitations du *Courrier des Etats-Unis* et ceux de la presse modérée, il est honni par les négrophiles et par les partisans de la vengeance politique à outrance. L'acte hardi par lequel il vient d'opposer son veto au projet de loi dit du *bureau des affranchis*, a fait de la scission entre lui et son ancien parti un véritable abîme. On ne parle de rien moins que de déposer le Président, et lui-même, dans un de ses discours, s'est représenté comme étant en danger de subir le même sort que son prédécesseur.

Au moment où nous écrivions, le télégraphe nous apprend que M. Johnson vient de lancer une proclamation qui consacre la restauration de l'Union. Cet acte officiel, en date du deux avril, déclare que la rébellion

du Sud est finie, que l'union est reconstituée d'une manière complète, que tous les Etats sont rentrés dans l'exercice de leurs droits, que la loi martiale est retirée et le droit au bref d'*Habeas Corpus* rétabli dans toute la république.

En même temps, la question des pêcheries, qu'a soulevée de nouveau la cessation du traité de libre échange, expiré précisément au jour si critique de la St. Patrice, et les succès qu'auraient obtenus les partisans de Juárez au Mexique, rembrunissent encore la perspective du côté de l'Europe.

Les deux Parlements de France et d'Angleterre sont tout à la paix et aux réformes politiques; la question de la réforme électorale en Angleterre domine, dans ce moment, toute autre préoccupation, et les dernières nouvelles représentent le sort de la mesure ministérielle comme étant fort compromis et pouvant donner lieu soit à un changement de cabinet, soit à une dissolution du Parlement.

En France, l'Empereur paraît avoir été ému par la désapprobation assez générale qu'ont rencontrée, dans le pays, les déclarations tant soit peu absolutistes que contenait le discours du trône. Malgré que les adresses des deux Chambres aient fait écho à ces déclarations, celle du Sénat plus encore que celle du Corps Législatif, on a remarqué dans la réponse à la première quelques paroles qui indiquaient un retour à des idées libérales, paroles qui ont dû bien étonner les augustes sénateurs, plus impérialistes, à leur insçu, que l'empereur lui-même. C'est ainsi que Louis Napoléon suit sa voie, avec la plus grande habileté, jusqu'aux moindres nuances de l'opinion publique, et surprend, chaque jour, la France et les autres puissances par des actes ou des discours dont on n'avait aucune idée la veille.

Il n'en est point de même de M. de Bismark, depuis quelques années le véritable souverain de la Prusse. Engagé dans une lutte obstinée avec le Parlement, il vient de recourir aux mesures les plus hardies dans la politique intérieure, mesures qu'il espère faire accepter au peuple par l'éclat de sa politique étrangère. Mais l'Autriche, lasse enfin de se voir rejeter au second plan, se demande si elle doit laisser passer toute la confédération germanique sous le joug de M. de Bismark, et, aux dernières nouvelles, on craignait une guerre entre ces deux puissances.

De toute manière donc, et dans les deux mondes, les commencements de cette année 1866 sont des plus menaçants, et nous aurons bien des actions de grâces à rendre à la Providence si quelque grande guerre ne succède point bientôt à celles que l'année 1865 a vu finir en Europe et en Amérique.

L'épidémie, qui sévit en Europe et qui commence même à s'introduire sur ce continent; le choléra, dont on nous menace pour cet été, voilà encore d'autres sujets d'inquiétude.

Nous avons raconté dans notre dernière livraison le décès de M. l'Inspecteur Bruce, mort en adressant la parole aux élèves du collège de Lachute. Un fait de même nature vient de se produire dans la municipalité voisine, à Carillon. Le colonel de Hertel, descendant d'une ancienne famille française, vétéran de nos dernières guerres, adressait dernièrement la parole à une compagnie de volontaires, qui partait pour la frontière. "Mes amis leur disait-il, j'ai longtemps servi mon souverain et mon pays; je suis trop âgé aujourd'hui pour vous suivre; mais mon cœur sera avec vous..." et en prononçant ces nobles paroles, il tomba comme foudroyé et pour ne plus se relever.

Depuis la publication de notre dernière revue, le clergé catholique, qui pleure encore le vénérable supérieur du Séminaire de Montréal, a fait plusieurs autres pertes très-sensibles; ce sont celles de M. Lavoie, ancien chapelain des Dames du Sacré-Cœur; de M. Louis Gingras, ancien supérieur du Séminaire de Québec; de M. Chabot, à qui l'on doit, en grande partie, un de nos plus beaux monuments religieux, la cathédrale des Trois-Rivières, dont il a dirigé la construction; et enfin de M. Bailey, curé de St. Pierre-les-Becquets.

M. Louis Gingras était âgé de 69 ans. Né à Ste. Marie de Ramsay, dans le diocèse de Montréal, il dut son éducation à Mgr. Signay, alors curé de cette paroisse. Ordonné prêtre à Québec le 3 novembre 1820, il fut vicaire de la cathédrale, puis successivement missionnaire à Memramcook, curé de Ste. Foy, de St. Pierre d'Orléans et du Cap St. Ignace. En 1833, il entra au séminaire de Québec, où il a exercé presque toutes les charges importantes; y compris celle de Supérieur.

Cette perte a dû être bien sensible aux Messieurs du Séminaire; M. Gingras était pour bien dire le dernier des anciens, et un très-grand intervalle le séparait de ceux qui rennaient après lui. Nous croyons, en effet, qu'aujourd'hui le prêtre le plus âgé de cette maison dépasse à peine sa quarante-cinquième année.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DES LETTRES.

— *L'Echo du Cabinet de Lecture* vient de publier une excellente biographie du regretté M. Granet; nous en extrayons les passages suivants, qui, d'un côté, font connaître les travaux et les études de cet homme vraiment distingué, et qui, d'un autre côté, montrent à la jeunesse au prix de quels sacrifices et de quelle persévérance on acquiert la véritable science. Nous nous permettrons de formuler en même temps le vœu de voir livrer à l'im-

pression au moins quelque partie des œuvres d'un écrivain qu'un juge très-expert, M. Louis Veillot, a déclaré remarquable par sa science et par la clarté et la vigueur de son style :

"Pour les temps que la règle générale laisse à la disposition de chacun, il avait son règlement particulier qui fixait jusqu'à l'emploi d'un quart d'heure : ce règlement, approuvé par son directeur, il le respectait comme la volonté de Dieu. Je n'en citerai qu'un trait : Lorsque parut la Vie de Saint François de Sales, par M. le Curé de Saint-Sulpice, à Paris, il désira en prendre connaissance ; cependant, l'emploi de tous ses moments était réglé, il ne lui restait de libre que le quart d'heure pendant lequel il prenait son déjeuner. Il plaça cette lecture à ce moment, après en avoir demandé la permission. Chaque matin, au réfectoire, il plaçait le livre devant lui, et, tout en prenant son repas, il en lisait quelques pages. A mesure qu'il avançait, l'intérêt devenant plus grand, chaque jour la tentation lui venait de prolonger le temps du déjeuner afin d'en pouvoir lire davantage ; mais, heureusement, disait-il en racontant le fait, je n'y ai jamais succombé."

"Inspirer à ses élèves l'amour de l'étude était, dans la pensée de ce sage directeur, leur rendre un éminent service et préparer à l'Eglise de saints prêtres, ayant coutume de répéter que 'l'amour de l'étude est la sauvegarde de la vertu' ; et l'une des recommandations qu'il adressait le plus souvent aux ecclésiastiques était 'de savoir utiliser le temps et de tirer parti des plus courts instants.'

"Le premier, il leur en donnait l'exemple. Peu de vies ont été aussi sérieusement remplies que la sienne ; il a vécu un peu plus d'un demi-siècle, mais par le bon emploi de ses jours, il a vécu la vie des patriarches.

"Lévé à trois heures et demie du matin, il donnait au travail près de neuf heures par jour, et, considérant son temps comme appartenant tout entier à l'Eglise, il se concentrait uniquement dans l'étude des sciences ecclésiastiques, de l'Ecriture Sainte, des Saints Pères, de la Théologie, du Droit Canon, de l'Histoire ecclésiastique et de la Philosophie, allant jusqu'à rejeter de son esprit toutes pensées étrangères à la piété ou à l'étude, 'parce que, disait-il, je me suis aperçu qu'elles me faisaient perdre beaucoup de temps.' Le seul délassement qu'il se permit en ce genre était la lecture de quelques journaux religieux, afin de se tenir au courant des doctrines et des événements qui intéressaient l'Eglise et pouvaient être utiles à son enseignement.

"Le temps même des vacances n'était point, pour lui, un temps de repos ; le plus souvent il le passait aux Lac des Deux-Montagnes ; la solitude des bois avait un attrait pour cette âme studieuse, et peut-être aussi les Laurentides et l'Ottawa lui rappelaient-ils les cimes de l'Auvergne et les bords de l'Allier. Le matin, il composait ses sermons de retraite et ses conférences spirituelles ; le soir il faisait une promenade dans les bois ; mais ses livres l'accompagnaient partout ; ils le saivaient aussi dans ses voyages. Lors de la mort de Mgr. Phelan, il monta à Kingston, avec un autre de ses confrères, pour assister aux obsèques. Dès que le bréviaire fut récité, dès que la conversation le laissa libre, il prit aussitôt ses cahiers et étudia durant toute la route, sans que rien ne pût le distraire ; et il en agissait ainsi dans tous ses voyages.

"Dans le cours de sa dernière maladie, il pria le confrère qui l'assistait de l'avertir quand il y aurait un plus grand danger. Or, un jour, celui-ci lui dit :

"— Monsieur le Supérieur, vous êtes mal, peut-être va-t-on vous administrer ce soir.

"— Merci, mon ami ; mais cela ne nous empêchera pas de faire notre lecture d'Ecriture Sainte et même de théologie comme de coutume.

"Ainsi, l'étude a nourri sa jeunesse ; elle a charmé ses derniers jours ; elle a été une de ses consolations dans la souffrance ; elle l'a récréé sous le toit paternel et au dehors ; elle a été la compagne de ses voyages ; elle a partagé ses veilles à la ville et à la campagne ; elle ne l'a quitté qu'aux portes du tombeau.

"Aussi a-t-il réalisé le vœu que formait, ces derniers jours, le Rév. Messire Woods, chanoine de Halifax : comme fruits de ses longs labeurs, il a laissé un nombre considérable d'ouvrages philosophiques et de controverse, de sermons, de retraites et de conférences religieuses, qui pourraient fournir matière à plus de dix volumes ordinaires.

"Ses ouvrages philosophiques comprennent des analyses raisonnées et critiques des œuvres de Thomas Reid, de l'abbé de Prades, de Leibnitz, de de Maistre, de Royer-Collard, de Gérando, de Riambourg, de M. Cousin, de l'abbé de Lammenais, de Mgr. de Salinis, de Ubaghs, de Mgr. Beutain, des remarques sur le Système de la nature, et des extraits de métaphysique de divers auteurs.

"De plus, il composa un cours complet de métaphysique sacrée et profane ; divers traités : de la Méthode ; — de l'Autorité et de la Liberté en matière de doctrine philosophique, dont il a donné des extraits au Cabinet de Lecture Paroissial et à l'Institut Canadien-Français ; — De la révélation ; — De l'Âme humaine ; — Une dissertation sur la Certitude ; — divers Essais sur des objets de Morale — sur plusieurs questions de Psychologie et de Métaphysique, — plusieurs Dialogues sur des matières de controverse et l'ébauche d'un Catechisme sur les devoirs des Electeurs.

"Il reste encore de lui plus de vingt sermons prêchés aux fidèles, et des ébauches d'un grand nombre d'autres. Les plus remarquables de ces sermons ont été ceux sur La vie de l'homme ressuscité en Jésus-Christ ; — sur Le Triomphe de la Croix, — sur La Dignité de l'homme, et sur Le Scandale. "Il y faut joindre encore cinq cahiers de conférences religieuses, plu-

sieurs retraites et de nombreuses instructions prêchées aux prêtres, aux ecclésiastiques, aux religieuses, aux élèves du Collège de Montréal. Les plus frappantes de ces instructions et dont les Séminaristes parlent encore, sont celles où il traitait : Du saint Office ; — Du Péché véniel ; — de la Chasteté ; — de la mission du Prêtre ; — de l'abus des grâces ; — des avantages de la piété ; — de l'éminente dignité des Pauvres dans l'Eglise."

— Un correspondant, qui est évidemment un homme de goût et bien versé dans la littérature, nous reproche d'avoir dit dans notre dernière livraison que nous considérons le *Dernier Huron* de M. Garneau comme le chef-d'œuvre de la poésie franco-canadienne, et il nous indique entre autres défauts le troisième vers de la première strophe, où il se trouve en effet une faute qui ne saurait être qu'une distraction du poète, puisqu'il aurait pu la corriger, tout en conservant la mesure du vers. Au lieu de dire :

Il n'erra plus bientôt de toi sur cette rive,

A eut suffi de mettre :

Il n'errera bientôt de toi sur cette rive.

Le vers ainsi corrigé, il est vrai, serait encore moins harmonieux, mais la grammaire conserverait tous ses droits.

Nous avons cru un instant qu'il y avait peut-être eu une faute d'impression dans la reproduction du *Répertoire National*, ce qui nous a portés à vérifier et pour cela à relire le *Dernier Huron* tel qu'il a été publié originairement dans le *Canadien* (12 août 1840) ; mais le malheureux vers s'y retrouve avec la même faute. En revanche, nous avons remarqué de nombreuses variantes dont la plupart témoignent des progrès qu'avait faits l'auteur, et de sa juste sévérité envers ses œuvres. Ainsi, par exemple, les deux vers :

"Encor lui, toujours lui, serf au regard funeste  
Qui me poursuit en triomphant !"

valent mieux et ont plus de mouvement que ceux-ci, que l'on trouve dans le *Canadien* :

De la fatalité vois l'instrument funeste,  
Le laboureur est triomphant.

Les corrections ne sont point toutes, cependant, également heureuses. Ainsi nous regrettons ce vers :

"En naissant il fut jugé,"

qui ne se trouve point dans le *Répertoire*.

Le *Huron* de la première édition s'appelait *Toska*, ce qui était mieux que Zodoiska, que M. Garneau a trouvé sans doute, plus tard, dans ses souvenirs du club polonais de Londres. Il eut mieux valu risquer le véritable nom "Tariolin."

Les variantes sont du reste tellement nombreuses, qu'il n'y a pas une strophe, presque pas un vers qui n'en contienne quelqu'une.

M. Garneau a même été jusqu'à supprimer deux strophes, celle-ci d'abord qui se trouvait après la treizième :

"Mais personne ne vient sur cette grande tombe  
Payer son tribut de regret ;  
Un peuple de guerriers sous le destin succombe ;  
Pourquoi ? qu'avait-il donc fait ?  
Chacun l'oublie ; on dirait que, comptable,  
Il mérite de rentrer au néant.  
Ah ! non, c'est qu'il avait un sol inépuisable,  
Un ciel fertilisant."

Bien qu'elle exprime de belles pensées, cette strophe est faible, quelques vers même sont prosaïques ; elle n'était point dans le ton de la pièce, et l'on ne saurait qu'approuver l'auteur d'en avoir fait le sacrifice.

L'autre strophe supprimée était la dernière. Malgré deux vers bien peu harmonieux, mais qui cependant font image, elle se fera peut-être regretter de quelques lecteurs. D'autres seront d'avis comme l'auteur, qu'il valait mieux finir par les beaux vers qui précédaient :

"Ainsi s'abandonnait à ses tristes pensées,  
Près des flots, le jeune Toska.  
Et son âme évoquant des tombes effacées  
Tous les manes qui sont là.  
La nuit tombait qu'on le voyait encore  
Comme un fantôme à la cime du mont,  
Et souvent le passant aperçoit à l'aurore  
Encor là le Huron."

M. Longfellow, plusieurs années plus tard, a traité un sujet tout à fait semblable. Il l'a fait avec ce cachet de mélancolie et d'originalité sans prétention qui caractérise presque tous ses ouvrages. Pour permettre à nos lecteurs de faire la comparaison, nous avons reproduit "The Indian Hunter" dans notre dernier journal anglais. Ils seront sans doute frappés comme nous de la ressemblance qui se trouve entre la seconde strophe du *Dernier Huron* et celle qui commence par ces deux vers :

"The foot of the reaper moved slow on the lawn,  
And the sickle cut down the yellow corn."

Pour revenir à notre correspondant, en disant que le *Dernier Huron* avait toujours été à nos yeux le chef-d'œuvre de la poésie franco-canadienne, nous n'avons point voulu en faire une œuvre parfaite sous tous les rapports; nous admettrons même qu'il en existe plusieurs dont la versification est plus correcte et plus harmonieuse; mais par la grandeur des idées et des images, par l'élevation soutenue du style et de l'inspiration poétique, il n'y a pas encore de poésie canadienne qui l'égalé. Cela frappera encore davantage si l'on se reporte à l'époque de sa publication.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs et à notre correspondant tout le premier, en reproduisant les quelques réflexions dont M. Garneau avait fait précéder le *Dernier Huron* dans le *Canadien* de 1840 :

« L'idée de la pièce de vers qui suit est due au tableau de notre artiste, M. Plamondon, qui a remporté le prix annuel offert par la Société Littéraire de Québec en 1838, et dont Lord Durham a fait l'acquisition. Ce tableau est un portrait en pied de Vincent Tharriolin, de St. Ambroise, dernier habitant, et de pur sang, du peuple Huron, excepté sa mère qui est très-âgée. Vincent peut avoir aujourd'hui 24 ans, descendant d'une ancienne famille de chefs; il est chef lui-même, survivant à toute sa nation.

« Quelles doivent être amères les réflexions du jeune indien, lorsque ses regards se portent sur le passé, lui dont les ancêtres dominaient, il n'y a guère plus de deux cents ans, sur une partie de ce vaste pays! Deux siècles à peine ont suffi pour le faire disparaître entièrement, ce peuple, de la surface de la terre. Il n'a pu lutter avec les Européens qui s'étaient présentés à lui, Polivier à la main; et il n'avait pas en lui l'élément propre à recevoir le germe vivace de la civilisation. Son alliance avec la France dès l'origine a peut-être avancé sa destruction; la guerre l'aurait fait reculer dans la profondeur des forêts de l'ouest où probablement il existerait encore. Mais si les réflexions du jeune Huron doivent être si douloureuses, cet homme est aussi pour nous un spectacle touchant des vicissitudes des peuples, et par conséquent doit mériter toute notre sympathie.

« Les sauvages de Lorette étaient une des tribus qui habitaient les rives du St. Laurent et qui avaient une origine commune. Chacun sait que la chasse, la pêche, la danse et divers jeux les occupaient en temps de paix. Leur alliance avec les Français leur acquit la prépondérance dans la guerre, et ils purent dès lors lutter avec plus d'avantage contre la fameuse confédération des Iroquois.

« Les sauvages du Canada étaient donc chasseurs et guerriers. Ils erraient dans les immenses forêts dont le pays était couvert. Il est naturel que le jeune Toska, nom substitué à celui de Vincent par trop prosaïque, regrette les occupations et les amusements de ses ancêtres, la solitude solennelle et profonde des forêts, et déplore les progrès des cultivateurs européens qui ont causé la ruine de sa nation et de tant de choses chères à son cœur.

« Ces sentiments sont naturels au cœur de l'homme, et nous devons les respecter, nous la cause innocente des malheurs de Toska. M. Plamondon a donné au personnage de son tableau l'expression d'une résignation contemplative. J'ai voulu laisser percer, dans les regrets du dernier Huron, l'énergie qui caractérisait sa nation, et peindre dans l'amertume de ses pensées l'espèce de plaisir de vengeance que lui fait éprouver le vague espoir qu'il y aura un temps où

« Sur les débris de nos cités pompeuses  
Le pâtre assis alors ne saura pas,  
Dans ce vaste désert, quelles cendres farnaises  
Jaillissent sous ses pas.»

— L'Académie française a eu deux de ses séances de réception qui sont toujours de grands événements dans ce pays où l'on se moque beaucoup des palmes vertes des académiciens, mais où, en fin de compte, on ne dédaigne aucune espèce de palmes ni de lauriers. M. Camille Doucet, qui succède à Alfred de Vigny, a été reçu par M. Jules Sandeau, et M. Prévost-Paradol, qui occupera le fauteuil de M. Ampère, a été reçu par M. Guizot. La réputation des nouveaux élus n'était point, il s'en faut, au niveau de celle des directeurs chargés de leur faire les honneurs de la maison, et l'attention publique s'est portée surtout sur les discours de ces derniers. En parlant de la première réception, la *Revue des Deux Mondes* s'exprime ainsi: « En somme, la séance n'a pas été mauvaise pour l'Académie; on croyait qu'une journée prochaine on serait entendues deux voix bien différentes, un grand esprit et un esprit charmant, on croyait, dis-je, que cette seconde journée, impatientement attendue, étoufferait d'avance l'intérêt de la première. Il n'en a rien été. Toute comparaison mise à part, la solennité dont le poète d'*Elho*, de Chatterton, de Stello a eu les honneurs, garde sa place et son rang parmi les fêtes du même genre. La poésie, un peu inquiète d'abord, doit un double remerciement à M. Sandeau. Ce qui a plu surtout dans son discours, ce qui a enlevé tous les suffrages, c'est précisément ce qui est le plus dégagé de l'esprit académique, je veux dire la vive peinture de M. Alfred de Vigny, quand la vérité s'y fait jour, et l'examen si lesté des comédies de M. Doucet, quand la critique s'y laisse deviner sous des éloges convenus.»

La séance de réception de M. Prévost-Paradol, qui est le plus jeune académicien qu'on ait vu de mémoire d'homme (il n'a que trente-six ans), avait excité le plus vif intérêt. Son discours et celui de M. Guizot n'ont aucunement trompé l'attente universelle. Nous en parlerons plus au long dans notre prochaine livraison.

— Une souscription nationale a été ouverte pour élever un monument à la mémoire de notre historien, M. Garneau, et pour venir en aide à sa

famille. M. Garneau avait tout sacrifié pour élever lui-même à son pays, à la valeur et à la persévérance de nos ancêtres, le plus beau des monuments, et ce qui se fait aujourd'hui n'est qu'une œuvre de justice de la part de ses concitoyens. La souscription, commencée à Québec, s'élève dans cette ville au delà de \$1000; celle de Montréal, qui a été commencée par la Société St. Jean-Baptiste, se monte actuellement à plus de \$800. Ottawa, Kamouraska et Nicolet ont aussi publié des listes qui font honneur aux citoyens de ces diverses localités. Nous espérons que cet appel fait à la reconnaissance, aux sentiments d'honneur de nos compatriotes plus encore qu'à leur générosité, sera entendu dans toutes les parties du Bas-Canada et même partout où il y a des Canadiens-français.

BULLETIN DES SCIENCES.

— On est généralement sous l'impression que lorsqu'une personne est frappée de la foudre, le fluide électrique passe immédiatement dans les corps avec lesquels elle se trouve en contact, surtout si la pluie les a pénétrés. M. Boudin a cependant soumis à l'Académie des sciences des faits contraires à cette opinion et qui méritent d'être connus. Le 30 juin 1854, au Jardin des Plantes, à Paris, un homme fut tué par la foudre et son corps resta quelque temps exposé à la pluie. Deux soldats qui se chargèrent de relever le cadavre reçurent une violente commotion électrique. L'autre fut à en lieu le 8 septembre 1853, à Zara en Dalmatie. Deux artilleurs furent chargés d'enlever des poteaux du télégraphe, après un violent orage; ils furent renversés et l'un d'eux sérieusement maltraité par l'électricité. Un de leurs camarades qui voulut aller à leurs secours fut à son tour jeté avec force contre terre, brûlé au bras, et il souffrit pendant assez longtemps d'une maladie nerveuse.

— Le *Canadien* de Québec publie un compte-rendu très-intéressant d'une séance publique donnée par la Société entomologique de cette ville, sous la présidence de M. l'abbé Brunet, professeur de botanique et d'entomologie à l'Université Laval. Plusieurs lectures ont été faites à cette séance, et on a exposé de nombreuses et intéressantes collections d'insectes et de papillons formées en Canada et principalement dans les environs de Québec.

— M. Félix Plateau a fait dernièrement en France des expériences très-étonnantes sur la force musculaire des insectes. Cette force est prodigieuse en comparaison de leur volume et de leur poids. En attachant un fil de métal entièrement défilé à la patte d'une variété d'escarbot, *Donacia nymphaea*, il a pu lui faire traîner 42.7 de son propre poids. Si un cheval était doué d'une force musculaire proportionnelle, il pourrait traîner 25,000 kilogrammes.

DOCUMENTS OFFICIELS.

TABLEAU de la distribution de la Subvention de l'Education Supérieure pour l'année 1865, en vertu de l'acte 18 Vict., chap. 51.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NON DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1864.	Subvention annuelle pour 1865.
Collège McGill.....	292	2359 00	2336 00
Au même, pour une année de salaire du messager de l'Institution royale et dépenses casuelles.....			271 00
Bishop's College.....	15	1687 00	1670 00
Total.....			4277 00

## LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1864.	Subvention annuelle pour 1865.
Nicolet .....	219	1687 00	1670 00
St. Hyacinthe.....	236	1687 00	1670 00
St. Thérèse.....	210	1350 00	1337 00
St. Anne Lapocatière .....	228	1687 00	1670 00
L'Assomption.....	180	1350 00	1337 00
St. Marie, (Montréal) .....	264	1350 00	1337 00
High School du Collège McGill, pour l'instruction de 30 élèves désignés par le Gouvernement.....	264	1128 00	1128 00
High School de Québec.....	125	1128 00	1128 00
St. François, Richmond.....	124	1012 00	1002 00
Trois-Rivières.....	94	588 00	582 00
Morrin.....	23	392 00	388 00
<b>Total.....</b>			13249 00

## LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1864.	Subvention annuelle pour 1865.
Joliette.....	120	829 00	821 00
Masson.....	208	900 00	891 00
Notre-Dame de Lévis.....	180	829 00	821 00
St. Michel de Bellechasse.....	110	829 00	821 00
Laval.....	91	332 00	329 00
Rigaud.....	142	829 00	821 00
St. Marie de Monnoir.....	153	680 00	574 00
St. Marie de Beauce.....	117	332 00	329 00
Rimouski.....	115	490 00	485 00
Lachute.....	140	225 00	223 00
Verchères.....	145	332 00	329 00
Varenes.....	110	248 00	246 00
Sherbrooke.....	63	248 00	246 00
Longueuil.....	300	336 00	333 00
St. Laurent.....	255	490 00	485 00
<b>Total.....</b>			7554 00

## LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS, OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1864.	Subvention annuelle pour 1865.
Aylmer, Catholiques.....	65	222 00	220 00
Aylmer, Protestants.....	42	222 00	220 00
Beauharnais, St. Clément.....	216	222 00	220 00
Bouin, St. André, Argenteuil.....	105	222 00	220 00
Baie du Febyre.....	154	148 00	147 00
Baie St. Paul.....	80	164 00	162 00
Barnston.....	72	148 00	147 00
Berthier.....	150	330 00	327 00
Belœil.....	68	330 00	327 00
Bedford.....	81	100 00	100 00
Chambly.....	115	173 00	171 00
Cap Sauté.....	22	148 00	147 00
Clarendon.....	55	148 00	147 00
Cassville.....	35	148 00	147 00
Compton.....	40	148 00	147 00
Cookshire.....	44	148 00	147 00
St. Cyprien.....	110	148 00	147 00
Charleston.....	70	300 00	297 00
Danville.....	120	222 00	220 00
Dudswell.....	38	148 00	147 00
Dunham.....	60	295 00	292 00
Durham.....	75	131 00	130 00
St. Eustache.....	120	222 00	220 00
Farnham, Catholiques.....	259	197 00	195 00
Farnham, Protestants.....	72	222 00	220 00
Freloighsburg.....	54	197 00	195 00
St. Colomban de Sillery.....	164	148 00	147 00
St. Foye.....	52	148 00	147 00
Gentilly.....	104	148 00	147 00
Granby.....	126	295 00	292 00
Georgeville.....	45	148 00	147 00
St. Grégoire.....	120	148 00	147 00
Académie Girouard, St. Hyacinthe.....	250	150 00	149 00
Huntingdon.....	91	328 00	325 00
St. Jean Dorchester, Catholiques.....	360	295 00	291 00
St. Jean Dorchester, Protestants.....	102	295 00	292 00
Knowlton.....	65	295 00	292 00
Kamouraska.....	77	328 00	325 00
Laprairie.....	220	197 00	195 00
Lotbinière.....	22	131 00	130 00
L'Islet.....	125	222 00	220 00
Académie Commerciale Cath., Montréal.....	130	222 00	220 00
Montmagny.....	207	246 00	244 00
St. Marthe.....	100	148 00	147 00
Missisquoi.....	80	226 00	224 00
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga.....	72	295 00	292 00
Philipsburg.....	70	148 00	147 00
Sherbrooke.....	59	328 00	325 00
Sorel, Catholiques.....	350	328 00	324 00
Sorel, Protestants.....	22	131 00	130 00
Stanbridge.....	80	222 00	220 00
Sutton.....	67	187 00	185 00
Shefford.....	76	340 00	337 00
Stanstead.....	170	526 00	521 00
St. Timothée.....	125	131 00	130 00
Vaudreuil.....	99	148 00	147 00
Yamachicho.....	130	222 00	220 00
Académie Commerciale et Litt., Québec.....	100	148 00	147 00
Roxton.....	57	129 00	128 00
St. André.....	105	93 00	93 00
Iberville.....	56		150 00
Dufresne, St. Thomas, Montmagny.....			200 00
<b>Total.....</b>			13076 00

LISTE No. 5.—ACADÉMIES DE FILLES.

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1864.	Subvention annuelle pour 1865.
Ste. Anne de Lapérade.....	160	133 00	132 00
St. Ambroise de Kildare.....	100	93 00	93 00
L'Assomption.....	170	133 00	132 00
St. Aimé.....	144	112 00	111 00
Dnig St. Paul.....	108	112 00	111 00
Belœil.....	85	93 00	93 00
Boucherville.....	119	93 00	93 00
Berthier.....	133	100 00	100 00
Les Cèdres.....	69	93 00	93 00
Chambly.....	144	149 00	148 00
St. Césaire.....	163	125 00	124 00
Ste. Croix.....	65	149 00	148 00
Cowansville.....	30	149 00	148 00
St. Charles, Industrie.....	309	199 00	197 00
Châteauguay.....	116	93 00	93 00
St. Clément.....	255	149 00	148 00
St. Cyprien.....	164	93 00	93 00
St. Denis.....	130	93 00	93 00
Ste. Elizabeth.....	102	199 00	197 00
St. Eustache.....	145	96 00	95 00
Ste. Famille.....	54	191 00	189 00
St. Grégoire.....	202	224 00	222 00
Ste. Geneviève.....	84	93 00	93 00
St. Henri de Mascouche.....	102	93 00	93 00
St. Ililaire.....	90	93 00	93 00
St. Hugues.....	100	298 00	295 00
St. Hyacinthe, Sœurs de la Charité.....	250	133 00	132 00
St. Hyacinthe, Sœurs de la Présentation.....	228	133 00	132 00
L'Islet.....	80	133 00	132 00
Ile Verte.....	93	131 00	130 00
St. Jean, Dorchester.....	480	224 00	222 00
St. Jacques de l'Achigan.....	198	199 00	197 00
St. Joseph de Lévis.....	290	298 00	295 00
Kakouna.....	95	166 00	164 00
Kamouraska.....	100	149 00	148 00
Laprairie.....	136	93 00	93 00
Longueuil.....	378	298 00	295 00
St. Liu.....	125	93 00	93 00
St. Laurent, Jacques-Cartier.....	144	199 00	197 00
Longue-Pointe.....	40	149 00	148 00
Montréal, Sœurs de la Providence.....	.....	.....	.....
Pension de 12 sourdes-muettes.....	68	440 00	440 00
Ste. Marie de Monnoir.....	150	149 00	148 00
Sto. Marie de Beauce.....	136	166 00	164 00
St. Martin.....	103	93 00	93 00
St. Michel de Bellechasse.....	96	224 00	222 00
St. Nicolas.....	86	93 00	93 00
St. Paul de l'Industrie.....	52	93 00	93 00
Pointe-Clair.....	95	93 00	93 00
Pointe-aux-Trembles, Portneuf.....	110	199 00	197 00
Rivière Ouelle.....	80	171 00	169 00
Rimouski.....	133	224 00	222 00
Ste. Scholastique.....	140	99 00	99 00
Sherbrooke.....	200	298 00	295 00
Sorel.....	418	343 00	340 00
Ste. Thérèse.....	151	93 00	93 00
St. Thomas de Pierreville.....	71	149 00	148 00
St. Timothé.....	104	133 00	131 00
St. Thomas de Montmagny.....	193	224 00	222 00
Trois-Rivières.....	296	224 00	222 00
Terrebonne.....	130	93 00	93 00
Trois-Pistoles No. 1.....	40	131 00	130 00
Varenes.....	97	166 00	164 00
Yaudreuil.....	114	93 00	93 00
Yamachicho.....	144	149 00	148 00
Youville et St. Benoît.....	94	149 00	148 00
Académie de la rue St. Denis, Montréal.....	.....	.....	.....
Sœurs de la Congrégation de Montréal.....	142	186 00	184 00
Total.....	.....	.....	10250 00

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1864.	Subvention annuelle pour 1865.
St. Andrew's School, Québec.....	39	501 00	496 00
British and Canadian School Society, Montréal.....	304	663 00	656 00
Col. Church and School Society, Sherbrooke.....	75	166 00	164 00
British and Canadian School Society, Québec.....	146	726 00	719 00
National School, Québec.....	.....	368 00	364 00
Pointe St. Charles, Montréal.....	158	245 00	243 00
Société d'Éducation, Québec.....	194	927 00	918 00
" " Trois-Rivières.....	305	499 00	494 00
Free School in connection with the American Presbyterian School Society, Montréal.....	142	332 00	329 00
Colonial Church and School Society, Montréal.....	1158	663 00	656 00
Lorette, école de filles.....	.....	133 00	133 00
" " de garçons.....	.....	133 00	133 00
St. François, école sauvage.....	32	166 00	164 00
Québec, Basse-Ville, Infant school.....	.....	166 00	164 00
Québec, Haute-Ville, Infant school.....	.....	201 00	199 00
St. Jacques, Montréal.....	738	823 00	820 00
Les Commissaires catholiques de Québec.....	631	.....	.....
Pour leurs écoles modèles.....	.....	332 00	329 00
Arthabaskaville.....	75	56 00	56 00
Beaumont.....	87	74 00	74 00
Béancour.....	160	56 00	56 00
Berthier, Dissidents.....	30	56 00	56 00
Boucherville.....	106	74 00	74 00
Bury.....	63	74 00	74 00
Châteauguay.....	72	74 00	74 00
Château-Richer.....	63	74 00	74 00
Château-Richer, (filles).....	70	56 00	56 00
Cap St. Ignace.....	93	74 00	74 00
Carleton.....	75	109 00	108 00
Chicoutimi.....	80	138 00	137 00
Côte des Neiges.....	87	74 00	74 00
Côteau St. Louis.....	130	74 00	74 00
Côteau du Lac.....	51	74 00	74 00
Deschambault.....	50	149 00	148 00
Deschambault, (Couvent).....	102	74 00	74 00
Éboulements.....	78	74 00	74 00
Écureuils.....	125	56 00	56 00
Escoumains.....	33	74 00	74 00
Farnham Ouest.....	77	56 00	56 00
Grande-Baie.....	44	74 00	74 00
Henriville, Iberville.....	110	56 00	56 00
Henriville, (Couvent).....	185	56 00	56 00
Huntingdon, (Couvent).....	67	74 00	74 00
Iberville.....	118	74 00	74 00
Lachine.....	266	74 00	74 00
Lachine, Dissidents.....	66	74 00	74 00
L'Acadie.....	113	74 00	74 00
Lacolle.....	126	74 00	74 00
Lacolle, Dissidents.....	120	74 00	74 00
Leeds.....	52	74 00	74 00
Lotbinière.....	30	74 00	74 00
Magog.....	22	74 00	74 00
Malbaie.....	64	74 00	74 00
Matane.....	77	56 00	56 00
Melbourne, (filles).....	82	74 00	74 00
Montréal, école Protestante de la rue Panet.....	130	74 00	74 00
" école allemande protestante.....	64	56 00	56 00
" école de la rue Visitation.....	113	56 00	56 00
" école St. Patrice, Pointe St. Charles.....	112	74 00	74 00
Nicolet.....	94	56 00	56 00
Notre-Dame de la Victoire.....	190	74 00	74 00
Pointe Claire.....	60	149 00	148 00
Pointe-aux-Trembles, Portneuf.....	63	74 00	74 00
Pointe du Lac.....	99	74 00	74 00
Québec, faubourg St. Jean.....	87	74 00	74 00
Rigand, (Couvent).....	108	74 00	74 00
Rivière des Prairies.....	30	56 00	56 00
Rivière du Loup, Maskinongé.....	70	74 00	74 00
Rivière-Ouelle.....	47	74 00	74 00
Sault au Récollet.....	73	74 00	74 00



LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.—(Suite.)

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1864.	Subvention annuelle pour 1865.
Shefford Ouest.....	50	75 00	75 00
Sherrington.....	118	93 00	93 00
Sommerset.....	39	149 00	148 00
Stanford.....	40	56 00	56 00
St. Aimé.....	129	74 00	74 00
St. Alexandre, Iberville.....	45	74 00	74 00
St. Alexandre, Kamouraska.....	73	74 00	74 00
St. Anicet.....	86	56 00	56 00
St. André, Kamouraska.....	75	74 00	74 00
Ste. Anne Lapérade.....	103	74 00	74 00
Ste. Anne des Plaines.....	113	74 00	74 00
Ste. Anne No. 2, Kamouraska.....	140	74 00	74 00
St. Anselme, (Couvent).....	89	74 00	74 00
St. Antoine de Tilly.....	22	74 00	74 00
St. Calixte de Somerset, (Couvent).....	60	74 00	74 00
Ste. Cécile.....	155	74 00	74 00
St. Césaire.....	140	74 00	74 00
St. Charles, Bellechasse, (filles).....	96	74 00	74 00
St. Charles, Bellechasse, (garçons).....	78	74 00	74 00
St. Charles, St. Hyacinthe.....	106	74 00	74 00
Ste. Claire.....	80	74 00	74 00
St. Constant.....	112	112 00	111 00
St. Denis, Kamouraska.....	102	74 00	74 00
St. Denis, No. 1, Richelieu.....	63	74 00	74 00
St. Edouard, Napierreville.....	124	74 00	74 00
Rivière du Loup, Témiscouata, (filles).....	86	74 00	74 00
Rivière du Loup, Témiscouata, (garçons).....	74	74 00	74 00
Ste. Famille.....	56	74 00	74 00
Ste. Foye.....	105	74 00	74 00
St. François du Lac.....	110	74 00	74 00
St. Frédéric, Drummond.....	49	74 00	74 00
St. Hermas, Deux-Montagnes.....	95	74 00	74 00
St. Jacques le Mineur.....	103	112 00	111 00
St. Janvier.....	84	56 00	56 00
St. Jean-Baptiste, village.....	230	74 00	74 00
St. Jean Chrysostôme, No. 2.....	95	56 00	56 00
St. Jean Deschailions.....	62	74 00	74 00
St. Jean Port-Joli, (filles).....	40	74 00	74 00
St. Jérôme.....	127	56 00	56 00
St. Joachim, Deux-Montagnes.....	80	74 00	74 00
St. Joseph de Lévis.....	275	74 00	74 00
Ste. Julie de Mégantic.....	50	56 00	56 00
Ste. Geneviève de Batiscau.....	90	74 00	74 00
St. George de Cacouana.....	48	56 00	56 00
Ste. Gertrude.....	35	74 00	74 00
St. Gervais, (Couvent).....	65	74 00	74 00
St. Gervais.....	24	74 00	74 00
St. Grégoire.....	53	74 00	74 00
Ste. Hélène, Kamouraska.....	81	56 00	56 00
St. Henri de Mascouche.....	65	74 00	74 00
St. Henri, Diaz, Hochelaga.....	90	74 00	74 00
St. Henri, Comm., Hochelaga.....	150	74 00	74 00
St. Henri, Hochelaga, (Couvent).....	350	56 00	56 00
St. Henri de Lauzon.....	70	74 00	74 00
St. Hilaire.....	43	74 00	74 00
St. Hubert.....	53	56 00	56 00
St. Irénée.....	65	74 00	74 00
St. Isidore.....	84	74 00	74 00
St. Lambert, Lévis.....	69	56 00	56 00
St. Laurent, Montmorency.....	93	74 00	74 00
St. Léon.....	82	56 00	56 00
Ste. Martine, (garçons).....	130	56 00	56 00
Ste. Martine, (filles).....	120	56 00	56 00
St. Michel Archange.....	75	74 00	74 00
St. Narcisse.....	94	74 00	74 00
St. Nicolas.....	45	74 00	74 00
St. Paschal.....	96	74 00	74 00
Ste. Philomène.....	69	74 00	74 00
St. Pierre les Becquets.....	62	56 00	56 00
St. Philippe.....	72	74 00	74 00
St. Placide.....	61	74 00	74 00

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.—(Suite.)

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1864.	Subvention annuelle pour 1865.
St. Roch de l'Achigan.....	92	74 00	74 00
St. Romuald de Lévis.....	195	74 00	74 00
St. Romuald de Lévis.....	80	74 00	74 00
Ste. Rose.....	80	74 00	74 00
St. Sévère.....	80	74 00	74 00
Ste. Scholastique.....	90	74 00	74 00
St. Stanislas, Champlain.....	142	74 00	74 00
St. Stanislas, Beauharnais.....	102	56 00	56 00
St. Sulpice.....	98	56 00	56 00
Ste. Ursule.....	99	56 00	56 00
St. Valentin.....	92	56 00	56 00
St. Vincent de Paul.....	42	56 00	56 00
St. Vincent de Paul, (Couvent).....	40	74 00	74 00
St. Zéphirin.....	60	74 00	74 00
Cap Rouge.....	100	56 00	56 00
Bagotville.....	53	56 00	56 00
Côteau du Lac, (Couvent).....	93	56 00	56 00
St. Jean Chrysostôme, Lévis.....	54	56 00	56 00
St. Jérôme, (Couvent).....	129	74 00	74 00
St. Joseph de Chicoutimi.....	63	56 00	56 00
St. Jacques de l'Achigan.....	128	74 00	74 00
Grondines.....	82	56 00	56 00
Grande-Rivière, Gaspé.....	115	74 00	74 00
St. Lin.....	98	74 00	74 00
Ste. Monique.....	92	56 00	56 00
St. Martin.....	107	74 00	74 00
N.-D. de Portneuf.....	70	56 00	56 00
Percé.....	56	56 00	56 00
Ste. Brigitte.....	67	56 00	56 00
Beauport.....	80	74 00	74 00
Waterloo, (Templeton).....	132	74 00	74 00
Acton-Vale, (garçons).....	74	74 00	74 00
Acton-Vale, (filles).....	80	74 00	74 00
Montréal, (Ecole Ste. Marie).....	74	74 00	74 00
Montréal Trinity Church School.....	115	56 00	56 00
Montréal, (Ann St.).....	158	74 00	74 00
Montréal, St. Mathews, Pte. St. Charles.....	144	56 00	56 00
St. Roch, Sud.....	40	74 00	74 00
St. Roch, Sud, (Couvent).....	50	74 00	74 00
Côteau Landing, Dissidents.....	67	56 00	56 00
Total.....			18628 00

## ANNONCE.

## " JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE "

ET

## " JOURNAL OF EDUCATION. "

L'abonnement à chacun de ces journaux est d'une PIASTRE par année et d'un ÉCU seulement pour les instituteurs et pour les Institutrices.

On peut se procurer, au Département de l'Instruction Publique du Bas-Canada, la collection complète pour les prix suivants :

Collection complète des deux journaux cartonnés ensemble chaque année, élégant cartonnage en toile gaufrée—neuf gros volumes..... \$20  
Collection anglaise ou française séparée—même cartonnage.... 13  
" " " " cartonnage simple.... 11

Typographie d'ESTÈVE SÉNÉCAL, 6, 8 et 10, Rue St. Vincent, Montréal.